Le Franco-Albertain

50 ans déjà

48 PAGES TIRAGE 5 234 — n°43 — MERCREDI LE 15 NOVEMBRE

REFLET

Pages 11 - 20



Collection ROBICHAUD Photos par: PATRICK HUMPHREYS

Le Théâtre Français



Une nouvelle saison vient de commencer . La première pièce "Le temps d'une vie" est "à voir"... Page 17

CHRISTINE DYCK

Opinions des jeunes Lecteurs du Franco

page 5

Cher Monsieur,

L'école Langlois veut vous remercier pour avoir donné vingt copies du Franco-Albertain à notre classe de 7e et 8e année.

Notre maîtresse nous donne du temps en classe pour le regarder et le lire.

Le Franco-Albertain est un journal qui devient de plus en plus intéressant.

Nous faisons comme concours Difficultés/Français-anglais à toute les semaines si possible. Ces concours sont très bien organisés pour apprendre du Français. Ca nous fait un excellent projet de Français parlé.

Pour ma part la section que j'aime le mieux est celle des sports.

Sincèrement vôtre,
Marcel Turcotte

Horizons Albertains

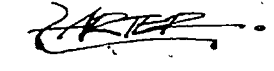
Pages 31 - 47

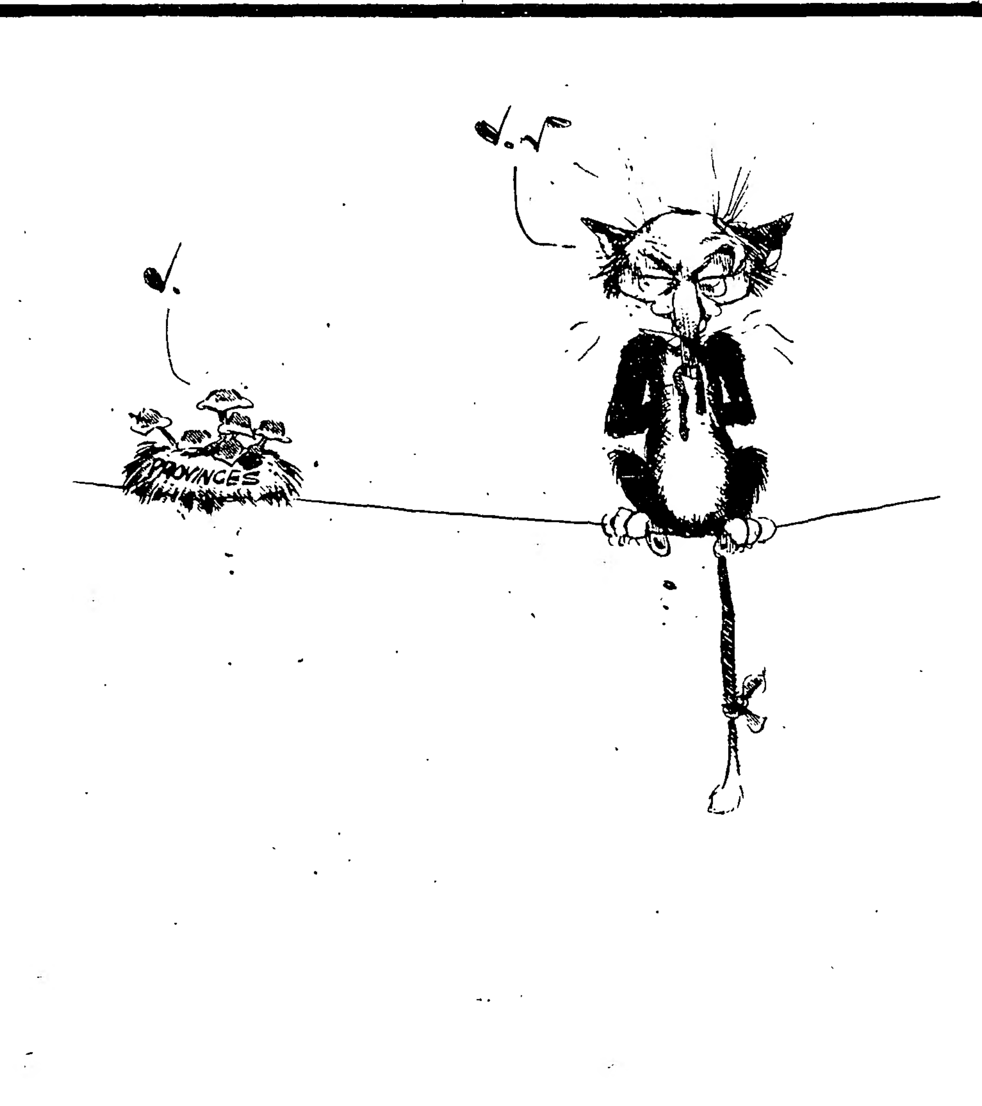


Lise Holeton au Bal des Moissons St-Paul page 38

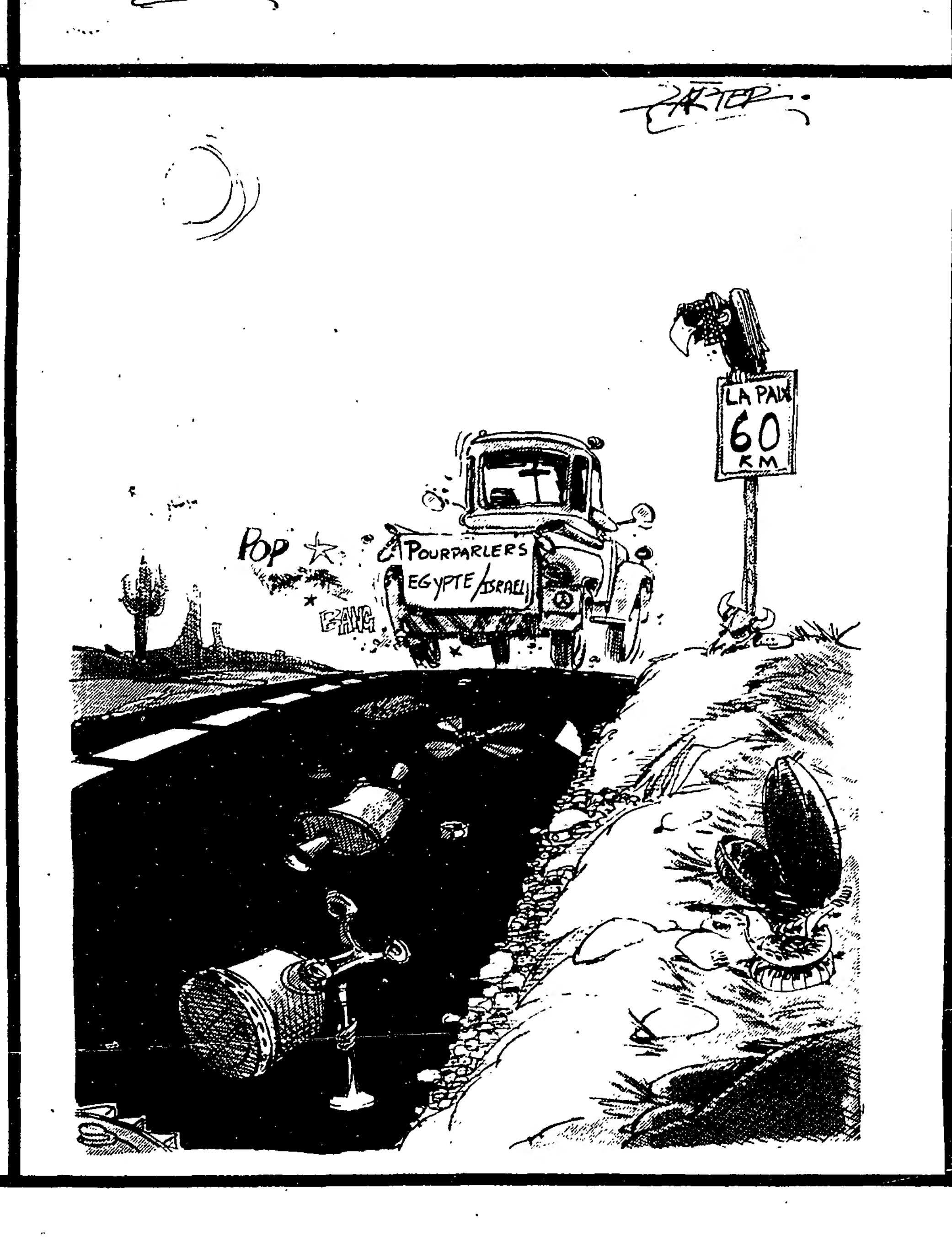
LA SEMAINE EN BREF











BENOIT DITSKIPENSE

Benoit Pariseau

Peut-être un petit détail, mais qui compte, surtout lorsqu'il s'agit du Gouvernement Trudeau ayant à faire avec la crême des socialistes démocrates réunis à Vancouver.

Bien entendu, les pirouettes protocolaires, d'un côté ou l'autre ne manquent pas de faire de ces réunions un spectacle compliqué.

Les dirigeants du ministère des affaires extérieures n'ont pas prisé le fait que le message de bienvenue de la part de Monsieur Trudeau, a été complètement ignoré, lors de la première session.

Que s'est-il passé au juste?

Le message était écrit en Anglais d'expliquer le secrétaire général de la Société Bernt Carlsson. Ce dernier n'a toute fois pas ajouté que le président de cette grande Société Iréné Petry de la Belgique s'exprime d'une façon admirable dans les deux langues officielles du Canada.

Monsieur le premier Ministre, il faut toujours mettre en pratique ce que l'on prêche.

La lettre de monsieur Lapierre (opinion du Lecteur page 8, ed du 8 novembre) m'a fait sursauter. Il ne faut pas oublier que les électeurs de la province du blé ont déja élu un gouvernement libéral, et je n'ai pas besoin de vous en dire plus long.

Les gouvernements socialistes ont beaucoup fait en Saskatchewan. Ils ont même institué la Banque des Terres pour contrer justement à l'achat de nombreuses terres dans le secteur Sud Ouest de la Province par des intérêts étrangers. Avant de vous donner raison monsieur Lapierre j'aimerais connaître l'autre version de l'histoire. Pour ce que concerne le Premier Ministre Trudeau les choses ont-elles tellement changé depuis le départ du gouvernement conservateur ? Monsieur Trudeau n'est pas le messie

c'est un politicien et un bon, mais pas le messie.

Ce n'est pas le premier ministre que prend les décisions. Le contrôle de tout qui se déroule est entre les mains d'une dizaine d'hommes puissants au Canada.

Je suis d'accord que monsieur Trudeau est un homme d'une intelligence supérieure, excellent politicien, millionnaire, mais pas encore la résurrection du Christ.

Ce n'est qu'une opinion ...... bien entendu.

IMBIBES D'IGNORANCE CRASSE

Jo Anne Turcotte n'a pas encore oublié sa visite chez Simpson Sears. (centre commercial Bonnie Doon) Etant donné son travail Jo-Anne doit être toujours vêtue à la toute dernière mode. Après deux heures de recherches au rayon de vêtements pour dames a ce prestigieux magasin, notre amie avait trouvé pour la somme d'environ $75.00 de jolis vêtements.

Arrivée au comptoir, le commis, ou la vendeuse regarde avec attention le chèque écrit en français que vient de lui présenter Mlle Turcotte. Il faudra avant d'accepter demander au superviseur qui malheureusement ne comprend pas l'écriture ? On refuse alors d'accepter le chèque de Mlle Turcotte qui, frustrée abandonne les vêtements choisis sur le comptoir. Ce n'est pas tout de faire face à des employé (e)s imbibés d'ignorance crasse, Jo-Anne a dû subir les remontrances d'une autre cliente, qui lui a donné une leçon gratuitement........

" Vous n'êtes pas au Québec, mademoiselle, ici on est en Alberta ", Jo-Anne étant native de Falher connaît très bien le nom de sa province.

Deux ou trois jours plus tard, Mlle Turcotte faisait un appel au gérant du magasin en question, qui lui a promis de mettre ses employé(e)s au courant de la situation Canadienne.

Je n'ai donc que des félicitations à offrir a ma collègue de travail, pour son sang froid, sa patience, et sa diplomatie, et au gérant de Simpson-Sears pour avoir gardé sa parole. Le problème a été solutionné.

CLAUDE RYAN SE FAIT ESPIONNER

Le gouvernement Canadien aurait selon un journaliste du Devoir, mis sur pied un réseau d'espionnage pour surveiller et analyser les interventions politiques du leader du Parti Libéral Québécois Claude Ryan.

Parait-il que le système de surveillance des libéraux fédéraux a déja donné des résultats, en juin dernier par exemple, M. Ryan avait préparé un brouillon de texte pour commenter les propositions constitutionnelles du premier ministre Trudeau. Aussitôt prévenu de la critique sévère que le cher PLQ se préparait a publier, Monsieur Lalonde a alarmé quelques ténors du caucus libéral provincial qui ont forcé M. Ryan à modifier sensiblement le texte de sa déclaration.

Ce n'est pas une "fabrique" de mon imagination, mais bien le journaliste bien connu Pierre O'Neill du Devoir qui fait mention de cette magnifique histoire, dans sa colonne de l'édition du mercredi 1er novembre, du quotidien " Le Devoir ". Et qu'est-ce que c'est que cela, si non une forme de socialisme.

LE MILLIONNAIRE GEORGES DESLAURIERS ENLEVE

La police française aurait semble-t-il laissé s'échapper encore une fois, d'entre ses doigts l'ennemi public no 1 en France, Jacques Mesrine. La police a interrompu l'enlèvement d'un juge par deux bandits. Un de ces derniers a été arrêté, mais l'autre s'est écrié " Vous ne me reconnaissez pas ? Regardez moi bien, je suis Mesrine " s'est échappé après un échange de coups de feu sur l'avenue "Fashionable" Alphonse XIII. L'enlèvement a été avorté à cause du juge. Charles Petit, était absent de sa demeure, il présidait le procès de 9 corses accusés de vol a main armé. On se rappellera que Petit avait présidé lors du procès du Mesrine en 1977. Ce dernier avait alors été condamné à 20 ans de pénitentier. Mesrine s'est évadé de la prison "La Santé" le 8 mai 1978. On est également à la recherche de Mesrine au Canada. Il s'est échappé d'une prison canadienne alors qu'il servait une peine d'emprisonnement de 10 ans sous l'accusation d'avoir enlevé le millionnaire Canadien Georges Délauriers. Depuis cet enlèvement monsieur Deslauriers a débuté dans une nouvelle carrière, celle d'opérateur au poste CHFA - Radio Canada.

sommaire

•Maxim Jean-Louis•
Rédacteur en chef

••Anna Nowakowski Hayes
Mise en Page
••France Guy Sénéchal
Composition
••Suzette Lagacé Aubin
Mise en Page et Composition

CORRESPONDANTS:

•AUBIN, Raymonde
Rivière La Paix
•BERTRAND, Pierrette
Red Deer
•BRISSON, B. Lucienne
St-Albert
•CANESSON, Hélène
Lethbridge
•GRENIER, Huguette
Rivière-la-Paix
•JEANOTTE, Monique
Calgary
•LABROSSE, Claire
Edmonton
•LECLAIR, Louis & Yvonne
Morinville
•LEMIRE, Henri P.
Bonnyville
•VAN LANDEGHEM, Sylvie
St-Paul
•POIRER, Adelard
St-Paul

COLLABORATEURS:

•C.DYCK
Théâtre
•J. JOHNSON
Religion
•K. SPICER
Politique
•P.MONOD
Langue
•H. CLOUTIER
Alimentation

•D. SANTERRE
Politique
•D. PETIT
section pour enfants
•H. GOUDREAU
Agriculture
•I. ISRAEL
•M. KAPETANOVICH
•B. PARISEAU
•V. MERCHANT

••DIRECTEUR
Daniel Brassard
••ADJOINTE A LA DIRECTION ET ABONNEMENTS
Francine Gagné

Le Franco Albertain se vend 25 cents l'exemplaire.

Les abonnements au Canada: $7.50 pour un an et $13.00 pour deux ans.
Aux Etats-Unis: $9.00 par année.
Autre pays: $10.00 par année.

Courier de deuxième classe enr. No 1881

Siège Social 10012-109 rue
Edmonton, Alberta
T5J IM5

tél.: 422 - 0388 ou 424 - 9388

EDITORIAL



Maxim Jean-Louis

Mlle FRANCO-ALBERTAINE une ambassadrice manquée ? ? ?

Vous êtes-vous jamais demandé ce que pouvait bien vouloir dire le titre plutôt pompeux d'AMBASSADRICE DE LA FRANCOPHONIE ALBERTAINE qu'on colle à celle qu'on élit Mlle Franco-Albertaine chaque année?

C'est la question que je me suis posée samedi dernier en assistant à la présentation des trois candidates de la région de St-Paul lors du Bal des Moissons. Comme vous le savez sans doute, les huit régions francophones choisissent chaque année une candidate qui les représente au concours de Mlle Franco-Albertaine en mars à Edmonton. Là, un groupe de juges de toutes les régions sélectionne à huis clos celle qui, à la Cabane à Sucre deviendra l'AMBASSADRICE DE LA FRANCOPHONIE ALBERTAINE.

Un titre plutôt ronflant quand on pense au fait que Mlle Franco-Albertaine ne joue pas du tout le rôle d'AMBASSADRICE DE LA FRANCOPHONIE ALBERTAINE comme on serait porté à le croire.

A moins que vous trouvez très logique qu'on soit ambassadrice chez soi ? ? ?

J'ai toujours cru qu'un ambassadeur ou une ambassadrice était une personne qui représentait un pays ou un groupe AILLEURS. C'est du moins ce qui confirme mon "Larousse" et mon "Petit Robert".

Comment alors s'expliquer que Mlle Franco-Albertaine se limite à des petits discours à l'ouverture du Centre Culturel de Lethbridge, au Bal du Richelieu d'Edmonton, au Bal des Moissons de St-Paul ou encore à la Sainte Catherine à Bonnyville?

C'est toujours la même rengaine. L'heureuse élue fait le circuit des grandes fêtes des huit régions. On lui réserve chaque fois une place de choix à la table d'honneur (vous en connaissez des fêtes organisées par un groupe de francophones où ne trône pas la divine table d'honneur? J'ai même assisté, incrédule, à une soirée où il y avait plus de personnes à la table d'honneur que dans la salle...) Au moment opportun, entre le plat de résistance et le dessert, elle fait son petit "bla bla", on l'applaudit chaleureusement et ça y est.

Je ne veux nullement dénigrer cet aspect des fonctions de Mlle Franco-Albertaine. Au contraire. On ne peut qu'admirer et la grâce avec laquelle ces jeunes franco-albertaines s'acquittent d'une tâche guère facile.

Ce n'est pas toujours facile de se lever devant cent à deux cents personnes et de faire un petit discours avant qu'ils se mettent à engloutir leur dessert.

Ce n'est pas de tout repos de parcourir des centaines de milles pour se rendre à Lethbridge, à Rivière-la-Paix ou à St-Paul.

Il reste tout de même qu'on en est droit de s'attendre à beaucoup plus de l'AMBASSADRICE DE LA FRANCOPHONIE ALBERTAINE et aussi des organisateurs de cet événements.

On est en droit d'espérer que Mlle Franco-Albertaine assume pleinement son rôle d'ambassadrice. Cela implique qu'elle aussi nous représenter AILLEURS.

Où?

Dans l'anglophonie albertaine et dans le reste du Canada...

Un rêve? ... pas du tout.

L'été dernier, Edmonton a organisé les Jeux du Commonwealth. On aurait pu facilement, avec un peu d'initiatives, s'arranger pour que Mlle Franco-Albertaine soit invitée à au moins une des nombreuses réceptions telle que celle donnée par la reine d'Angleterre. Pour ceux qui n'aiment pas la souveraine, il y avait aussi le dîner d'état donné par le premier ministre 'francophone' Pierre Elliott Trudeau. Et si vous pensez à l'avenir, il y avait aussi le dîner donné par le chef de l'opposition Monsieur Joe Clark. Chacune de ces soirées comptait plus de 600 convives. On aurait pu, en faisant jouer nos relations, 'décrocher' une invitation pour Mlle Franco-Albertaine.

En février prochain, il y aura le Carnaval de Québec. Pourquoi ne pas voir à ce que Mlle Franco-Albertaine soit reçue par la ville de Québec?

Il y a aussi le Festival du Voyageur au Manitoba. On peut penser à toutes sortes d'autres manifestations culturelles importantes

Ne pourrait-on pas aussi faire en sorte que le ministère de la culture de l'Alberta puisse "se servir" de Mlle Franco-Albertaine comme hôtesse à de grands événements culturels de la province. Je suis certain que le ministre de la culture n'en serait que ravi.

Les Jeux du Commonwealth, les grandes manifestations culturelles de l'Alberta (Journée du Patrimoine, Klondike Days, Stampede Week, Alberta Show Case...) et de d'autres provinces telles que le Carnaval de Québec, le Festival du Voyageur au Manitoba ... pour ne citer que ceux-là, sont des occasions où l'Ambassadrice de la Francophonie Albertaine peut aider à faire connaître les franco-albertains en Alberta et au Canada.

Ceci n'exclut évidemment pas sa participation aux manifestations locales et régionales. C'est simplement un aspect quasi-essentiel qu'il faut ajouter à ses fonctions actuelles qui sont bien en deçà de son potentiel.

- Est-ce trop demander à ces jeunes filles?

Pas du tout. La présente et toutes les anciennes Mlle Franco-Albertaine n'auraient, à mon humble avis, aucune peine à relever de tels défis. Elles en seraient enchantées.

- Comment financer un projet aussi ambitieux?

Pourquoi ne pas demander à l'Association Canadienne—Française de l'Alberta de voter un budget de 8 à 9 mille dollars. Ce n'est pas une somme énorme...

- Un tel projet, est-il au-dessus de nos capacités?

Sûrement pas. Il suffit d'un petit peu d'effort et de penser plus grand.

Commençons par entreprendre immédiatement des démarches pour que la présente Mlle Franco-Albertaine puisse représenter la francophonie albertaine au Carnaval de Québec en février 1979. Nous réaliserons très vite que ce n'est pas aussi difficile que cela en a l'air.

Bref, Mlle Franco-Albertaine peut jouer un rôle à trois niveaux: à travers les régions, au niveau de la province et même en dehors de la province.

Elle peut, pour une fois, bien mériter son titre d'AMBASSADRICE DE LA FRANCOPHONIE ALBERTAINE...

En d'autres mots, servons-nous d'elle...

Opinion du lecteur

Ce que nos jeunes lecteurs pensent du FRANCO

Merci pour la section des enfants

Daniele Petit
10012-109 rue
Edmonton, Alta.

Chere Daniele Petit.

J'aimerais vous remercier pour avoir ajouté deux pages à la section des enfants. Vous avez fait beaucoup de progrès dans le journal depuis l'année passée. J'i vous écris pour vous dire que tout le monde de l'école Langlois est content de recevoir le Franco-Albertain.

Ce que j'aime le plus c'est le Humo-color et le message effacé. J'aime aussi les articles de Jacques Johnson O.M.I. que je connais

Je vous souhaite beaucoup de chance dans votre travail.

Sincerement vôtres,
Laurent Jasmin

On a maintenant des jeux éducatifs

Danièle Petit,
10012-109 rue
Edmonton, Alta.

Chère Danièle Petit,

Je suis content que le Franco-Albertain a maintenant des jeux éducatifs pour les enfants. C'est très bien. Moi, je trouve que Humo-color aide aux enfants à colorer plus proprement. Aussi les autres jeux demandent de la concentration.

Je te souhaite des bonnes années pour découvrir d'autres jeux nouveaux que les enfants pourront faire avec plaisir.

Sincèrement votre ami,
Normand Drouin.

Un "Franco" plus long et varié

Daniele Petit.
10012-109 rue
Edmonton, Alta.

Chère Daniele Petit

Je pense que le Franco-Albertain est un journal ~~as~~ très intéressant. J'aime le journal plus maintenant qu'avant. Il est plus long et varié, les sports, des comiques, des histoires et des nouvelles de partout. Les concours d'anglais-français sont très instructifs. Notre professeur s'en sert en classe comme concours. Merci pour avoir envoyé des journal, tout l'école aime le journal.

Sincèrement,
Paul Beaudoin.

Nous aimons les titres

M. le Redacteur du Franco,
10012-109 rue
Edmonton Alta.

Cher Monsieur,

Nous vous remercions pour avoir envoyé gratuitement le journal Franco-Albertain à notre école. Nous voulons vous dire que nous aimons le lire. Les élèves de ma classe et moi-même aussi, aimons vos titres sur la 1e page. Cela est très attirant et ça nous fait vouloir le lire. Certains articles sont aimés plus que les autres. Les voici; les caricatures à la deuxième page, le dossier, la langue, les 4 pages de Têtes de Cacahuètes, l'article du Père Johnson, et programmes de télévision.

Sincèrement vôtre,
Lorraine Jasmin

Les caricatures

M. le Rédacteur du Franco
10012-109 rue
Edmonton, Alta.

Cher Monsieur,

On est très content, de pouvoir vous écrire, car nous voulons vous remercier pour avoir envoyer le journal. Nous aimons spécialement les caricatures, le Dossier et aussi les portraits de Politique. Nous aimons aussi les jeux pour les enfants et la Religion. Il y a beaucoup d'autres parties de ce journal que nous trouvons intéressantes, mais nous ne pouvons pas toutes les écrire.

C'est très généreux de votre part de nous envoyer ces journaux gratis.

Sincèrement,

Denis Drouin.

Pages très intéressantes

Danièle Petit
10012-109 rue
Edmonton Alta.

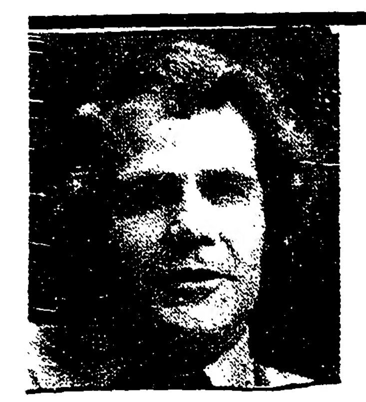
Chère Daniel Petit,

Depuis que nous avons le Franco Albertain à l'école je regarde la section [illegible]. Je trouve ces pages bien intéressantes et joyeuses. Il y a peut-être des personnes qui disent que c'est pour les jeunes de 5-6 ans, mais moi je trouve que c'est aussi pour des personnes de 12-13 ans et même des vieilles. J'aime les histoires d'été. Je les trouve très bien écrites. J'aime aussi le message effacé même si je ne peux pas le figurer c'est pourtant de travailler par la découverte. J'aime aussi les Humo-color. [illegible] vous pouvez ajouter plus que quatre pages et j'en manque.

Sincèrement vôtre,
[illegible]

POLITIQUE

KEITH SPICER



La constitution à vol d'oiseau

Rapatrier d'abord l'espoir, ensuite la constitution

VANCOUVER - Le vautour deviendra-t-il l'oiseau national du Canada? Nous n'en sommes pas tout à fait là. Après leur dépeçage en règle de la constitution la semaine dernière, nos onze premiers ministre méritent trois gros mois d'ici leur prochaine réunion de février pour montrer qu'ils peuvent mettre les intérêts communs avant leurs appétits qui, eux, le sont peu.

Le seul joueur à qui nous pouvons demander de faire des percées pour le Canada sur l'échiquier constitutionnel, c'est encore Pierre Trudeau.

Il ne reste à M. Trudeau que huit mois inexorables avant les élections fédérales et l'opinion est de plus en plus convaincue que, nouveau Louis XVI, il est en train de fignoler des serrures d'avocat pendant que la Bastille économique tombe; il lui faut donc renverser la vapeur: rapatrier d'abord l'espoir, ensuite la constitution. Pas le contraire.

Tout comme le budget-suspense du ministre des Finances Jean Chrétien, le sommet économique de cette fin de mois donne à M. Trudeau un délai de grâce pour montrer que les fèves au lard de tous les jours l'intéressent autant que le caviar constitutionnel. Mais le premier ministre fédéral doit aussi se saisir de la question qui l'a amené au pouvoir sur une vague d'espoir: les conditions de l'intégrité politique de Canada.

Or, un comité fédéral-provincial de seconds (que l'on espère brillants) travaille sur une liste "réduite" de compétences constitutionnelles en litige. Comment M. Trudeau peut-il renimer et maintenir l'espoir qu'il a fugitivement fait naître mardi dernier en acceptant d'en discuter?

Tout d'abord, il ne serait pas mauvais que du côté fédéral on présente aux négociateurs provinciaux quelques esprits nouveaux qui "sentent" le Canada anglophone. M. Trudeau peut difficilement dégager le ministre Marc Lalonde de son poste aux Relations fédérales-provinciales; mais en insistant sur l'urgence et la complexité des préoccupations de l'Ouest comme des Provinces de l'Atlantique, il pourrait raisonnablement adjoindre à M. Lalonde un homme comme le député de Windsor Mark MacGuigan, dans un nouveau portefeuille de "ministre associé".

M. MacGuigan a été coprésident d'un comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la constitution et, comme tel, il connaît son sujet sur le bout des doigts. Il pourrait soulager M. Lalonde, dont les qualités ne sont pas toujours appréciées, du fardeau des négociations avec le Canada anglais; le ministre montréalais aurait alors tout loisir de se concentrer sur la question déjà assez absorbante de la stratégie antipéquiste - y compris travailler discrètement avec le chef libéral du Québec, Claude Ryan, pour élaborer une alternative fédéraliste positive à la souveraineté-association du P.Q.

Ensuite M. Trudeau devrait briser la barrage de méfiance provinciale en indiquant clairement qu'il dissipera les principales préoccupations des provinces en matière de pouvoirs législatifs (à part les réclamations sans fin de M. Lévesque) en se basant strictement sur leurs mérites intrinsèques, au lieu d'essayer de caser en échange ou en condition les formules d'amendement ou de rapatriement chères à Ottawa.

Après dix ans de pouvoir, M. Trudeau parle souvent en prisonnier de son mandarinat: forts à l'aise dans leurs prérogatives nationales, ses conseillers de la fonction publique le pressent tout naturellement de penser que céder de nouveaux pouvoirs aux provinces, c'est "brader la boutique",

Mieux vaut pourtant brader la boutique bureaucratique que le pays, ou, M. Trudeau pourrait bien le penser, sa propre peau.

Et si sur la question des nouveaux pouvoirs M. Trudeau acceptait de rencontrer les provinces au moins à mi-chemin, il aurait astucieusement réussi, au moment de la remise en branle des caméras en février prochain, à faire pression sur les provinces pour qu'elles écoutent ses projets en matière d'institutions centrales (Sénat, Cour suprême) et ses plans pour les droits de l'homme et le rapatriement de la constitution.

Le chef conservateur Joe Clark pourrait bien se moquer de la nouvelle "volte-face" de Trudeau si le PM abandonnait ainsi la date-limite du 1er juillet 1979 pour réaliser les priorités d'Ottawa; M. Trudeau pourrait lui renvoyer sa plaisanterie dans les gencives en disant que sa nouvelle décision prouve qu'il est - ô surprise! - "flexible". De plus, le public oublierait vite les sarcasmes Clark en constatant qu'enfin le premier ministre du Canada et les neuf premiers ministres provinciaux non-québécois s'attaquaient aux problèmes et non aux voisins

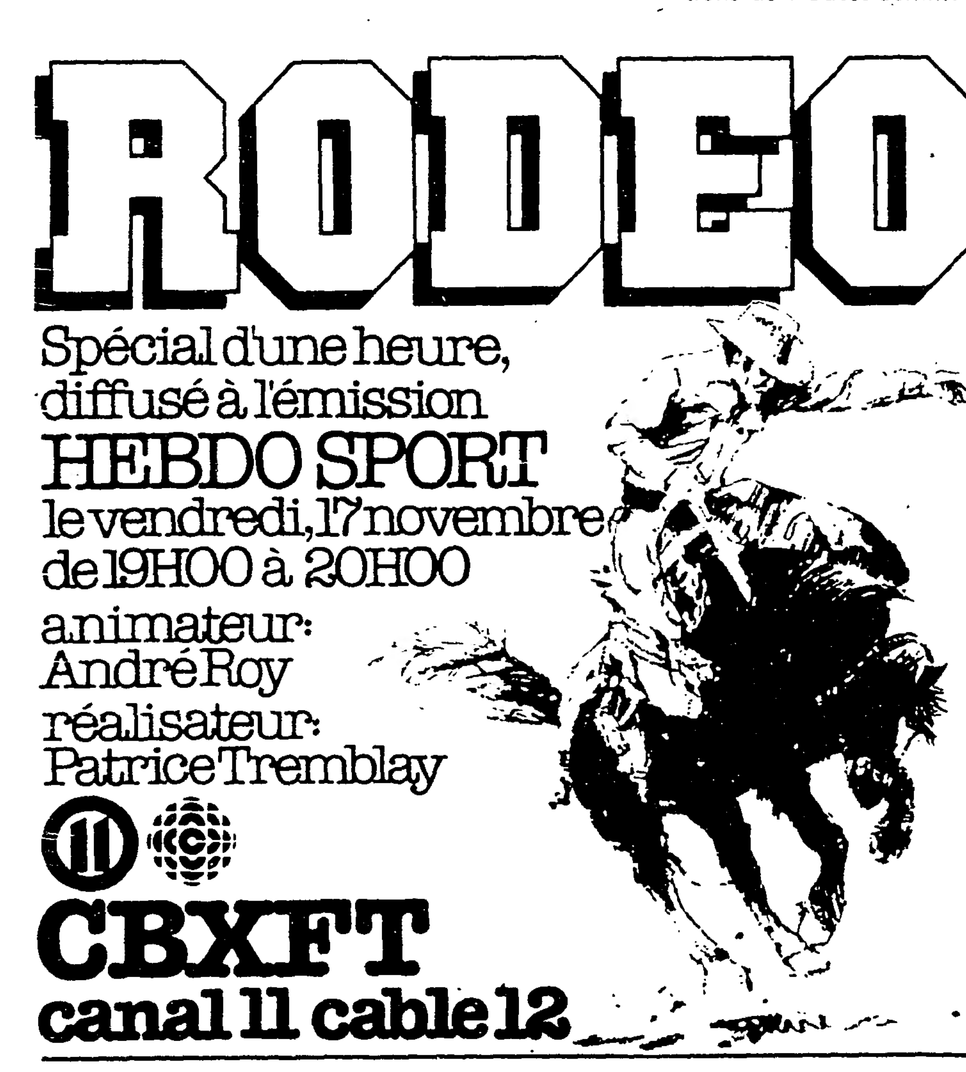
Quant à René Lévesque, il pourrait bien (avec quelque raison) déclarer que c'est lui qui a forcé l'oreille d'Ottawa, mais il se trouverait en face d'un système fédéral beaucoup plus difficile à dénoncer lors de son référendum.

Enfin, M. Trudeau devrait utiliser le peu de répit qui lui reste pour s'assurer un allié de poids dans chacune des cinq régions canadiennes.

Les partis n'ont rien à voir dans l'affaire. Ce qui compte, c'est l'intérêt et la vision, car c'est ainsi que chaque allié (du moins dans les "régions" ayant plus d'une province) pourrait, comme la locomotive-de Gaulle tirer tout un train de wagonnets de vagues petits maires de province.

Dans le secteur atlantique on a le premier ministre du Nouveaux-Brunwick Richard Hatfield - le seul la semaine dernière à soutenir le voeu émis par M. Trudeau d'un gouvernement national fort; l'industrie, les transports et les pêcheries dans sa province ont besoin d'aide, et M. Hatfield pourrait être un médiateur précieux en discutant de ces problèmes (et même des questions linguistiques) avec ses trois collègues régionaux

Au Québec, Claude Ryan a besoin d'avoir le preuve qu'Ottawa peut s'adapter à une autonomie culturelle, économique et sociale beau-

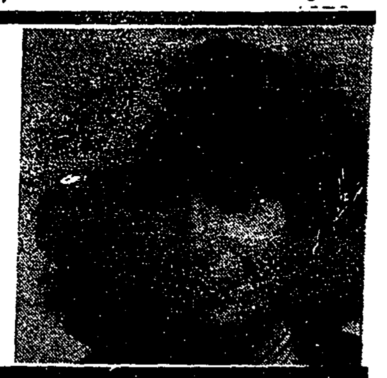


VIA Rail Canada



M. R.L. Statts, Directeur du marketing à la division VIA West, annonce la nomination de F.G. Fred Hamilton au poste de Directeur des ventes pour l'Alberta. A ce titre, M. Hamilton dirigera toutes les opérations de marketing de VIA dans l'ensemble de l'Alberta. Il aura son bureau à Edmonton.

Scène Provinciale



Diane Santerre

Fort Saskatchewan: Une fresque diabolique

L'institut correctionnel de Fort Saskatchewan est devenu le théâtre d'ombres cauchemardesques. Un théâtre mystérieux auquel les journalistes ont difficilement accès et à propos duquel les critiques ont fusé de toute part.

Ainsi un ex-gardien de cet institut dénoncait des actes de brutalité commis envers les détenus par ses confrères. Les incidents que relatent Kim Barnhardt, datent de 1975, selon lui, cinquante gardiens de Fort Saskatchewan auraient alors battu violemment le dénommé Desjarlais. Barnhardt soupçonnait même les employés d'avoir provoqué sa mort. Ce témoignage était le déclic d'une enquête de la gendarmerie Royale du Canada. En moins d'un jour après cette publication les autorités en présence affirmaient que Desjarlais était vivant, et depuis lors transféré à la prison de Prince Albert en Saskatchewan. Tout doute quant à une exécution commise par les gardiens de prisons étaient dissipés. Pourtant les soupçons subsistaient quant aux actes de violence commis alors contre Desjarlais. L'enquête de la GRC à la suite des allégations de Barnhardt le 27 octobre dernier, se poursuit. Parallèlement et simultanément, une autre enquête était lancée par la GRC quant à des actes de cruauté envers les détenus Paul Ahenekew et Edward Bernard. Impliqués dans la prise d'otage survenue à Fort Saskatchewan, le 24 octobre, ces derniers avaient déclaré lors de leur comparution en Cour provinciale être victimes de persécution de la part des gardiens.

Entretemps, la semaine dernière, un professseur de droit à Edmonton, Burke Barker dénoncait les pratiques barbares de l'institution. Mercredi, c'était au tour de l'ex-directeur des services de santé de Fort Saskatchewan, de mettre en lumière l'inefficacité des soins médicaux apportés aux détenus.

Monsieur Ronald Harsman estime que le procureur-général reçoit des rapports falsifiés quant à la situation qui prévaut actuellement. Selon lui, armes et drogues sont monnaie courante au sein de la prison.

Inutile de citer les critiques lancées par divers groupes sociaux tel Native Counselling et John Howard Society, des reproches répétés à maintes reprises sur les conditions de détention.

Pourtant le procureur-général de l'Alberta, Roy Farran, nie tout acte de brutalité de ses employés.

Si l'on en croit monsieur Farran ce sont les média à l'affût de nouvelles à sensation qui bricolent ce noir tableau. Une fresque diabolique.

Mais les critiques sont trop nombreuses pour être imputées à l'imagination fébrile des journalistes. Comme un vaisseau qui coule, la prison de Fort Saskatchewan dévoile des faits inacceptables. Et chaque ouverture ne fait qu'accélérer le processus. Monsieur Farran admet toutefois l'existence d'un problème: celui de la surpopulation. Erigé il y a soixante ans, et conçu pour deux cents occupants, Fort Saskatchewan en reçoit maintenant six cents trente.

Tout comme monsieur Farran nous ne croyons pas que ceux derrière les barreaux soient des anges.

Mais il est facile d'imaginer l'horreur des frictions que puissent provoquer une telle cohabitation entre prisonniers et gardiens, dans ce lieu trop étroit pour sa population actuelle.

Le procureur-général entrevoit que les difficultés pourront être aplanies lorsque le nouveau centre de détention d'Edmonton sera terminé.

Mais il ne sera achevé qu'à l'automne 1979. D'ici là quel nouveau scandale, incident ou accident surviendra qui soit susceptible d'exciter la presse? Un voile d'inquiétude couvre la prison de Fort Saskatchewan. Il ne faut rien de plus pour exiger des actions immédiates.

SUITE SPICER

coup plus large pour sa province. En apprenant à mieux écouter M. Ryan, M. Trudeau pourrait redorer un peu son blason au Canada anglais en tant qu'homme capable de faire marcher les choses avec le Québec. De son côté M. Ryan pourrait mettre en relief sa propre habileté à faire bouger Ottawa et rallier de la sorte les électeurs hésitants lors du référendum.

En Ontario le seul allié plausible à l'horizon est le premier ministre conservateur Bill Davis. Tout lâche qu'il soit sur les droits linguistiques des Franco-Ontarien, M. Davis n'en aspire pas moins à réincarner son prédécesseur John Roberts, le pilier du courant modéré au Canada anglais.

M. Davis a surtout besoin d'utiliser M. Trudeau comme épouvantail électoral; mais, tout en déclinant cet honneur, M. Trudeau pourrait gagner quelque faveur à Queen's Park en donnant un grand coup de pouce aux petites entreprises, un petit coup aux grandes, et des tas de cigares cubains pareils à ceux que M. Davis adore chiper chaque fois qu'il est invité au 24, promenade Sussex.

Dans les Prairies, seul le premier ministre NPD Allan Blakeney de la Saskatchewan peut faire l'affaire. Si M. Trudeau lui laissait le grappin sur les richesses naturelles de sa province, M. Blakeney sillonnerait l'Ouest canadien pour convaincre les braves gens que Pierre Trudeau, c'est Saint-Paul sur le chemin de Moose-Jaw.

Sur la côte du Pacifique l'ami qu'il faut, c'est le premier ministre créditiste Bill Bennett, le seul premier ministre hors de l'Ontario à avoir planché sérieusement, et dans une optique constructive, sur le Constitution. M. Bennett ne veut pas des masses de nouveaux pouvoirs aux provinces; il veut seulement que dans certaines institutions fédérales la Colombie-britannique soit considérée comme une région distincte - ce qu'économiquement et culturellement elle est en fait.

Pour le moment, M. Bennett boude M. Trudeau qui, à son gré, traîne trop les pieds. Il pourrait cependant devenir un allié éloquent dans le combat contre l'idée de balkanisation prônée par M. Lévesque et caressée par le premier ministre de l'Alberta Peter Lougheed.

Tout cela demanderait un peu d'humilité de la part de M. Trudeau et de ses cinq alliés. Mais peut-être que pour honorer leurs efforts, quelqu'un proposerait comme oiseau national du Canada, non pas le vautour, mais le hibou.

DIFFICULTES: français/anglais

Nous continuons cette semaine la série de 50 leçons "1001 Traps in French Grammar and Idiom's par Camille H. Mailhot. D. ès L., professeur à L'Université d'Ottawa, recueil imprimé par les presses de l'Université d'Ottawa.

TEST 6

1- Do not trust them too much

2- Do as you please

3- Do you feel tired ?

4- Do we have to change trains ?

5- Did she feed the dog ?

6- Definitely not

7- Did you attend the last game ?

8- Do not hurt me too much, doctor

9- Do you think they will accept ?

10- Did she come on foot last night ?

11- For fear it is too late to enter

12- For lack of time

13- From now on

14- Forty miles per hour

15- Fill it with ink

16- From the very first lesson

17- Give me some

18- Get the lunch ready for the two of us

19- Give it back to them right now

20- "Give me one " he answered

Score: ________________ per cent

1- Ne vous fiez pas trop à eux - ne leur faites pas trop confiance.
2- Faites comme vous voudrez - comme il vous plaira - à votre guise - à votre gré - comme bon vous semblera.
3- Vous sentez-vous fatigué ?
4- Devons-nous (nous faut-il) changer de train ? - faut-il que nous changions de train ?
5- A-t-elle fait manger le chien ? a-t-elle donné à manger au chien?
6- Certainement non - assurément non - mais non !
7- Avez-vous assisté à la dernière partie (joute) ? Etiez-vous présent...
8- Ne me faites pas trop mal, docteur.
9- Pensez-vous qu'ils acceptent? qu'ils accepteront ? vont accepter ?
10- Est-elle venue à pied hier soir ? a-t-elle marché jusqu'ici ?
11- De peur (de crainte) - qu'il ne soit trop tard pour entrer.
12- Faute de temps - par manque de temps - à défaut de temps - manquant de temps.
12- A partir d'aujourd'hui - dorénavant
14- Quarante milles à l'heure - à 40 milles à l'heure.
15- Remplissez-le (la) d'encre.
16- Dès la toute première leçon - dès la première leçon - à partir de la...
17- Donnez-m'en - veuillez m'en donner.
18- Préparez le dîner (le déjeuner) pour nous deux.
19- Rendez-le tout de suite - dès maintenant - remettez-le leur...
20- ,,Donnez-m'en un,, répondit-il - a-t-il répondu.

Offre d'emploi

Co-ordinateur ou coordinatrice à plein temps pour le Centre culturel Français de l'Okanagan à Kelowna, C.B. Doit parler et écrire correctement le français et l'anglais, capable d'organiser activitées culturelles et sociales; de travailler avec la communauté bilingue; comptabilité et dactylo préférable; horaire variable; salaire à négocier. Envoyer demande avec curriculum vitae et 2 références avant le 25 novembre prochain à Mme Julie Wambeke, Présidente, C.P. 70; Okanagan Mission, (Kelowna) C.B. Tél: (604) 764-4764 (après 18 h)



Le français: ça va?

PIERRE MONOD

Appointement   médecins

Nous arrivons aux mois d'hiver, mois de grippe , de pneumonie, de visites au médecin. La personne qui vous reçoit est la demoiselle de réception ou la dame de réception. Ce n'est ni "la mademoiselle" ni " la madame" puisque dans les deux cas vous trouvez dans mademoiselle et dans ma-dame, des éléments qui vous devez séparer lorsque vous voulez exprimer qu'il s'agit simplement d'une demoiselle ou d'une dame. Bien ! vous avez communiqué à cette personne l'heure de votre rendez-vous (pas de votre appointement, s'il vous plait). En effet, "appointement" dans son sens français signifie "salaire" mais on l'utilise au pluriel seulement, ainsi: "Son patron a augmenté ses appointements", "Elle commence avec de beaux appointements". Rien à voir donc avec un rendez-vous chez le docteur ou chez le coiffeur.) et c'est ensuite l'infirmière (et non la nurse) qui vient vous chercher pour des examens préparatoires. Le mot "nurse" a bien passé dans le vocabulaire français mais il s'applique à des domestiques d'origine anglaise, qui s'occupent d'enfants ou de personnes malades et / ou âgées.

Vous entendez votre voisine dire que son mari a eu un infarctus, c'est-à-dire une hémorragie au coeur, ce qui provoque souvent un arrêt du coeur dont les conséquences sont fatales. L'infarctus n'a rien à voir avec le mot "fracture", ne disons donc pas "un infractus" au lieu d'un infarctus. Une autre, mère de famille , amène son enfant qu'a "une fièvre". Non, Madame, il a de la fièvre, beaucoup de fièvre, un peu de fièvre et ce n'est que si vous voulez qualifier sa fièvre que vous allez dire: "Il a une grosse fièvre" ou "il a une fièvre de cheval".

Lorsqu'enfin, vous ressortirez de chez votre docteur qui vous aura ausculté ou examiné, il vous faudra sans doute acheter quelques médicaments mais pas des "médecines" ou "des médicines". Autrefois, on parlait de remédes et de médecines mais le mot est maintenant réservé à la science médicale, on dit "un étudiant en médecine", "la Faculté de médecine", "Docteur en médecine", "Médecine infantile", "Médecine générale" mais le médecin vous prescrit des médicaments.

Un correspondant me demande si le mot "fournaise" vient de l'anglais "furnace". Si l'on se base sur l'usage que l'on en fait, on peut craindre que le mot anglais soit à l'origine de "fournaise"; en outre , la définition française "fournaise" qui indique "un endroit où brûle un feu violent" a aidé l'adoption de "fournaise" au Canada. Le mot utilisé pour un appareil de chauffage domestique destiné à chauffer une maison est "calorifère."

Pour mieux comprendre l'étendue du terme "fournaise", on peut se souvenir qu'en été, si le soleil est très chaud et qu'on travaille dans un bureau dont les fenêtres donnent en plein soleil, on s'écriera: "Quelle fournaise, ce bureau, on y étouffe! "

Terminons par quelques anglicismes qu'il nous faut chasser de notre langue: "Il l'a dit dans ses propres mots (in his own words)" au lieu de "Il l'a dit à sa manière". "Il me l'a laissé savoir (let me know)" au lieu de "Il me l'a fait savoir". Et enfin un autre verbe à préposition: "Tu attends après lui? " au lieu de "Tu l'attends? " tout simplement.

A moi maintenant d'attendre vos commentaires.

RELIGION

JACQUES JOHNSON O.M.I.

Quand je pense tout seul...



Le Pape Jean Paul II

En moins de deux mois je me surprends à écrire un troisième article sur un pape contemporain. J'écrivais à propos de la mort de Paul VI et de la mort de Jean-Paul I. Je compte bien écrire à propos de la vie et de la nouvelle promesse surtout que nous apporte l'élection surprise de Jean Paul II.

L'élection de ce cardinal polonais, dont le nom m'échappe encore, à la chaire de S. Pierre a suivi de très près l'élection d'un autre inconnu, le Cardinal Luciani, le regretté Jean-Paul I. Une des leçons que m'apporte ces élections c'est de ne pas porter trop de crédit aux prédictions des journalistes ou des clercs quant à l'élection d'un Pape. Après la mort de Jean-Paul I on pouvait lire dans tous les journaux que la formule découverte par les cardinaux était la bonne, et que le prochain pape se devait d'être italien, pasteur, et n'avoir pas trempé trop dans la curie romaine. Très peu affirmait la possibilité d'un pape non-italien, et personne sûrement ne songeait à un cardinal polonais.

Ce qui me semble avoir étonné le plus c'est que ce regroupement varié de clercs plutôt âgés que sont les cardinaux ait pu produire un concept aussi jeune et même révolutionnaire que l'élection d'un cardinal relativement jeune (58 ans) provenant d'un pays sous un régime communiste. Un parfait étranger, sans expérience de la curie romaine, un type qui rappelle étrangement le héros du roman de Morris West: "In the Shoes of the Fisherman"est devenu notre "Saint-Père" à tous.

Pour être créateur à ce point il semble bien que la main de Dieu a conduit le conclave. Une remarque du Cardinal Léger nous donne une indice de ce qui a pu se produire. Dans une interview télévisée, l'ancien Archevêque de Montréal, décrivait l'esprit dans lequel les cardinaux entraient en conclave. Leur seul soucis était pastoral, disait-il. Aucun élément politique ne venait s'y mêler, mais c'était plutôt une grande préoccupation d'ordre spirituel qui les animait. Je conclus par ces mots que ces chefs spirituels que sont les cardinaux étaient vraiment ouverts à l'Esprit Saint et qu'ils ont été guidés par Lui dans le choix de Jean Paul II. Lorsque notre préoccupation est sur Dieu et lorsque notre soucis est d'accomplir Sa volonté par dessus tout nous devenons suprêmement libres. Nous sommes à Son écoute, nous sentons Sa présence et faisons l'expérience d'une grande paix intérieure même en poursuivant une route qui peut nous paraître insolite au prime abord. Je ne doute pas que les cardinaux en conclave ont dû se sentir surpris de leur choix. Ils en ont peut-être été effrayés aussi car c'était un choix radical, qui se coupait du passé et qui lançait l'Eglise toute entière sur des sentiers inconnus. Que ces hommes marqués ordinairement par la prudence et un esprit conservateur aient osé élire un collègue polonais et ouvrir une ère nouvelle dans l'Eglise, c'est un signe de l'action singulière de l'Esprit Saint au sein du conclave. Leur prière: "Veni Creator Spiritus" du début du conclave a été répondue.

Ce que sera Jean Paul II? Il est trop tôt pour le savoir et je commence à me méfier des prédictions. Je pense cependant que l'Eglise ne sera plus la même, et que le nouveau Pape ouvrira de nouvelles voies et qu'il sera Evêque de Rome d'une nouvelle manière.

Il ne pourra pas cependant apporter seul un regain de vie qui s'impose à l'Eglise. Il faudra que tous les Chrétiens s'efforcent de participer plus à plein à la vie de l'Eglise et d'acceptèr de devenir davantage instrument de Dieu au service de nos frères et soeurs du monde entier. Le nouveau Pape aura besoin de tous comme nous aurons besoin de lui.

Petites Annonces

AUTO A VENDRE

Citroën GS - 1970 - Voiture unique et de collection. Prix ferme de $1,800. Bonne condition. 479-3040 - 479-5566

A VENDRE

Station de service TEXACO avec confiserie et restoroute sur la route achalandée no 36 à BROSSEAU. - Bâtisse en ciment 32' x 48'. - Résidence à l'arrière. - 1.08 acres. Inventaire et meubles inclus dans le prix de $80,000. Raison de la vente: autres intérêts. Pour information, téléphoner à: Bob Bachelet - 1-657-2237 ou 1-657-2246.

A VENDRE

Mobilier de chambre
Mobilier de salon
·Mobilier pour chambre à coucher
Tél: 437-0357

A VENDRE

Tables de salon en chêne. A voir: $175.00
Ronde avec diamètre de 24" approximativement
Ronde avec diamètre de 40" approximativement
Tél: 466-9587, après 21 heures

A VENDRE

Mobilier de chambre à coucher. Style méditéraneen, 2 bureaux, 2 tables de nuit. Très propre $450.00. Tél: 466-9587 après 21 heures

A VENDRE

1 refrigérateur Philco, 17' pieds cubes $250.00

Poêle Viking, four autonettoyant, 350.00

Laveuse à vaisselle (dishwasher) Whirlpool automatique, 200.00 émailler vert avocat
Tout en excellente condition.
Appeler 487-6265

Conseiller requis pour la maintenance de la peau 100 pour cent Naturelle et Organique (Nutri-Metics)
Tél: 475-3722

On demande:
Suite meublée ou semi-meublée
- 2 chambres à coucher pour 2 personnes sobres et honnêtes
Appelez Mme Chartrand à 471-3452

A LOUER

Près du Collège St-Jean
Coût: $550.00 par mois
2 chambres de bain
3 chambres à coucher
Dépôt requis: $550.00 (dommages)
Tél: 973-3793 (après 6 heures)

VOYAGES



CET HIVER VOYAGES DE SKI FORTRESS MOUNTAIN

Le 9, 10 & 11 février 1979. Nous prenons dès maintenant vos réservations. Places limitées. Dépôts requis de $25.00 par personne. Pour plus de renseignements, nous rejoindre à Voyages Prestige Ltée Tél: 424-6792

Dame demande

Dame garderait enfants chez elle du lundi au vendredi.
Tél: 475-4109

GARDERAIT

Fillette de 3 ou 4 ans

Tél: 466-2449

LA PETITE ECOLE

Programme d'immersion française pour enfants de 2 à 5 ans. Requiert les services d'un professeur immédiatement. Compétence exigée: Entraînement pour âge pré-scolaire ou équivalent.

Tél: 439-3254 avant le 15 octobre.

TRAVAUX

- Menuiserie générale et rénovation. 15 ans d'expérience. Hervé Roussel 7835 - 159e rue app. 111, Edmonton, tél.: 487-5245.-

NOS TARIFS

PREMIERE INSERTION: $1.50 pour 20 mots, 5 cts du mot additionnel.
CASIER POSTAL 4.00 /mois

ERREURS: La responsabilité du journal est limitée à la valeur de l'annonce et toute erreur doit nous être signalée avant la seconde parution.

HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant LUNDI à 12h00 (midi) sera insérée dans le journal du mercredi.

ATTENTION!

Afin de promouvoir les petites annonces, toutes annonces classées venant des particuliers seront gratuites durant le mois de novembre et décembre.

Le Franco Albertain REFLET



l'Elégance: un respect de soi

"La mode, c'est ce qui se démode"

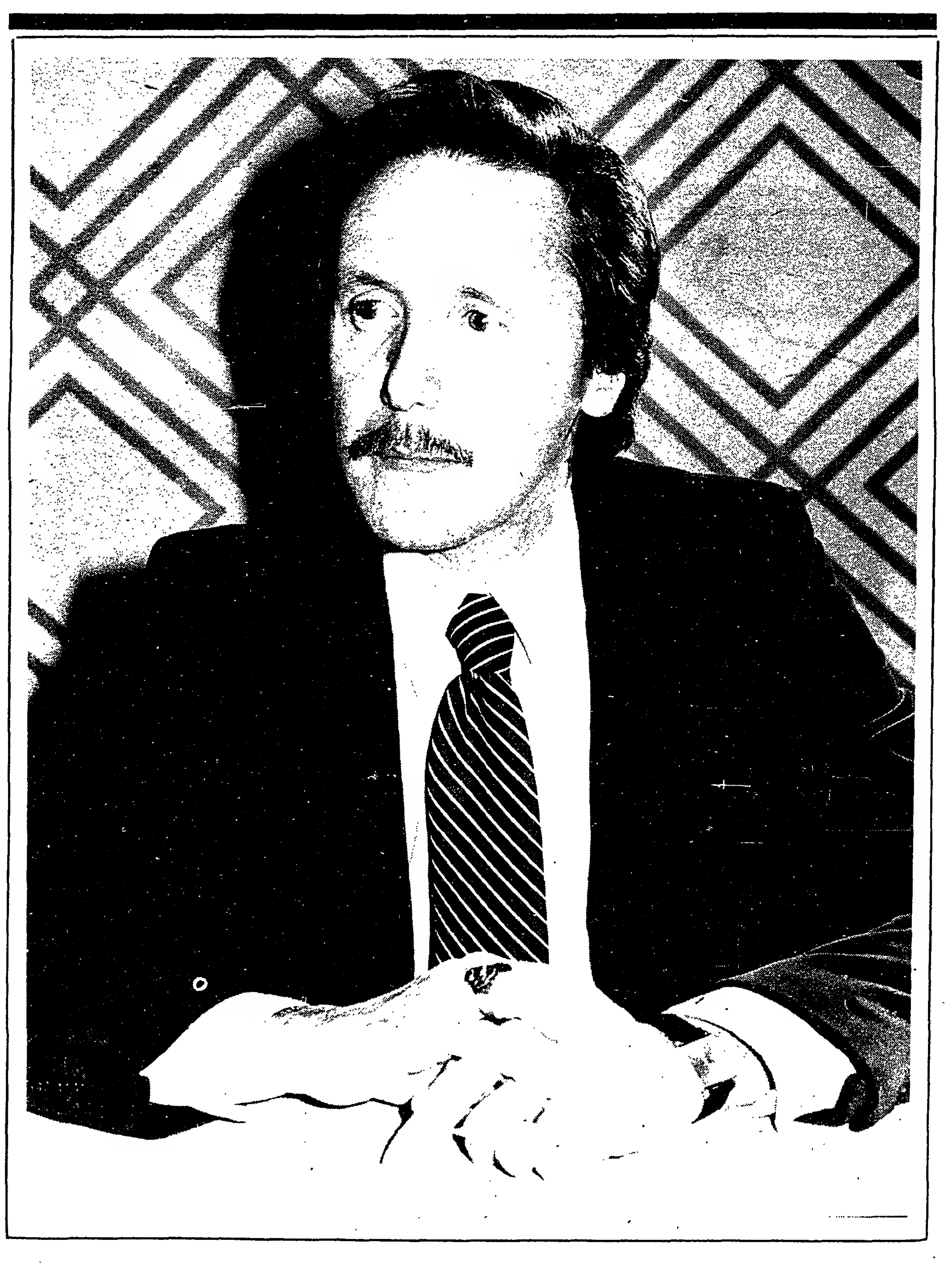
Mlle Chanel

"L'élégance ne s'achète pas. C'est d'abord un respect de soi, c'est une façon d'être en soi, une chose de tous les instants."

C'est par ces paroles que s'ouvrait la causerie de monsieur Michel Robichaud, conférencier invité par le Comité Culturel de la Société Franco-Canadienne de Calgary, au Centre des Congrès de Calgary.

Ce premier dîner-causerie bilingue, subventionné par le Secrétariat des Projets Spéciaux, et par les Fonds St-Jean , avait pour but d'intégrer les deux cultures, anglaises et françaises, dans une même soirée, de les unir, "pas en les séparant, les anglais d'un côté, les français de l'autre, non, non, ensemble, tous ensemble."

Voici le compte-rendu de la conférence prononcée par monsieur Robichaud:



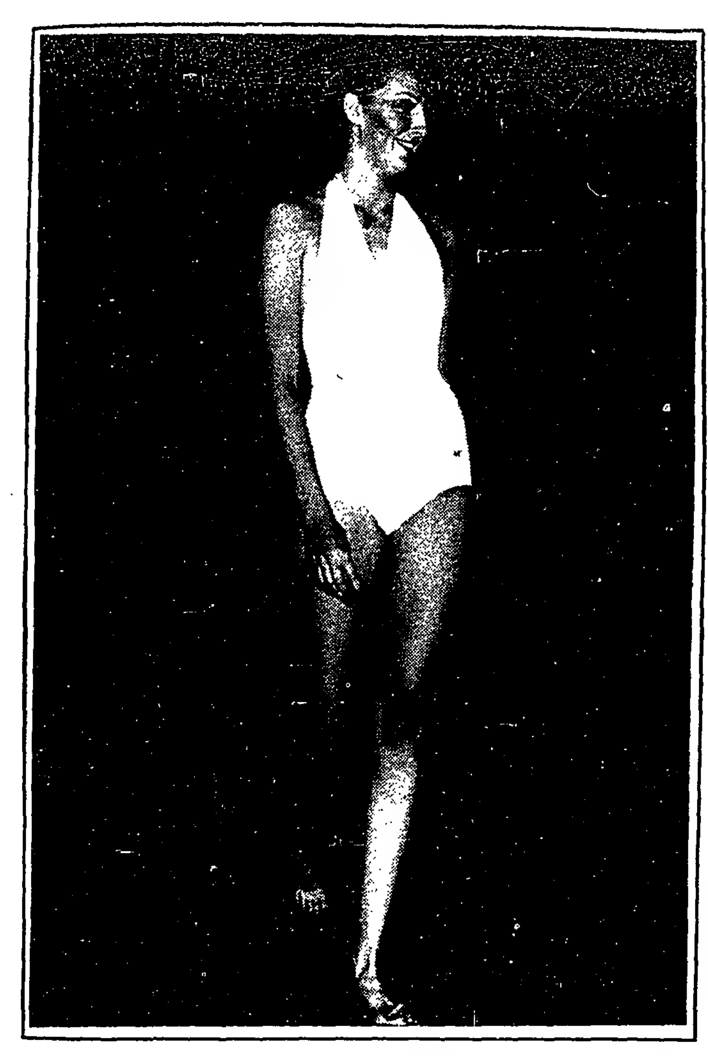
"Ce soir, je parlerai d'élégance, thème de la soirée, pour plus tard, vous présenter quelques exemples, qui je l'espère, caractériseront un peu ce qui j'expliquerai au cours de ma conférence.

"J'ai intitulé ma causerie: 'L'Elégance, un respect de soi', parce que j'aimerais qu'on fasse la différence entre ce qui est : la mode et ce qui est: l'élégance.

"Quand on parle d'élégance, on pense automatiquement aux vêtements. Mais l'élégance, c'est avant tout, une façon d'être et cette façon d'être est une affaire de tous les instants. C'est une question d'âme, une question de coeur, une question d'esprit. Je crois qu'il est tout-à-fait inutile de penser qu'on sera élégant si on pense 'mesquin', si on pense 'petit', si on ne peut voir grand. Si quelqu'un donc, décide d'être élégant, il lui faut avant tout, être élégant naturellement, que son élégance lui vienne de l'intérieur de soi. Il lui sera ensuite un peu plus facile d'être élégant à travers ses vêtements.

"C'est évident que le vêtement lui-même est très important en tant qu'enveloppe extérieure de la personnalité, mais c'est un accessoire inutile si la base fait défaut. On peut construire le plus bel édifice (et j'ai vu qu'à Calgary, il en pousse partout même si cela ne fait pas le bonheur de tous), mais si ce bel édifice, le plus beau de l'extérieur, n'a pas de base solide, de fondation profonde, il serait inutile. Il en va de même pour l'élégance.

"Il y a des personnes qui semblent être élégantes; elles en ont la forme. Très souvent, vous voyez entrer une personne dans une pièce, vous ne la connaissez pas, mais vous apercevez une femme qui vous croyez très élégante: elle entre, habillée selon la toute dernière mode; elle a dû payer son manteau très cher. Malheureusement, aussitôt assise, elle ouvre la bouche et c'est tellement ennuyeux, tellement



bête, qu'on ne peut s'empêcher de penser qu'elle aurait été mieux d'être moins élégante, physiquement, mais de l'être, mentalement, un peu plus. On se rend compte aisément, dans un tel moment, que l'élégance ne vaut absolument rien si on n'a rien appris d'autre.

"On dit que l'élégance extérieure requiert de l'aisance financière. Il est bien entendu que quelqu'un qui en a les moyens peut, en principe, être plus élégant. Mais je ne suis pas toujours d'accord avec cette idée car des gens qui en ont les moyens et les facilités croient à ce moment-là, qu'en achetant une robe qui leur coûtera de $300 à $2,000 , eux, ils achètent l'élégance. Ce n'est pas cela du tout. Comme je le mentionnais, l'élégance, c'est tout autre chose. Au contraire, le fait d'avoir trop d'argent et de pouvoir s'acheter des vêtements trop luxueux, peut devenir, très très souvent, un 'handicap'.

"Je pense qu'une femme qui a un petit budget et est obligée de voir à ce que chaque pièce de sa garde-robe soit importante, cette femme-là planifie d'avantage, sans doute, mais elle a de meilleures chances d'être élégante plus naturellement.

"Ce n'est pas facile d'être à la mode avec de l'argent, même si au cours des siècles, c'est l'aisance pécuniaire qui a déterminé. certaines élégances. La différence des classes qui a été établie presque toujours par la classe privilégiée, a fait que c'est elle qui a dicté la mode. Pour elle, c'était très important d'acheter des vêtements chers. Mais la classe privilégiée n'a pas toujours réussi à obtenir, à coups d'argent, l'élégance.

"On se rend compte maintenant que ça change et que souvent, la mode nous vient de la rue,elle vient des gens qui ont renié cette valeur dans le vêtement. Eux préfèrent être confortables et leur conception du confort nous apporte de nouvelles modes.

"La classe privilégiée a souvent imposé des modes 'incommodes', le port de certains vêtements spécifiques encombrants. De nos jours, c'est devenu une affaire démocratique. C'est plutôt par tradition et évolution culturelle que se détermine le type ou la pente du vêtement qui sera porté.

"La façon d'imposer une mode à coup d'argent a tendance à disparaître. C'est la démocracie qui fait que maintenant, même les couturiers ont parfois du mal à imposer certaines modes. Il existe aussi un certain snobisme qui voudra faire tout-à-fait le contraire de la mode.

"Certaines gens ont imposé certaines mode, par exemple, le blue-jeans qu'on voit circuler depuis quelques annés. Cette mode est vraiment un snobisme, de contradiction. Les jeunes veulent porter le 'jean', à tout prix. Mais pas n'importe quel 'jean': il faut que ce soit le 'JEAN' de la maison qu'ils ont choisie; il faut qu'il soit de la bonne longueur, de la bonne largeur, qu'il soit délavé de la bonne façon! La mode devient, à ce moment-là, et d'une autre façon, on s'en rend bien compte, un snobisme réel, qu'il faut absolument suivre.

LES SNOBS EN " JEAN"! ! !

"Je crois qu'à ce moment-là, les jeunes qui ne veulent porter que le 'jean', sont beaucoup plus snobs que leurs parents qu'il traitent facilement de bourgeois. Ils le sont tout autant, à leur propre façon, mais refusent de le croire.

"En voici un exemple frappant: mon frère qui est directeur d'un énorme collège à Montréal, me disait que les 'jeans' et les tenues trop sportives sont interdites, justement, dans cet esprit-là. Alors, le matin, on voit arriver les jeunes en 'jeans'; ils se changent pour monter en classe, et au déjeuner, ils se rechangent pour ne surtout pas être vus avec un pantalon ordinaire, car ça, c'est inconcevable!

"Ils perdent donc, régulièrement, au moins un quart d'heure à tous les jours, pour se changer... et si cela n'est pas du snobisme, alors, je vous demande: Comment appelez-vous cela?

"La mode, c'est ce qui se démode", phrase célèbre de Mlle Chanel, et qui résume tout le problème.

"Il y a des gens qui irradient la bonté, la foi, l'amabilité. Il y a des gens qui sont une présence extraordinaire quoiqu'il arrive, en toute circonstance. Ils irradient une espèce de bonté et même s'ils veulent demeurer discrets, ils n'y arrivent pas, tellement leur présence est plaisante et gracieuse.

"C'est peut-être une question d'éducation ou d'hérédité, mais ce n'est surtout pas une question d'argent. Comme je le disais tout à l'heure, l'argent peut être un 'handicap' dans le cas de l'élégance.

"Parlons de l'élégance dans les manières, car je pense que voilà une chose qui touche un peu à tout le monde.

"L'élégance de tous les jours, c'est une façon, la première probablement, d'être élégant. Il est certain, et j'en ferai sourire quelques uns peut-être, que si nous n'arrivons pas à être élégants dans le couple, d'abord, il sera assez difficile de le devenir en groupe. Comprenons donc que l'élégance, c'est d'abord l'élégance avec son conjoint, tous les jours. Dès le matin, il ne faut pas se laisser tomber dans la routine, dans les choses auxquelles nous n'aurions pas penser au début de notre mariage.

"Souvent, les femmes reprochent à leur mari ou leur ami, de lire les journaux à table, tandis qu'elles, elles ne prennent même plus le temps de se coiffer convenablement pour lui, ou encore, qu'elles portent leur vieux déshabillé, soit-disant, que 'ce n'est que pour mon mari'; leur beau peignoir, elles le gardent pour un douteux séjour à l'hôpital! ou pour quand elles sont malades, ou encore pour répondre à la porte! Il vaut mieux les user, vos beaux ensembles, mesdames, car le mari doit être le premier à en profiter, c'est tout de même lui qui vous voit le plus souvent!

"Quand on parle de l'élégance dans toutes ses ramifications, on se réfère alors au civisme. Ce sont les détails de tous les jours qui font qu'on est élégant.

"Combien de gens par exemple, conduisent leur voiture la main sur le klaxon, qui baissent la vitre de leur auto pour jeter des déchets dans la rue. Automatiquement, ces gens-là sont éliminés du civisme , ils ne sauront jamais être élégants. Il ne s'agit pas de jouer à l'élégance quand d'être élégant avec soi-même, même quand on est seul. C'est la façon de l'être tout au fond de soi-même; puis le respect de l'autre, de son conjoint, et éviter la routine."Un mari qui entre du

travail et qui immédiatement veut manger, sans s'occuper de demander des nouvelles de la journée à sa femme, qui n'a de pensée que pour lui-même, cet homme ne peut avoir une grande élégance, c'est certain, ou un grand coeur.

"Il y a aussi les manières à table qui font partie de l'élégance.

"Toutes les femmes aiment que leur mari, ou leur ami, s'habille convenablement: c'est une chose simple qu'il faut faire. Car si on ne commence pas chez soi, c'est très difficile de commencer ailleurs, évidemment.

"C'est là simple question de tradition, d'habitude. Pour moi, ayant été élevé assez strictement, c'est peut-être chose plus facile. Chez moi, il n'était jamais toléré qu'on passe à table sans avoir sa veste; faisait-on trop de bruit, automatiquement, on sortait de table, etc. Je ne regrette pas cette discipline, au contraire. Maintenant, il est lamentable de voir le laisser-aller des gens; gens qui se promènent dans des tenues effroyables, qui s'approcheront de table dans, vraiment. de tristes tenues ou qui iront jusqu'à se promener en shorts sur la rue, ou en T-shirts. Malheureusement, ce sont souvent les gens qui n'en ont pas la taille qui se permettent ces manières. La femme la plus grosse se pavanera en short, tandis que le plus gros homme lui, paradera un T-shirt tout étriqué. Pensez un instant qu'une fois enlevés le short et le T-shirt, ces gens ont tout aussi chaud: autant en prendre son partie et au nom du simple civisme, respecter les gens qui nous regardent.

"Car cela aussi fait partie de l'élégance.

SE REFAIRE LA TAILLE, SI NECESSAIRE...

"Parlons maintenant de la taille.

"Si on veut parvenir à l'élégance, à travers la mode, se refaire la taille, si besoin est, est chose très importante.

On nous dit souvent: 'Vous, les couturiers, vous présentez vos collections sur des femmes minces. Ces robes sont difficiles à porter pour des femmes grosses ou des femmes qui n'ont pas la taille idéale.'

"C'est bien entendu que quand nous présentons nos collections, nous voulons les présenter du mieux que possible. Inutile de les présenter sur des personnes qui ne sont pas de taille normale, car on souhaite présenter la mode à son mieux. C'est pourquoi on la présente sur des femmes qui se rapprochent le plus de la taille idéale. Il n'en tient qu'à nous de nous rapprocher le plus possible de cette taille idéale.

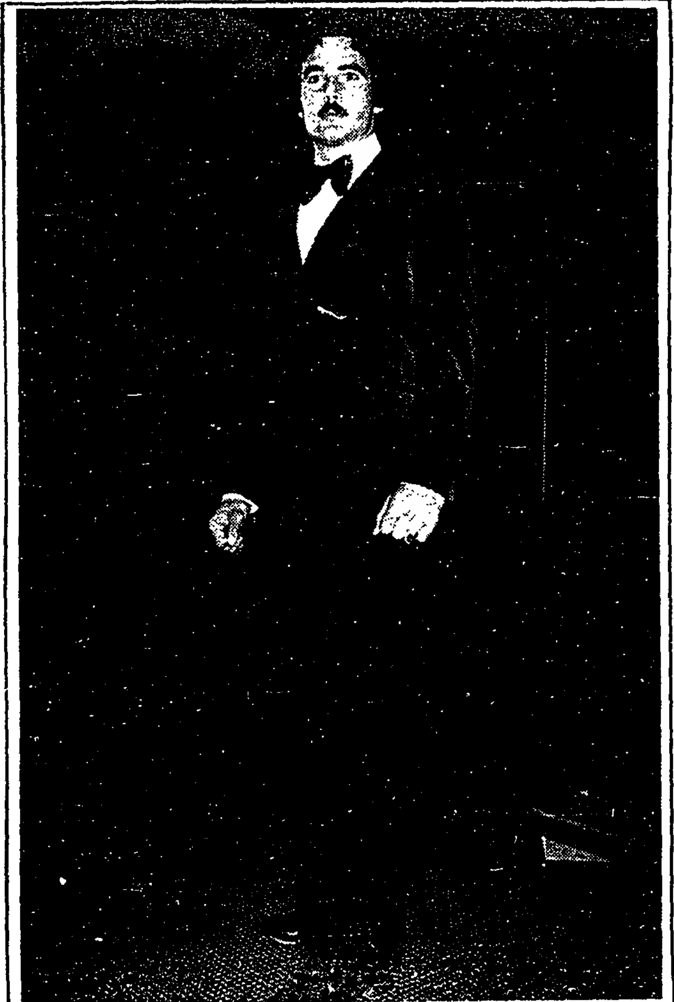
"Vraiment, nous faisons un choix: ou nous décidons de manger et d'être gros, ou nous décidons d'être élégants. Que quatre cas sur 100 de personnes qui sont grosses, relèvent de la médecine. Il faut donc prendre soin de sa diète et perdre du poids.

"Pour être mise avec élégance, on devrait pouvoir porter des robes de tailles variants entre le 6 et le 14 ans.

"Il y a aussi une question de personnalité. Il ne faut pas généraliser. Il y a des gens très robustes qui sont quand même très élégants, par contre, on trouve des personnes très minces qui sont minables. Il y a des gens qui portent n'importe quoi, car ne s'étant jamais regardés honnêtement, ne se connaissent pas du tout.

"Autre chose importante aussi pour la taille,c'est qu'on réussit, quand on est plus mince, à conserver une démarche plus souple, plus jeune, un peu féline, comme on peut remarquer parfois, chez les mannequins. C'est bien évident que si on habille un 10 ans, on possèdera une démarche plus légère que si on porte un 20 ans!

"Il faut s'accepter avec sa taille et aussi, et c'est là la question la plus difficile en élégance, s'accepter avec honnêteté.





Il faut vraiment se regarder, s'apprécier, puis se dire: 'Je suis faite ainsi, je m'accepte ainsi et je veux être élégante'. Il ne faut pas tricher avec soi-même.

"Il y a des gens qui se regardent, qui se regardent même tout le temps, et qui se trompent eux-même. Comment peut-on être élégant quand on se trompe soi-même.

"Admettons que vous gagnez quelques livres au cours de quelques semaines mais que vous persistez à changer la position de votre miroir pour vous regarder sous un meilleur angle; puis vous abaissez les lumières pour moins voir, enfin que vous jouez à tous ces petits trucs, vous risquez alors grandement de très mal vous habiller.

"Non. Vraiment, De vous regarder d'abord, des pieds à la tête, c'est le secret de l'élégance. Ensuite, dites-vous:'Je suis grosse, je maigris, je m'habille en plus foncé'. Ou encore: 'Je n'ai plus l'âge de porter des manches courtes, je porte donc des manches longues'. Enfin: 'Plus de shorts, je porte des pantalons'. A partir de ce moment-là, il n'y aura plus personne pour remarquer que vous ne portez plus de shorts, mais bien des gens remaqueront que: 'Tiens, elle est tellement plus élégante! '

Si vous avez un nez que vous n'aimez pas et que durant des années vous parlez de le faire opérer mais n'en avez jamais rien fait, alors décidez de l'accepter. Etudiez une coiffure ou, pour le cacher, pour le mettre en évidence: à vous de décider. Il faut accepter nos imperfections et le fait que tous, nous vieillissons.

"On aime tous paraître constamment jeunes, mais il ne faut pas aller à l'encontre de l'élégance pour ce faire.

"Si on se teint les cheveux, par exemple, on doit le faire très discrètement afin de ne pas mettre les rides en relief par des bruns et des noirs sombres, du temps de notre jeunesse.

"On devrait aussi éviter de porter des vêtements trop ajustés qui révèlent les formes plus lourdes de l'âge.

L'ELEGANCE EST UN PLUS

"L'élégance est un plus. Elle a une grande influence sur les gens qui nous entourent. Un employeur est souvent très influencé par l'image que lui présente un futur employé. On s'habille donc en conséquence quand on se cherche un emploi.

Vis-a-vis de la mode, les hommes ne sont pas libérés du tout. Voici quelques petits détails qu'il faut essayer de retenir.

"Il ne faut jamais porter des habits noirs ou très foncés le matin. Ces couleurs sont réservées pour les soirées seulement. De même qu'on ne porte pas de chemise blanche ou bleu-ciel le matin.

"Il vaut mieux, à cause de notre climat froid et nos longs hivers sans soleil, porter des habits de couleurs beiges, bleus, de couleurs pâles, afin de ne pas insister sur notre teint tellement pâle en hiver.

"Une chose certaine, cependant, on ne devrait faire de concession au confort!

***



"La mode, c'est le problème de l'éternelle jeunesse et son but est d'abord de se couvrir tout en soulignant sa personnalité, tout en s'agençant aux événements et aux lieux."

La collection de Michel Robichaud reflète vraiment le thème se da causerie: l'Elégance, thème qu'il vit lui-même et qui se retrouve dans sa personnalité et ses gestes.

Quatre mannequins des écoles Patty Falconer Academy of Modelling et Larry Parish sont venus défiler devant un public attentif et souvent admirateur, portant des sorties de sports, de croisière, de soirée et des déshabillés.

La collection annonce, en général, des silhouettes d'avant-garde: ligne droite; robe porte-feuille échancrée à la jupe; taille très souple, à peine soulignée; épaules assez accentuées; bottes courtes, puisque la mode demande une longueur qui laisse voir un peu plus que la cheville.

Dans sa collection 'croisière', les mannequins portaient de petites calottes portées sur le front, "afin de cacher une coiffure qui n'aurait pu être reprise après le bain de mer".

Pour les messieurs, cardigans beiges et couleur mastic, écharpe plus foncée, laissée pendante, sans noeud. Pour le soir, veston de velours brun foncé, à double boutonnière, pantalon de soie brun-gris, large noeud papillon sur chemise coquille d'oeuf. Le manteau d'hiver est très ample, long, serré à la taille par une large ceinture.

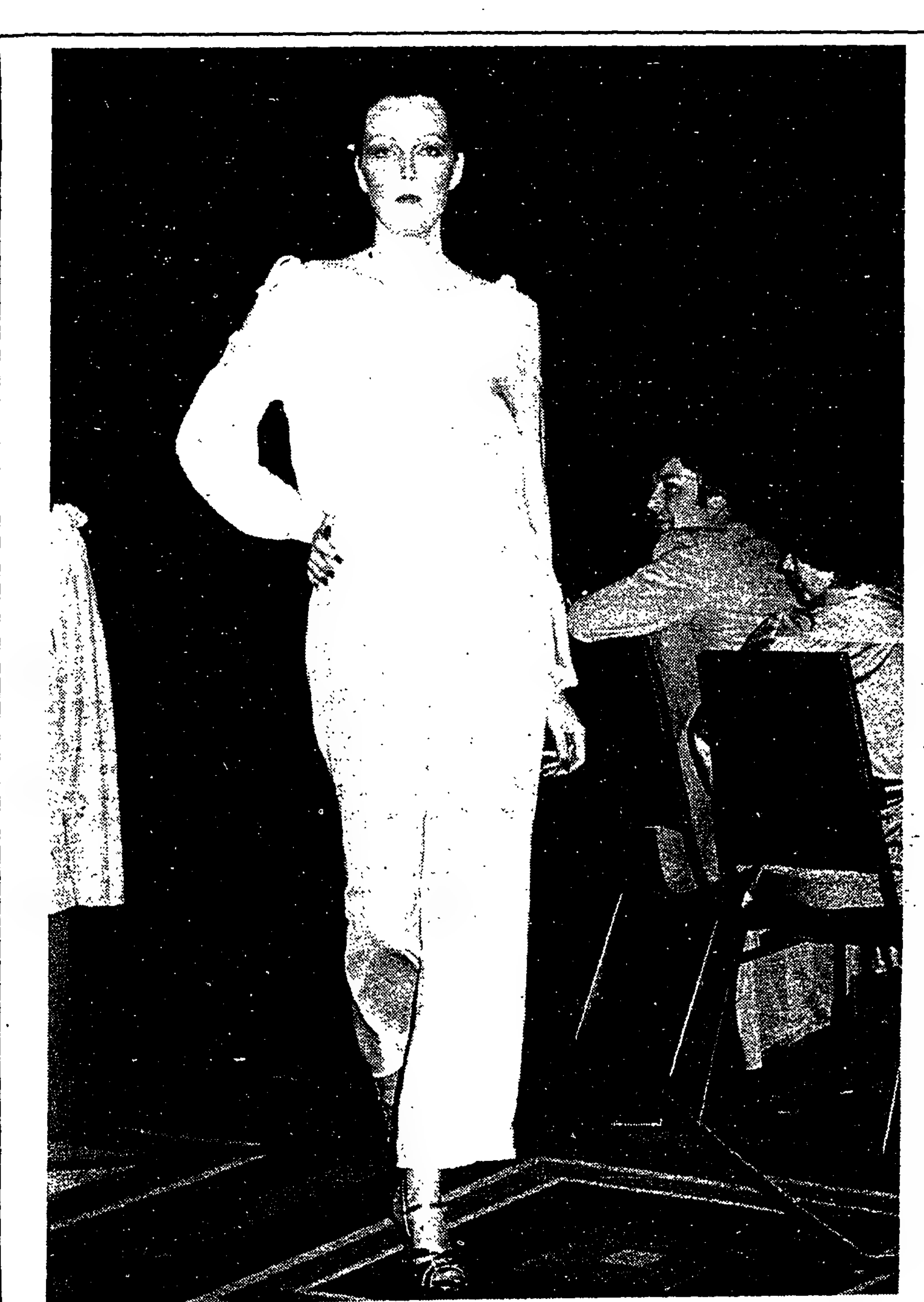
Aux dames, monsieur Robichaud suggère "le bas et soulier foncés, afin de prolonger la jambe".

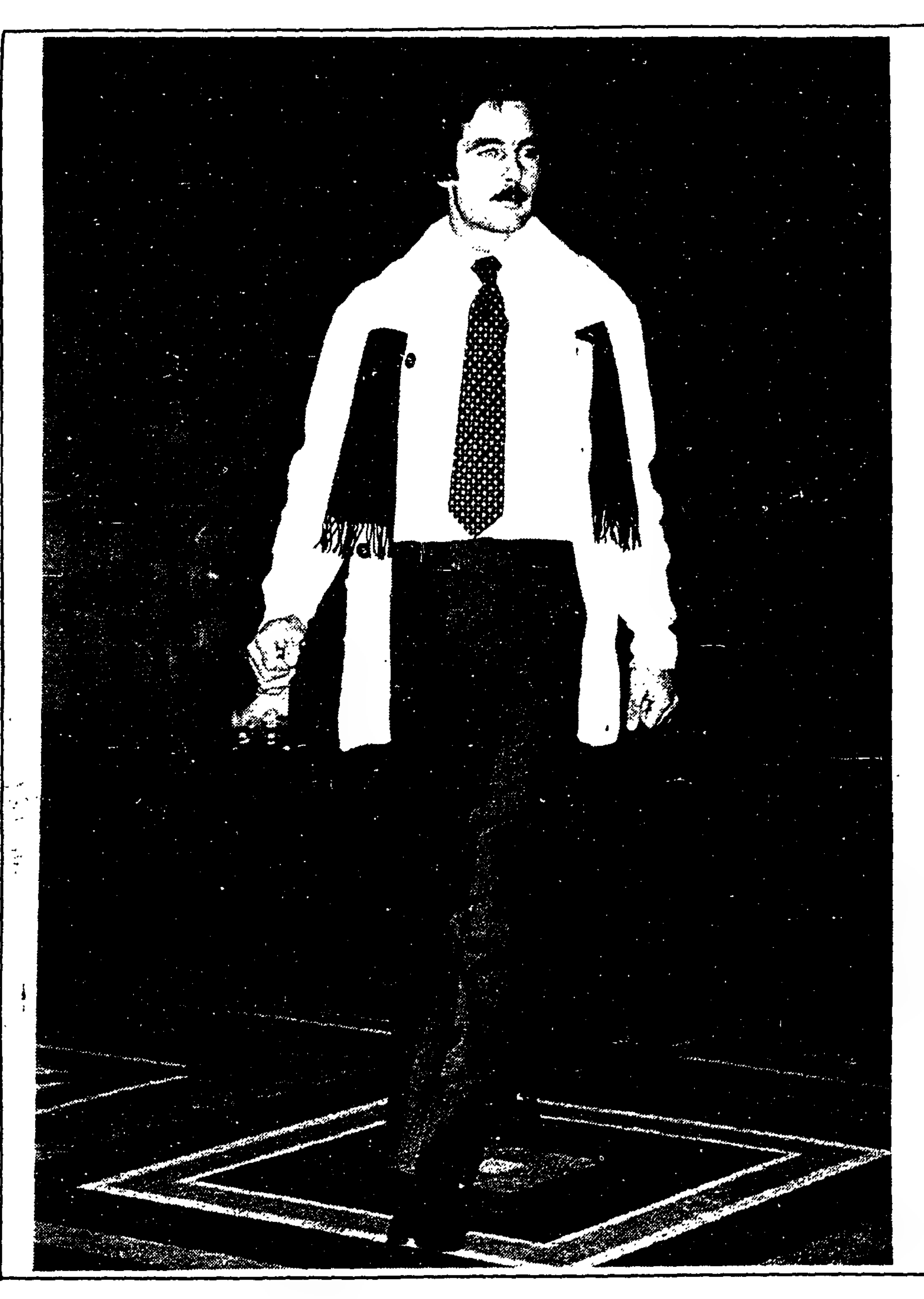
Ses collections de prêt-à-porter sont fabriquées en 4 couleurs: noir, blanc, bourgogne et vert émeraude.

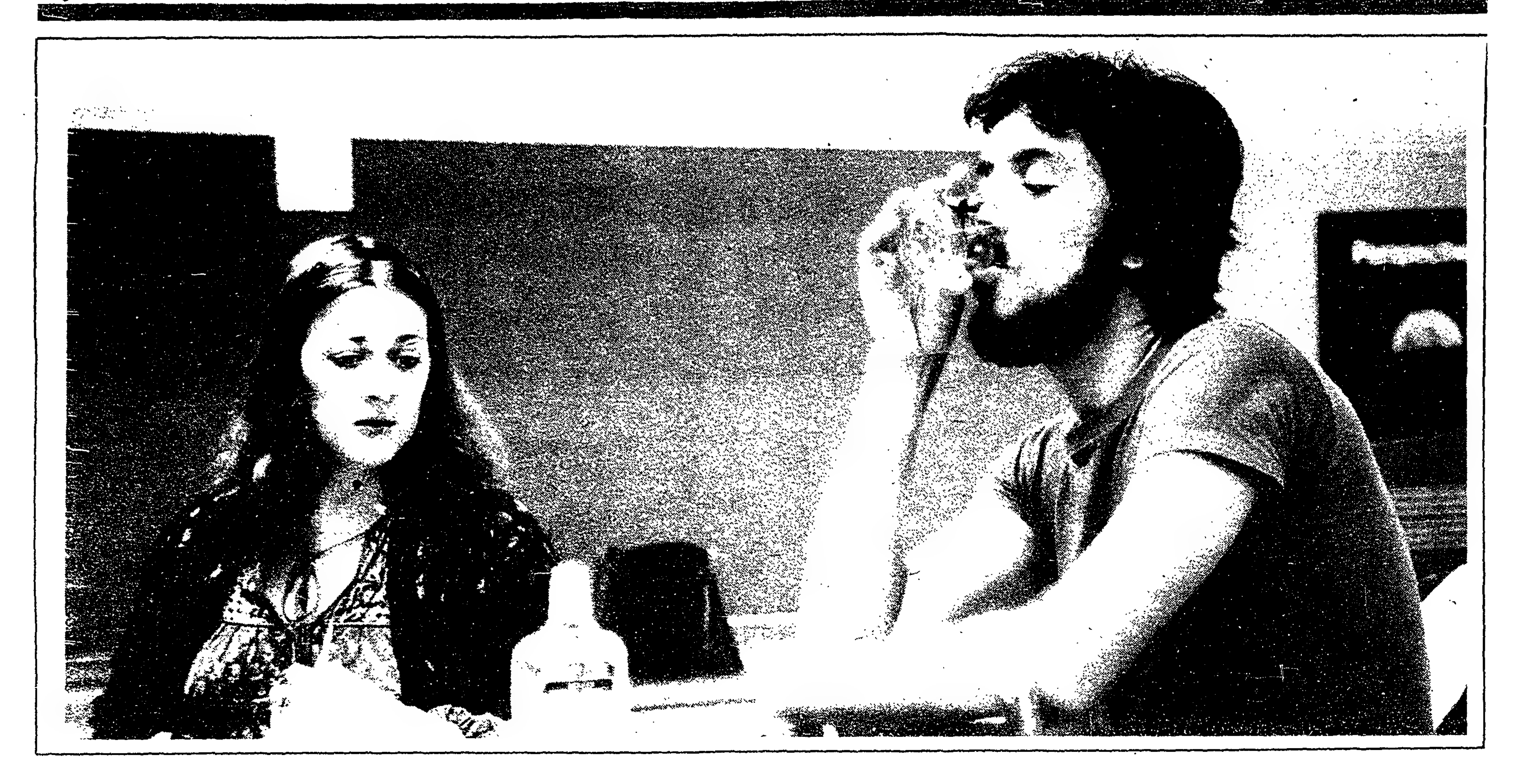
Il n'y a pas encore de magasin, à Calgary, où l'on peut acheter les collections et les accessoires Michel Robichaud, mais d'ici un an, 2 ou 3 endroits auront ses collections. Mentionnons que le magasin Henning d'Edmonton, est pour le moment, le dépositaire de monsieur Robichaud.

A la surprise générale, les prix quotés par le conférencier pour les différentes tenues de la collection étaient plus que raisonnables. Voici quelques exemples: Veston de velours et pantalon de soie, pour messieurs: $175.00. - Robe d'hôtesse blanche, à manches échancrées jusqu'à l'épaule: $80.00. - Manteau d'hiver pour homme, en poil de chameau: $250.00. - Ensemble de déshabillé de satin fleuri avec robe de nuit: $110.00

Monique Jeannotte Calgary







"Le temps d'une vie": à voir. . .

Christine Dyck

Une nouvelle saison vient de commencer au TFE. La première pièce "Le temps d'une vie", de Roland Lepage est "à voir".

Destinée à inclure toutes les formes d'expression dramatique à la disposition d'un écrivain et surtout d'un metteur en scène, c'est un spectacle "total". La danse, le mime, le chant incantatoire, tout y a une place et une signification - et c'est d'ailleurs cette intervention d'un choeur, à intervalle régulier, entre chaque scène, qui risque de dérouter le spectateur. *Destinés à donner au drame de la vie de Rosanna, une dimension universelle et une valeur symbolique, ces tableaux malheureusement ne semblent pas avoir réussis à ajouter quoique ce soit à la pièce.* Il m'a semblé, au contraire, qu'ils constituaient la faiblesse de cette mise en scène.

Il n'y a rien de plus difficile d'ailleurs que de créer une chorégraphie expressive et une utilisation du geste et de la voix qui, tout en faisant contraste avec la partie action de la pièce, l'explique et l'enrichit.

Le symbole des loups, par exemple, quoique très traditionnel, très facile à interpréter dans le contexte du sixième tableau, n'est pas rendu de manière à ajouter quelque chose au dialogue entre Rosanna et son frère. Et c'est dommage. Le spectateur a plutôt envie de sourire. Quant au premier choeur, celui de l'accouchement, à la lecture du texte, il fascine, mais sur scène, il devient presque absurde.

Cela dit, la partie dialogue du spectacle est de grande qualité, et les acteurs font plus que justice à la pièce.

MARIE ANDREE LASALLE: UN DEBUT PROMETTEUR

Disons d'abord que j'ai été émerveillé par l'interprétation de Marie-Andrée Lasalle qui fait des débuts plus que prometteurs. La scène finale suffirait à faire d'elle une professionnelle. D'ailleurs à cet égard, je n'ai pas pu m'empêcher de me dire comme il est surprenant de constater que la Québécoise "moderne", celle qui s'est mêlée au monde urbain, n'est pas tellement différente de sa mère ni même de sa grand-mère. Elle peut en avoir le physique, le ton de voix, elle doit en avoir l'âme.

Quant à Rosanna, jeune, Eve Marie Forcier, elle est boulversante dans la scène de la catin, la première blessure profonde qui marquera la femme, la première destruction de son univers affectif.

Les rôles masculins sont interprétés avec chaleur et force: Claude Préfontaine est convainquant dans la première scène, une entrée en matière pourtant bien intense. Dommage que le docteur Caron n'ait pas plus de personnalité. Le récit de ses angoisses d'homme, en face de l'inefficacité de sa médecine est dur. L'homme est anéanti et la résignation est difficile à assumer. Patrice Tremblay et Normand Fontaine sont tous deux à la hauteur. Par contre, le personnage même de Willie me paraît être une silhouette un peu mince dans une pièce par ailleurs très solide. L'appel du voyage, de l'aventure n'est qu'effleuré et le spectateur doit accepter tout simplement. *Peut-être est-ce en fait la même démarche que celle exigée de la part de* Rosanna.

George-Albert, Rémi Martin, est surprenant. Comme personnage d'abord, ce petit paysan précipité dans la folie des villes, complètement dominé par son succès de citadin, a permis à Roland Lepage de nous présenter un personnage extraordinaire. Tout est dans la langue et c'est un chef-d'oeuvre de composition. Un rôle difficile, très bien assumé par Rémi Martin, et nous ne sommes pas prêts d'oublier "jeewiss" !

LA LANGUE DU QUOTIDIEN

Ce qui m'amène à la langue du Temps d'une vie. Je doit l'admettre j'ai eu du mal à "lire" la pièce, mon oreille de française s'y prête mal. Mais c'est sur scène, que la langue orale qu'est la québécois doit être rendue. Et les acteurs sont spontanés, tous capables de s'exprimer dans cette langue que l'on associe toujours au Québec et à ses traditions. En fait, c'est elle qui fait la pièce parce que "Le temps d'une vie", c'est un drame intime. *Rien ne s'exprime avec passion, ni fureur. Le drame universel de ce destin, c'est* une usure lente où même les émotions les plus intimes sont étouffées, sans couleur.

C'est la langue du quotidien parce que la vie, contrairement à ce que pensent les grands passionnés lyriques ou mélodramatiques n'est pas une révolte perpétuelle, mais plutôt le long travail de la "couverte" sur laquelle travaille Rosanna. Chaque épisode contribue à la destruction patiente de la femme, mais c'est un feu modeste, sans éclat qui correspond au rythme lent d'une société rurale: c'est l'usure, "il faut se faire une raison..."

Et il n'est pas nécessaire d'être québécois, ni même de connaître la société québécoise pour y être sensible; la couleur locale n'y joue qu'un rôle secondaire.

Un bon spectacle bien choisi, bien mis en scène... un succès quoi. La saison a bien commencé.

La bonne alimentation: faut y penser



Du poisson, mais oui fantastique !


Huguette Cloutier

A-t-on encore le tabou de manger du poisson seulement le vendredi? Les plus avertis ont compris toute la richesse de cet aliment-santé et en font même un repas de gastronome. Mais la simplicité peut tout aussi bien réjouir les palais des connaisseurs et des nouveaux adeptes. Donc il faut commencer à manger du poisson par bon goût et par plaisir.

En effet, la découverte du poisson d'eau douce ou salée peut être un vrai défi. Se le procurer frais est sans doute un peu plus difficile et plus coûteux. Mais l'industrie alimentaire vient à notre secours en se chargeant de congeler, fumer et mettre en conserve les meilleurs produits pour notre bon avantage. Nous n'avons donc aucune excuse d'ignorer le poisson...

Voici quelques faits importants à considérer. Le poisson est une excellente source de protéine comme la viande mais contient moins de matières grasses que cette dernière. Par exemple, le porc, le boeuf et l'agneau contiennent 15 à 40 pour cent de matières grasses tandis que le poisson en contient moins de 5 pour cent à 20 pour cent pour celui mis en conserve dans l'huile. Le fait d'égoutter ce dernier lui donne une valeur d'environ 10 pour cent en matière grasse. Sont riches en calcium, le saumon, le thon, les sardines et certains mollusques et crustacés comme huîtres et homard en conserve. Mais il faut noter que ces derniers sont également riches en cholestérol (ajoutons ici les pétoncles, les crevettes, le crabe...) Les poissons et fruits de mer sont riches en vitamines du groupe B et en niacine. Dans le gras on retrouve la vitamine A et D. Ils contiennent cependant deux fois moins de fer que les viandes rouges et moins de calories également. C'est ce dernier facteur qui en a fait un aliment de choix pour les régimes amaigrissants et en a aussi fait un tabou. Il ne faut pas manger du poisson parce que ça fait maigrir, mais parce que ça remplace la viande. En fait le poisson apporte de la variété au menu et peut permettre d'étirer le budget alimentaire.

Abordons ce dernier point justement. A cause de la difficulté d'approvisionnement en poisson frais, ce dernier peut être plus dispendieux que son équivalent congelé. Pour ce qui est du poisson en conserve, dans l'huile il est plus dispendieux qui dans du bouillon, et le saumon coûte plus cher que le thon. Le poisson fumé peut être plus dispendieux mais offre plus de protéines à la livre. Les fruits de mer sont des gâteries qu'il est permis de s'offrir quelques fois. Vous pouvez acheter du filet congelé non apprêté et le paner vous-même. C'est une bonne économie et de meilleur qualité. Pour les sandwichs et mets en casserole employer du thon émietté plutôt qu'entier parce que la présentation n'a pas d'importance (comme dans une salade) et le coût est moindre. Le maquereau est très bon marché et peut remplacer le thon dans de nombreuses recettes comme les pains de thon, croquettes...

Pour le mot de la fin, disons que manger du poisson n'est peut-être pas encore entré dans nos habitudes alimentaires, mais le goût se développe, tout comme la curiosité d'essayer de nouveaux plats. Il y a beaucoup d'espoir pour demain et il faut penser sérieusement aux nombreux avantages que l'on peut tirer à consommer ces trésors de nos eaux canadiennes ou d'ailleurs.

Le Directeur général des élections

Le Directeur général des élections, — poste créé par la Loi des élections fédérales de 1920, — a le rang et les pouvoirs d'un sous-chef de ministère, avec traitement équivalant à celui d'un juge de la Cour fédérale du Canada. Nommé par résolution de la Chambre des communes, il communique avec le gouverneur en conseil par l'intermédiaire du membre du Conseil privé désigné à cette fin par le gouverneur en conseil. Il n'est amovible que pour cause, de la même manière qu'un juge de la Cour suprême du Canada. Dirigeant un personnel d'environ 45 employés permanents, il a pour fonctions de :

- Diriger la conduite administrative des élections, et exiger du personnel électoral l'équité, l'impartialité et l'observation des dispositions de la Loi.
- Veiller, directement ou par l'entremise du Commissaire aux élections fédérales qu'il est chargé de nommer, à ce que les dispositions de la Loi (y compris celles concernant les dépenses d'élection) soient respectées et appliquées.
- Transmettre au personnel électoral les instructions qu'il juge nécessaires à l'application efficace des dispositions de la Loi, et lui fournir le matériel et les accessoires nécessaires à la conduite efficace des élections.
- Tenir un registre des partis politiques et des agents enregistrés; recevoir des agents officiels des candidats et de l'agent principal de chaque parti enregistré les rapports dûment vérifiés des dépenses électorales et contributions; certifier le montant du remboursement auquel les candidats et les partis enregistrés ont droit en vertu de la Loi.
- Rédiger les rapports prévus par la Loi, et exercer les autres pouvoirs et fonctions que la Loi électorale du Canada lui attribue.

Après une élection générale, il faut un délai maximum de 12 mois pour préparer et rédiger les rapports et régler les comptes. De même, il faut au moins 12 mois pour commander, recevoir et distribuer le matériel et les accessoires nécessaires à la tenue de l'élection générale suivante.

De plus, on s'attend à ce que le Directeur général des élections fournisse conseils et assistance au Comité permanent des privilèges et élections de la Chambre des communes. Ceci implique des recherches et la rédaction de projets de modifications à la Loi électorale à être examinées par le Comité.

Il lui faut également revoir les procédures, réviser et rééditer les livres et circulaires d'instructions, mettre sur pied des programmes d'instructions à l'intention des présidents d'élection, et réviser avant chaque élection les délimitations des sections de vote de chaque circonscription.

En outre, il lui incombe de conduire les élections aux Conseils des deux Territoires du Nord-Ouest (15 membres élus) et du Yukon (12 membres élus) qui ne sont pas encoreériges en provinces. Des élections générales s'y tiennent tous les quatre ans.

L'intérêt croissant que portent aux élections les milieux universitaires du Canada a contribué récemment à élargir la tâche du Bureau du Directeur général des élections qui est amené à fournir régulièrement des renseignements et des conseils pour la réalisation de programmes de recherche importants entrepris dans des universités canadiennes.

Enfin, le Directeur général des élections doit surveiller et diriger la conduite des élections partielles tenues pour combler les vacances créées à la Chambre des communes.

Modifications à la Loi électorale du Canada

Le 16 décembre 1977, la Chambre des communes adoptait le projet de Loi C-5 et apportait ainsi des modifications à la Loi électorale du Canada. En voici les vingt-trois principales :

1—Les électeurs n'ont plus à indiquer leur occupation sur les documents d'élection.

2—Dorénavant, les recenseurs des régions urbaines se verront émettre et devront porter avec eux une carte d'identité.

3—Le président ou le secrétaire d'élection peut maintenant présenter des demandes sous serment au réviseur pour faire inscrire des noms d'électeurs sur la liste électorale. Les électeurs concernés devront présenter leur demande sous serment au président ou secrétaire d'élection et remplir un document l'autorisant à agir comme leur agent.

4—Les bureaux ordinaires de scrutin ouvriront à 9 h pour fermer à 20 h, HEURE LOCALE. Auparavant ils étaient ouverts de 8 h à 19 h, HEURE SOLAIRE.

5—L'électeur dont l'identité est mise en doute au bureau de scrutin pourra présenter des pièces d'identité, que le Directeur général des élections devra juger satisfaisantes. Dans le passé, l'électeur devait prêter serment dans les mêmes circonstances.

6—Au moins un bureau spécial de scrutin par circonscription devra avoir un accès de plain-pied. L'électeur frappé d'incapacité physique ne disposait pas de cette facilité dans le passé.

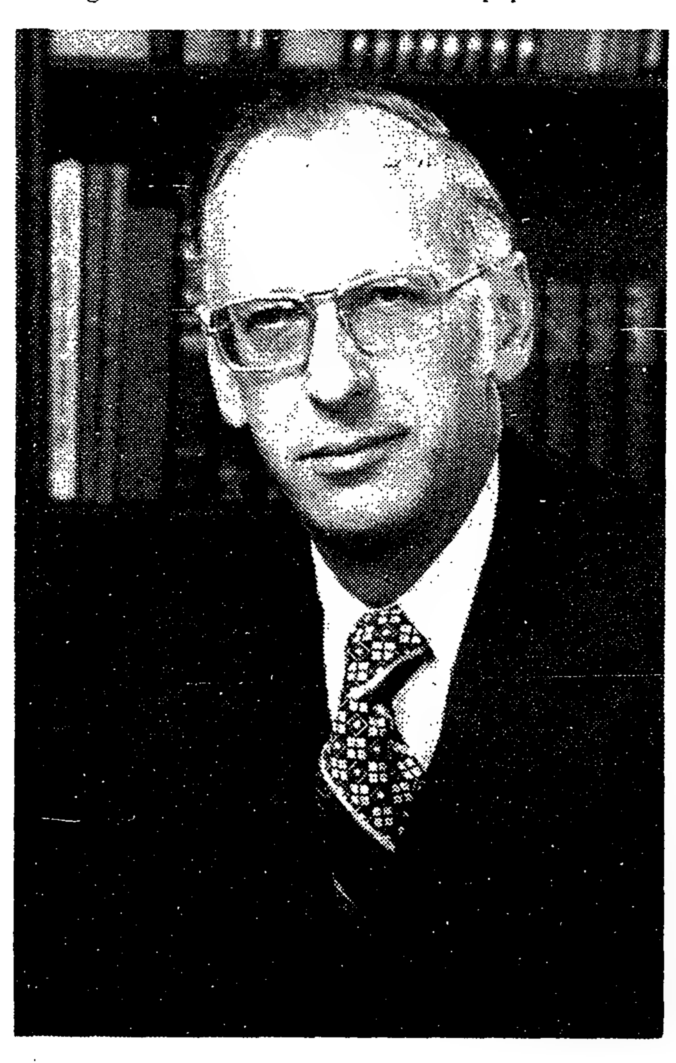
7—L'électeur qualifié pour voter à un bureau spécial et devant y avoir accès de plain-pied peut obtenir du président d'élection un certificat de transfert lui permettant de voter à un bureau spécial offrant cette facilité. La Loi n'offrait pas cette facilité dans le passé.

8—L'avis d'un scrutin spécial indiquera pour chaque bureau s'il offre ou non l'accès de plain-pied, et donnera les renseignements concernant l'émission d'un certificat de transfert pour voter à un bureau à accès de plain-pied.

9—Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts de midi à 20 h les samedi, lundi et mardi, neuf, sept et six jours avant le jour ordinaire de scrutin. Auparavant, ils étaient ouverts de 8 h à 20 h, les samedi et lundi seulement: une 3e journée est donc ajoutée.

10—Le vote par procuration est maintenant accessible aux membres de l'équipage d'un avion, d'une équipe topographique ou de forestiers ainsi qu'aux trappeurs.

11—L'électeur désirant voter par procuration pour cause de maladie ou d'incapacité physique doit présenter un certificat à cet effet signé par un médecin exerçant légalement. Ce certificat doit être sur papier à en-tête du médecin indiquant son adresse et son numéro de téléphone et attestant qu'il a personnellement examiné l'électeur.



M. Jean-Marc Hamel, né à Lotbinière (Québec) le 19 février 1925, diplomé de l'Université Laval de Québec (B.Sc.C. et M.Sc.C. avec mention en Administration) et boursier du Gouvernement canadien et de l'Université de Syracuse (M.P.A.), est le Directeur général des élections du Canada depuis juin 1966. Il avait auparavant rempli d'importantes fonctions à la Commission de la Fonction publique du Canada d'avril 1950 à août 1964, à la Chambre des communes (directeur de l'administration) d'août 1964 à novembre 1965 et au Secrétariat d'Etat (Adjoint au Sous-secrétaire d'Etat) de novembre 1965 à juin 1966.

12—Avant de permettre à l'électeur de voter à un bureau spécial de scrutin, on n'exigera que sa signature. Dans le passé, chaque électeur devait remplir et signer un affidavit.

13—Lors d'une élection générale, les électeurs incapables de voter aux bureaux spéciaux de scrutin ou le jour ordinaire du scrutin pourront le faire au bureau du président d'élection entre midi et 18 h et entre 19 h et 21 h, tous les jours, à partir du lundi 14e jour avant le jour du scrutin jusqu'au vendredi précédant le jour du scrutin, sauf les dimanches et les jours où les bureaux sont ouverts.

14—Auparavant, l'enregistrement d'un parti politique entrait en vigueur le jour de l'émission des brefs à l'élection générale suivant la demande d'enregistrement. Dorénavant, cet enregistrement n'entrera en vigueur que le lendemain de la journée où, à une élection générale, le parti aura des candidats officiellement présentés dans 50 circonscriptions, pourvu que la demande d'enregistrement ait été reçue au moins 60 jours avant l'émission des brefs à cette élection générale et que les 50 candidats aient été officiellement mis en candidature au 30e jour avant le jour du scrutin à cette élection.

15—Toute facture ou réclamation pour une dépense relative à la campagne d'un candidat doit être présentée par le réclamant dans les trois mois qui suivent le jour du scrutin. Donc, date uniforme dans toutes les circonscriptions pour la présentation des factures.

16—Les dépenses engagées par un candidat doivent être acquittées dans les quatre mois qui suivent le jour du scrutin. Donc, date uniforme à toutes les circonscriptions pour l'acquittement des factures.

17—Si le total des revenus d'un candidat est plus élevé que le total des dépenses faites en rapport avec l'élection, l'excédent doit être remis à l'association locale ou nationale du parti enregistré parrain du candidat ou, dans tout autre cas, au Receveur général du Canada.

18—Le titre de Commissaire aux dépenses d'élection est changé à celui de Commissaire aux élections fédérales, dont les responsabilités engloberont dorénavant toute infraction présumée à la Loi électorale: par exemple, personne ne pourra intenter des poursuites judiciaires en vertu de la Loi avant

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Modifications à la Loi . . .

(suite de la page précédente)

d'obtenir le consentement écrit du Commissaire. Cette modification a pour effet d'augmenter les responsabilités relatives aux enquêtes et aux poursuites pour toute infraction à la Loi électorale du Canada.

19—Les 6 h et demie d'antenne, aux heures de grande écoute, qui doivent être mises à la disposition des partis enregistrés, devront être fournies conjointement par le radiodiffuseur et le réseau. Cette modification clarifie les dispositions voulant que chaque radiodiffuseur et le réseau approprié accordent conjointement le temps aux heures de grande écoute.

20—Les dispositions spéciales quant au lieu de résidence ordinaire, dont jouissent les travailleurs temporaires à une élection générale, s'appliquent dorénavant aux étudiants qui occupent un emploi rémunéré entre les périodes académiques. Cette nouvelle disposition permettra donc aux étudiants qui travaillent en dehors du lieu de leur résidence ordinaire entre les périodes académiques de voter dans la circonscription où ils travaillent, ce qu'ils ne pouvaient faire auparavant.

21—Les dispositions concernant le temps accordé aux travailleurs pour aller voter sont modifiées comme il suit: les employeurs et employés pourront faire des arrangements acceptables aux deux partis relativement aux 4 heures consécutives rémunérées pour aller voter; les employés à taux horaire seront régis par ces mêmes dispositions; les cas d'exception touchent toutes les compagnies de transport, et non les seules compagnies ferroviaires.

22—Chaque député à la Chambre des communes recevra chaque année une liste (préparée durant le mois d'octobre par les ministères de la Défense nationale et des Affaires extérieures, et distribuée par le Directeur général des élections) des électeurs des Forces canadiennes et de la Fonction publique qui ont le droit de voter en vertu des Règles électorales spéciales et qui, d'après leur déclaration, ont leur lieu de résidence ordinaire dans la circonscription de ce député.

23—Les professeurs et employés de soutien administratif dans les écoles du ministère de la Défense nationale à l'étranger auront maintenant le droit de voter en vertu des Règles électorales spéciales.

Les présidents d'élection

Sur la recommandation du Ministre responsable, un président d'élection est nommé par décret du Conseil pour chaque circonscription. Il doit avoir qualité d'électeur dans la circonscription pour laquelle il est nommé.

Le titulaire est nommé en permanence, mais le gouverneur en conseil peut le démettre de ses fonctions pour cause. S'il veut démissionner, il doit obtenir au préalable la permission du Directeur général des élections.

Les fonctions de président d'élection ne sont pas rémunérées sur une base annuelle. Ce n'est que lorsque le Directeur général des élections lui demande de remplir certaines fonctions que le président d'élection est rémunéré selon un tarif d'honoraires fixe.

Le président d'élection est responsable de la conduite administrative des élections à l'intérieur d'une circonscription électorale donnée, de la préparation des listes d'électeurs et de la division de sa circonscription électorale en sections de vote, chacune ayant approximativement 250 électeurs.

Chaque président d'élection se nomme un secrétaire d'élection pour l'assister et aussi être prêt à le relever de ses responsabilités s'il devient incapable d'agir.

De plus, il y a des recenseurs, des officiers réviseurs et des agents réviseurs qui partagent des responsabilités électorales. Le jour du scrutin, un scrutateur est nommé pour chaque section de vote; aidé d'un greffier de scrutin, il est en charge du vote lors de la journée du scrutin à sa section de vote.

- **Le jour du scrutin** est toujours un lundi, sauf si ce lundi est un jour férié suivant la définition qu'en donne la Loi d'interprétation: dans ce cas seulement, le jour du scrutin est reporté au mardi suivant.
- **Le jour de l'addition officielle des votes à une élection générale** ne peut avoir lieu avant le 3e jour suivant le jour du scrutin, afin d'assurer qu'on dispose du résultat officiel des votes déposés en faveur de chaque candidat en vertu des Règles électorales spéciales, ainsi que des documents pertinents pour le dépouillement du scrutin et pour un recomptage judiciaire, si nécessaire.
- **La déclaration du candidat élu** est faite par chaque président d'élection, au plus tôt le 7e jour après l'addition officielle des votes, sauf si une demande de recomptage judiciaire a été entre-temps présentée à un juge.

Selon l'interprétation généralement acceptée, la date fixée par décret pour le rapport des brefs d'élection marque le début d'un nouveau Parlement aux fins de l'article 50 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Habituellement, cette date suit le jour du scrutin d'environ un mois.

Les élections générales

Pour décréter une élection, deux proclamations doivent être émises et un décret adopté par le Conseil: une proclamation annonçant la dissolution de la Chambre des communes; un décret fixant le jour du scrutin et la date du rapport des brefs d'élection; et une proclamation fixant une date pro forma pour la convocation du Parlement.

Les brefs d'élections sont généralement émis entre le 58e et le 60e jour qui précèdent le jour du scrutin. La loi ne prévoit qu'un délai minimum, il n'y a pas de délai maximum. On considère qu'un délai de 58 à 60 jours est indispensable en raison tout particulièrement de la géographie du pays et des difficultés de communication qui se posent dans les grandes circonscriptions: Nunatsiaq, traversée par 4 fuseaux horaires et dont la superficie couvre plus de 800 000 milles carrés, constitue la plus grande de toutes les circonscriptions. Neuf circonscriptions ont chacune une superficie de plus de 100 000 milles carrés, et 15 autres ont plus de 50 000 milles carrés.

Du point de vue de l'administration de l'élection, la période cruciale se situe avant le recensement qui, selon la Loi, doit commencer le 49e jour précédant le jour du scrutin.

Principales étapes

- **La nomination des recenseurs urbains**, désignés par les deux candidats ayant ce droit, se fait au plus tard à midi le 54e jour avant le jour de scrutin.
- **Le recensement** doit commencer le lundi, 49e jour avant le jour du scrutin.
- **L'impression des listes préliminaires des électeurs** commence le lundi, 42e jour avant le jour du scrutin, et doit être terminée au plus tard le mercredi, 26e jour avant le jour du scrutin.
- **La révision des listes préliminaires des électeurs**, dans les sections urbaines, se fait les mercredi, jeudi et vendredi, respectivement 19e, 18e, et 17e jours avant le jour du scrutin et, dans les sections rurales, principalement le mercredi, 19e jour avant le jour du scrutin.
- **Le jour de la présentation des candidats**, dans la plupart des circonscriptions, est le lundi, 21e jour avant le jour du scrutin, sauf si ce lundi est un jour férié suivant la définition qu'en donne la Loi d'interprétation: dans ce cas, le jour de la présentation des candidats est reporté au mardi suivant. Dans 25 circonscriptions, le jour des présentations est fixé au 28e jour avant le jour du scrutin.
- **Les bureaux spéciaux de scrutin** sont ouverts les samedi, lundi et mardi, 9e, 7e et 6e jours avant le jour du scrutin.
- **Le vote au bureau du président d'élection** pour les électeurs qui sont incapables de voter lors des jours prévus pour les bureaux spéciaux de scrutin et le jour ordinaire du scrutin, a lieu à compter du lundi, 14e jour avant le jour ordinaire du scrutin (à l'exception du dimanche et des jours de vote anticipé).

Les dépenses d'élection

Les dispositions suivantes de la Loi électorale du Canada visant les dépenses d'élection s'appliquent à toute élection:

1—Les limites imposées sur les sommes que peuvent dépenser les partis politiques enregistrés et les candidats sont basées sur le nombre d'électeurs qui figurent sur les listes préliminaires.

2—Seuls les candidats et les partis politiques enregistrés sont autorisés à payer pour la propagande politique durant la période d'une élection. Il leur est interdit de faire de la propagande politique sur les ondes ou de publier des annonces publicitaires dans toute publication périodique jusqu'au 29e jour précédant le jour du scrutin ainsi que la veille et le jour du scrutin.

3—Les noms des donateurs dont les contributions aux partis politiques enregistrés et aux candidats dépassent $100 sont accessibles au public.

4—Les donateurs qui sont contribuables ont droit à un dégrèvement d'impôt de: 75 p.c. des premiers $100; 50 p.c. des $450 suivants; 33 1/3 p.c. des prochains $600 contribués. Le montant maximum du dégrèvement d'impôt pour une contribution de $1 150 ou plus est de $500.

5—Toute demande de crédits d'impôt doit être accompagnée de reçus officiels pour le montant total des sommes versées. Ces reçus doivent être émis par un agent enregistré d'un parti politique enregistré ou par l'agent officiel d'un candidat dont la mise en candidature a été acceptée par le président d'élection. Des reçus officiels ne seront émis que pour les contributions en argent (argent liquide, chèques, mandats, etc.)

6—Les candidats qui obtiennent au moins 15 p.c. des voix validement exprimées dans leur circonscription ont droit à un remboursement qui doit être le moindre de leurs dépenses d'élection véritables, ou un montant basé sur le nombre d'électeurs dans leur circonscription, pourvu qu'ils soumettent au président d'élection leurs rapports concernant les dépenses d'élection qu'ils ont faites.

7—Les radiodiffuseurs doivent fournir aux partis politiques enregistrés 6 heures et demie de temps d'émission aux heures de grande écoute durant la période d'une élection, dont 50 p.c. du coût sera remboursé aux partis par le trésor public.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Ce qu'il faut savoir pour voter aux élections fédérales

Avez-vous qualité d'électeur?

Oui, si vous êtes un citoyen canadien âgé de 18 ans ou plus qui réside au Canada au premier jour de la semaine du recensement, et si votre nom est inscrit sur la liste électorale en voie de préparation.

A chaque élection fédérale, on dresse de nouvelles listes d'électeurs. En milieu urbain, deux recenseurs visitent chaque domicile. Si vous êtes à la maison au moment de leur visite, ils inscrivent votre nom sur la liste électorale et vous laissent une fiche de recensement F.301 attestant que votre nom sera inscrit sur la liste. Conservez cette fiche jusqu'au jour de l'élection; elle contient des renseignements utiles.

Que faire si votre nom n'est pas sur la liste électorale?

Après la semaine du recensement, **c'est à vous de voir à ce que votre nom soit inscrit sur la liste électorale.**

En milieu urbain, si, au cours de la semaine du recensement, vous ne recevez pas la visite des recenseurs, vous n'aurez pas de fiche de recensement F.301 et votre nom ne sera pas sur la liste électorale. Pour pouvoir voter, vous devez communiquer avec votre président d'élection et prendre les dispositions nécessaires pour que votre nom soit inscrit sur la liste. Cette personne est responsable de la conduite de l'élection dans votre circonscription.

Résidez-vous dans un milieu rural?

En général, une section de vote est rurale lorsqu'elle se situe dans une localité de moins de 5 000 âmes. Si vous n'êtes pas sur la liste électorale dans une section rurale, vous pourrez quand même voter le jour ordinaire de l'élection à la condition qu'une personne inscrite sur la liste de votre section de vote **réponde de** vous sous serment.

La liste électorale

Une copie de la liste électorale est affichée dans chaque section de vote urbaine ou rurale dès que le recensement est terminé. De plus, dans les sections urbaines, une copie de la liste est envoyée par la poste à chaque foyer. Si votre nom n'y est pas, ou s'il y a erreur, avisez le président d'élection de votre circonscription avant le 17e jour précédant le jour de l'élection.

La révision de la liste électorale

Les listes sont révisées quelques jours après le recensement. A ce moment-là, votre nom peut y être ajouté, corrigé ou rayé. N'oubliez surtout pas que si vous résidez en milieu urbain et si votre nom n'est pas sur la liste, vous devez communiquer avec votre président d'élection qui vous indiquera comment procéder pour faire ajouter votre nom de façon à ce que vous puissiez voter.

Dans les sections rurales, vous devez communiquer avec le recenseur qui a dressé la liste et qui en assure la révision.

Le vote à un bureau spécial de scrutin

Certaines personnes peuvent voter aux bureaux spéciaux de scrutin qui seront ouverts de midi à 20 h, le 2e samedi avant l'élection, ainsi que les lundi et mardi précédant le jour de l'élection. Les personnes appartenant aux catégories suivantes peuvent ainsi voter: les personnes âgées, les infirmes ou malades, et ceux qui ont des motifs de croire qu'il leur sera impossible de voter le jour de l'élection.

Si vous souffrez d'incapacité physique et que le bureau spécial où vous pourriez normalement aller voter n'offre pas d'accès de plain-pied, vous pouvez faire la demande à votre président d'élection d'un certificat de transfert vous permettant de voter à un bureau spécial avec accès de plain-pied.

Seules les personnes dont le nom est sur la liste électorale de leur section de vote, qu'elle soit urbaine ou rurale, peuvent voter à un bureau spécial.

Le vote dans le bureau du président d'élection

Si votre nom est sur la liste électorale et s'il vous est impossible d'aller voter aux bureaux spéciaux de scrutin ou le jour de l'élection, vous pouvez voter au bureau de votre président d'élection de midi à 18 h et de 19 h à 21 h, à partir de lundi, 14e jour avant le jour de l'élection, jusqu'au vendredi avant le jour de l'élection, sauf les dimanches et les jours où les bureaux spéciaux de scrutin sont ouverts.

Le vote par procuration

La loi permet à certains électeurs qui seront incapables de voter aux jours du scrutin spécial et le jour de l'élection de nommer un autre électeur, appelé mandataire, pour voter à leur place. Sont autorisés à voter par procuration: les pêcheurs, les marins, les prospecteurs, les trappeurs, les membres de l'équipage d'un avion, d'une équipe topographique ou de forestiers; les personnes malades ou souffrant d'incapacité physique, sur présentation d'un certificat de médecin; les étudiants à plein temps éloignés de leur foyer durant une année académique en raison de leurs études, sur présentation d'une attestation du registraire de l'établissement d'enseignement qu'ils fréquentent au Canada.

Toutefois, votre nom et celui de votre mandataire doivent figurer sur la même liste électorale. En outre, vous ou votre mandataire devez présenter une demande de certificat de procuration au président d'élection de la circonscription où vous résidez habituellement, le plus tôt possible après que la liste électorale a été affichée mais pas plus tard que le vendredi précédant le jour de l'élection. Vous pouvez vous procurer la formule officielle de demande au bureau de tout président d'élection.

Le jour de l'élection

Vous votez au bureau de scrutin de votre section de vote. Les bureaux sont ouverts de 9 h à 20 h. Des directives sur la façon de marquer votre bulletin de vote sont affichées dans le bureau ainsi que dans l'isoloir. Si vous avez besoin d'aide, adressez-vous au scrutateur qui vous donnera votre bulletin de vote.

Les noms des candidats sont inscrits par ordre alphabétique sur le bulletin de vote. Leur appartenance politique, s'il y a lieu, est inscrite immédiatement sous le nom. Vous ne votez que pour un candidat en traçant un "X" dans le cercle situé vis-à- vis de son nom.

Parlement	Date de l'élection générale	Première session du Parlement	Date de dissolution	Premier Ministre	Période
1er	du 7 août 1867 au 20 sept. 1867	6 novembre 1867	8 juillet 1872	J. A. Macdonald (Conservateur)	du 1er juillet 1867 au 6 nov. 1873
2e	du 20 juillet 1872 au 12 oct. 1872	5 mars 1873	2 jan. 1874		
3e	22 janvier 1874	26 mars 1874	16 août 1878	A. Mackenzie (Libéral)	du 7 nov. 1873 au 16 octobre 1878
4e	17 sept. 1878	13 février 1879	18 mai 1882		
5e	20 juin 1882	8 février 1883	15 jan. 1887	J. A. Macdonald (Conservateur)	du 17 octobre 1878 au 6 juin 1891
6e	22 février 1887	13 avril 1887	3 février 1891		
7e	5 mars 1891	29 avril 1891	24 avril 1896	J. J. Abbott (Conservateur)	du 16 juin 1891 au 5 déc. 1892
				J. Thompson (Conservateur)	du 5 déc. 1892 au 12 déc. 1894
				M. Bowell (Conservateur)	du 21 déc. 1894 au 27 avril 1896
				Charles Tupper Bart (Conservateur)	du 1er mai 1896 au 8 juillet 1896
8e	23 juin 1896	19 août 1896	9 oct. 1900	Wilfrid Laurier (Libéral)	du 11 juillet 1896 au 6 octobre 1911
9e	7 nov. 1900	6 février 1901	29 sept. 1904		
10e	3 nov. 1904	11 janvier 1905	17 sept. 1908		
11e	26 oct. 1908	20 janvier 1909	29 juillet 1911		
12e	21 sept. 1911	15 nov. 1911	6 oct. 1917	Robert Laird Borden	(Conservateur) du 10 oct. 1911 au 12 oct 1917 (Unioniste) du 12 oct. 1917 au 10 juillet 1920
13e	17 déc. 1917	18 mars 1918	4 oct. 1921	Arthur Meighen (Unioniste)	Du 10 juillet 1920 au 29 déc. 1921
14e	6 déc. 1921	8 mars 1922	5 sept 1925	W. L. Mackenzie King (Libéral)	du 29 déc. 1921 au 28 juin 1926
15e	29 oct. 1925	7 janvier 1926	2 juillet 1926	Arthur Meighen (Conservateur)	du 28 juin 1926 au 25 sept. 1926
16e	14 sept 1926	9 déc. 1926	30 mai 1930	W. L. Mackenzie King (Libéral)	du 25 sept. 1926 au 7 août 1930
17e	28 juillet 1930	8 sept. 1930	15 août 1935	R. B. Bennett (Conservateur)	du 7 août 1930 au 23 oct. 1935
18e	14 oct. 1935	6 février 1936	25 jan. 1940	W. L. Mackenzie King (Libéral)	du 23 oct. 1935 au 15 nov. 1948
19e	26 mars 1940	16 mai 1940	16 avril 1945		
20e	11 juin 1945	6 sept. 1945	30 avril 1949		
21e	27 juin 1949	15 sept. 1949	13 juin 1953	Louis St-Laurent (Libéral)	du 15 nov. 1948 au 21 juin 1957
22e	10 août 1953	12 nov. 1953	12 avril 1957		
23e	10 juin 1957	14 oct. 1957	1er fév. 1958	John Diefenbaker (Progressiste-Conservateur)	du 21 juin 1957 au 22 avril 1963
24e	31 mars 1958	12 mai 1958	19 avril 1962		
25e	18 juin 1962	27 sept. 1962	6 février 1963		
26e	8 avril 1963	16 mai 1963	8 sept. 1965	Lester B. Pearson (Libéral)	du 22 avril 1963 au 20 avril 1968
27e	8 nov. 1965	18 janvier 1966	23 avril 1968		
28e	25 juin 1968	12 sept. 1968	1er sept. 1972	Pierre Elliot Trudeau (Libéral)	du 20 avril 1968 ...
29e	30 oct. 1972	4 janvier 1973	9 mai 1974		
30e	8 juillet 1974	30 sept. 1974			

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat







Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 18 au 24 novembre 1978

Volume 12 numéro 47

supplément : 4 pages

samedi

samedi 18 novembre

8h30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Education du Québec. A travers des marionnettes, les enfants d'âge préscolaire retrouvent des situations familières. «Le Petit Zèbre».

9h00 CANDY
«Le Premier Bal».

9h30 A COMMUNIQUER

10h00 L'ODYSSEE DE SCOTT HUNTER
Aventures réalisées par Tom Parkinson. Avec Andrew Hawthorn, Bruce Allpress, Ken Blackburn, Ilona Rogers et Ernie Stanley. 8e: Un second meurtre a lieu. Tucker's Gully est au bord de l'émeute. Puis, Molly subit une perte terrible dont Scott se sent responsable.

10h30 LES HÉROS DU SAMEDI
«Equitation». De St-Louis de Terrebonne. Animateur: Claude Quenneville. Analyste: Gérard Lacasse. Réal.: André Latour.

11h30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Rech.: Diane England et Elizabeth Gagnon. Chronique de musique: Dominique Arel. Animateur: Jacques Lemieux. Réal.: Jean-Luc Paquette et Max Cacopardo.

12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Animateur: Jean-Marc Poliquin. Rédacteur en chef: Gaétan Deschênes. Journaliste: Noël Gauthier. Réal.: François Tran, CBOFT-Ottawa.

13h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Concours permettant à huit jeunes francophones de filmer pendant six mois les sujets de leur choix sur chacun des continents. Quatre pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada. Animateur: Alain Stanké. Réal.: Henri Parizeau. «4e semaine de la course».

14h00 FOOTBALL CANADIEN
Finale de l'Ouest. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Commentateur à la mi-temps: Camil Dubé. Réal.: Jacques Viau.

16h30 LE FRANCOPHONISSME
Jeu-questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: la Belgique, le Luxembourg, la France, la Suisse, Monte-Carlo et le Canada représenté par Raymond Charette. Anim.: Jean-Pierre Cuny. Réal.: Jean-Claude Delannoy.

17h00 BAGATELLE
«Caliméro»: «Caliméro aime la musique et le sport». «Contes et légendes»: «Les Cygnes sauvages». «Barbapapa»: «Soyez beau joueur». «Le Capitaine Marc Simon». «Les Contes de Bolek et Lolek»: «Le Poisson d'or». «Monsieur Magoo». «Mini-Prout»: «Le Jardin». «Pouf et Riqui»: «Ne réveillez pas le chat qui dort». «Sooty». «Le Rouge et le bleu»: «Le Boomerang».

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Pacific Coliseum de Vancouver, les Canadiens de Montréal rencontrent les Canucks. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Ouidoz et Jacques Primeau.

20h30 HEBDO—SAMEDI
Magazine d'information. Animateur: Achille Michaud. Revue de presse: Claude Bisaillon. Réal.: Michel Beaulieu.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIÈRE EDITION

23h00 LES AFFAIRES DE L'ÉTAT
Le Parti conservateur.

Les Complices de la dernière chance (Last Run). Drame réalisé par Richard Fleischer, avec George C. Scott, Tony Musante et Trish Van Devere. Un ancien chauffeur pour un gang de criminels vit dans un village portugais. Il accepte de participer à l'évasion d'un gangster et de le conduire en France. Ce dernier insiste pour que sa maîtresse soit aussi du voyage. L'ancien chauffeur découvre bientôt le piège ainsi tendu au gangster (USA 71).

dimanche

dimanche 19 novembre

8h30 PASSE-PARTOUT
«Virgule».

9h00 WOODY LE PIC
«Le Renard et le pivert».

9h30 LES FLOUMP
«Pique-nique sur la lune».

9h45 UNE FLEUR M'A DIT
Des fleurs marionnettes invitent les jeunes et leurs amis à des fêtes. Textes: Henriette Major. Musique: Mario Bruneau. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettistes: Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Réal.: Réal Gagné. «L'Espérance».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Maniwaki. De la paroisse Christ-Roi, célébration de la messe par l'abbé Guy Beausoleil. Présentation: le père Emile Legault. Réal.: Jean-Marc Trépanier, CBOFT-Ottawa.

11h00 C.ETAIT HIER

12h00 FOOTBALL CANADIEN
Finale de l'Est. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Commentateur à la mi-temps: Camil Dubé. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu-questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: la Belgique, le Luxembourg, la France, la Suisse, Monte-Carlo et le Canada représenté par Raymond Charette. Anim.: Jean-Pierre Cuny. Réal.: Jean-Claude Delannoy.

15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: l'industrie du meuble. Commentateur: Germain Lefebvre. Réal.: Gilles Perron. — Chronique horticole: arrangements de plantes séchées, avec Marc-Olivier Brousseau. — Commentaires sur l'actualité agricole. — La Conférence internationale sur le blé, avec Paul-André Comeau. Animateur: Yvon Leblanc. Réal.: Madeleine Lafrance, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

16h00 INITIATION A LA MUSIQUE
«Les Cuivres» (dern. de 2). Animateur et chef d'orch.: Mario Duschênes. Réal.: Jacqueline Léveillée.

16h30 AUX FRONTIERES DU CONNU
Etude des grands problèmes scientifiques. **L'Architecture** (4e de 5). «De la Renaissance à l'époque moderne». A l'architecture aimable de la Renaissance, va succéder la période classique, puis contemporaine, avec le béton armé, le béton précontraint et de l'acier. Invités: M. Jean-Pierre Adam, Service d'architecture antique, Paris, et M. Michel Ragon, architecte, Paris. Narration: Marc Filion. Interview: Paul-Emile Tremblay. Réal.: Jean Martinet.

17h00 SECOND REGARD
«Information religieuse», avec Yves Blouin. Réal.: Lucien Létourneau. — «L'Homme devant la mort», avec l'auteur, Philippe Ariès. Le père Joseph Ledit, s.j., auteur de «Marie dans la liturgie de Byzance», nous parle des différences qui existent entre la mort dans le rite latin et le rite oriental et nous dit comment il se prépare à sa propre mort. Le Dr David J. Roy directeur du Centre de bioéthique, et le professeur Hubert Doucet, du Département de philosophie du Collège de Valleyfield et chargé de projets au Centre de bioéthique, discutent de: Qui, en dernière analyse, a le pouvoir et la responsabilité de décider si la vie d'un patient condamné doit être prolongée artificiellement. Rech. et int.: Gilles-Claude Thériault. Animatrice: Myra Cree. Réal.: Alain Grothé.

18h00 HEBDO-DIMANCHE
Animateur: Jean Ducharme. Interviewer: Denise Bombardier. Réal.: Michel Beaulieu.

19h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Lucile Cousineau, Gaston Lepage et Claude Préfontaine. Rita ne veux pas que Luce voit le manteau de fourrure qu'elle vient d'acheter. Procule invite Mme Saint-Amant à sortir. Réal.: Louis Bédard.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça, A ta santé, Jacques! Jacques Normand, sa vie, sa famille, ses amis. Participation de sa mère, de son frère, de ses soeurs, et de Roger Baulu, Paul Berval, Annie Cordy, Darry Cowl, Clémence Desrochers, Me Jean Drapeau, Lucille Dumont, Yvon Dupuis, Les Frères Jacques, Guylaine Guy, Normand Hudon, Monsieur Jean, Odette Laure, Raymond Lévesque, René Lévesque, Monique Leyrac, Gabriel Loubier, Jean Mathieu, Les Trois Ménestrels, Dominique Michel, Mouloudji, Gilles Pellerin, Jean Rigaux, Pierre Roche et Camil Samson. Orch., dir. Yvan Landry. Emission réalisée par Richard Martin en mars 1973.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde (6e de 7). «1927: les Ukrainiens». En 1927, l'Ukrainien Ivan Lypa s'en vient comme colon au Manitoba où l'attirent des rêves de prospérité. Il trouve du travail dans une ferme prospère et là, il rencontre Hanya, originaire de l'Ukraine. Ils se marient bientôt et ils commencent une vie rude dans ce nouveau pays. Avec Susan Roman (Hanya), Diane D'Aquila

Culture et information

Femme d'aujourd'hui
semaine du 20, 13 h 35

Des émissions pour tous les goûts

Le **lundi 20 novembre, Femme d'aujourd'hui** présentera trois reportages; l'émission sera animée par Louise Arcand.

Il sera tout d'abord question d'*Un service d'information économique*. France Nadeau rencontrera M. Marc Renault qui, avec 46 de ses collègues, donne des cours d'information économique à 35,000 jeunes. Le deuxième sujet sera consacré à *la Politique alimentaire à l'école secondaire*. Fondé en 1972, le Conseil scolaire de Montréal, qui comprend huit corporations scolaires, a tenté d'améliorer la qualité, la présentation et le prix et, de façon générale, les aliments qui sont vendus aux étudiants dans les cafétérias des écoles. Et pour terminer l'émission, on parlera de l'un des groupes ethniques qui s'accroit beaucoup présentement au Canada, les Africains. Réalisation: Fernand Ippersiel.

L'émission du **mardi 21** sera consacrée à un thème très actuel: *la Crise de l'identité de l'adulte*. Aline Desjardins, qui a fait la recherche, s'entretiendra avec l'auteur de *Se connaître soi-même*, livre qui traite de ce sujet. Professeur à l'Université d'Ottawa, Gérard Artaud est un psychothérapeute qui a publié de nombreux articles dans des revues spécialisées.

Pour faire suite à cette entrevue, nous entendrons les témoignages de quelques personnes qui sont allées à l'Institut de psycho-synthèse de Montréal et qui nous communiqueront leur expérience. On appuiera sur les répercussions de cette crise de l'adulte et de la mère, en particulier chez les enfants. Réalisation: Fernand Choquette.

Le **mercredi 22**: reportage sur la maison Trestler (voir article en page 8).

Le **jeudi 23, Femme d'aujourd'hui** vous fera rencontrer des jeunes Québécois au retour d'un voyage à Haïti. Dans un deuxième temps, France Nadeau nous présentera la collection de fourrures du couturier canadien Léo Chevalier. Cette émission se terminera sur un colloque qu'animera Françoise Faucher. Des femmes de différents milieux discuteront du livre *Notre corps — nous-mêmes*. Ecrit par un collectif de féministes de Boston et traduit par un collectif de Françaises, cet ouvrage a connu un vif succès et a provoqué certaines controverses. Son importance dans la littérature féministe est assez considérable, aux USA du moins. Réalisation: Yves Dumoulin.

A l'émission du **vendredi 24**, Françoise Faucher interviewera l'auteur de *Essai sur la mort en Occident*, Philippe Ariès qui, récemment de passage à Montréal, a participé à un colloque sur l'enfance. En plus de parler de son oeuvre en général, l'auteur nous renseignera sur le contenu de son dernier livre intitulé *l'Enfant et la famille dans les sociétés anciennes et actuelles*.

L'émission se poursuivra avec Aline Desjardins qui rencontrera Françoise Mézières, kinésithérapeute, et qui est une autorité en la matière en France où elle enseigne depuis trente ans à l'Université de Paris. Il s'agit d'une méthode et d'un traitement qui aident à avoir une meilleure connaissance de son corps. Aline Desjardins recevra aussi quelques Québécoises qui ont suivi ce traitement. Françoise Mézières compte 24 adeptes au Québec. Cette émission a été réalisée par Robert Séguin.

Aline Desjardins







Les Beaux Dimanches

Faut voir ça
le 19, 19 h 30

«A ta santé, Jacques»

Le dimanche 19 novembre à 19 h 30, Jacques Normand en sera à son quatrième et dernier spectacle de **Faut voir ça**. Pour divertir les téléspectateurs des **Beaux Dimanches** ce soir-là, le célèbre fantaisiste a choisi de nous présenter un spetacle dont il a été la vedette avec des membres de sa famille et un grand nombre d'artistes de ses amis, au Québec et à Paris, le 18 mars 1973. Cette belle réalisation de Richard Martin s'intitule **A ta santé, Jacques.**

Mme Bertha Chouinard, mère de Jacques; Madeleine et Marguerite, ses deux soeurs, religieuses; Jean, son frère; ses amis Roger Baulu, Paul Berval, Annie Cordy, Darry Cowl, Me Jean Drapeau, Lucille Dumont, Yvon Dupuis, les Frères Jacques, Guylaine Guy, Normand Hudon, Odette Laure, Monsieur Jean (barman du Grand Hôtel de Paris), Raymond Lévesque, René Lévesque (eh oui!), Clémence Desrochers, Monique Leyrac, Gabriel Loubier, Jean Mathieu, les Trois Ménestrels, Dominique Michel, Mouloudji, Jean Rigaux, Pierre Roche, Camil Samson et Gilles Pellerin... participent à l'émission **A ta santé, Jacques.**

Tous ces gens évoqueront la carrière prodigieuse du premier des fantaisistes québécois qui a débuté à la radio, au cabaret et au music-hall au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Jacques Normand a connu tous les grands du spectacle et si tous ceux qu'il a connus, comme Trenet, Aznavour et Tino Rossi, ne sont pas au rendez-vous, c'est tout simplement parce que Richard Martin n'a pu les rejoindre au moment où il tournait son film.

La plupart des invités nous diront en peu de mots ce qu'ils pensent de Jacques Normand. Ils évoqueront des souvenirs, raconteront des anecdotes, des propos de bar ou un des traits mordants de l'enfant terrible des nuits montréalaises et des quinze premières années de la télévision canadienne.

Au programme: *la Biaiseuse*, avec Dominique Michel; *A Outremont*, avec Raymond Lévesque; *A Montréal*, avec Jean Mathieu; un monologue inspiré de *Phèdre*, avec Paul Berval, et des caricatures de Normand Hudon.

Le héros de la fête, pour sa part, fera revivre les grands succès de sa carrière: *Au bois de Chaville, les Nuits de Montréal, Il faut de tout pour faire un monde, la Quarantaine, les Oiseaux de Paris, Ma mie, l'Oiseau des vacances, Y a du soleil, les Immortelles, Retour, les Couchetard* et, entouré de l'équipe du Saint-Germain-des-Prés: *Quand les hommes vivront d'amour, le Chapeau à plumes* et *A Saint-Germain.*

A ta santé, Jacques a été tourné à Québec, Montréal et Paris par Michard Martin, assisté d'Hélène Robert. Yvan Landry dirige l'orchestre.



(Nancy Dean), Duncan Regehr (Lypa jeune), Ken Pogue (Lypa vieux), Joan Karasevich (Marina), Peter Jobin (Dmitro), Mike Ironside (Stéphane) et Fred Culik (Mazur). Réal.: René Bonnière. Prod.: Nielsen-Ferns, Toronto.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Souvenir de Schubert. Une évocation dramatisée du grand musicien, à l'occasion du 150e anniversaire de sa mort. Distribution: Jean-Louis Roux, Edgar Fruitier, Jean Dalmain et Neal Rogers (voix de Julien Genay). Pianistes: Linda Lee Thomas et Robert Rogers. Chanteur: Bruce Pullen. Chef d'orch.: Simon Streafield. Textes et production: Neil Sutherland. Traduction française: Jean-Louis Roux. Réalisation à Vancouver: Yolande Catrice.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral.

23h10 CINE-MAGAZINE
Chronique de films. — Chronique d'actualité. Animateur: Jacques Fauteux. Chef recherchiste: Jean-Louis Carqueville. Rech.: Serge Truffaut et Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.

24h00 D'HIER A DEMAIN
20 ans après. Documentaire réalisé par Jacques Ben Simon, avec Dr Lasry et Rafaël Mergui. Plusieurs juifs arabes d'expression française ont émigré au Québec après les manifestations nationalistes de 1956 en Afrique du Nord. Comment se sont-ils adaptés au Québec? (Can. 76).

lundi

lundi 20 novembre

9h00 EN MOUVEMENT
Pouvoirs d'adaptation à l'inactivité. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Micheline. Rech.: Laura Chouinard. Réal.: Jean-Claude Houde, CBVT-Québec.

9h15 LES ORALIENS
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «Au-dessus du Québec».

9h30 PASSE-PARTOUT
«Voir, entendre, sentir».

10h00 UNE FENETRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Thème: «Du côté de l'Orient».

10h15 VIRGINIE
Avec André Cajlloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Bridou».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Le Plein Air», avec Gilles Parent. La F.O.P.A., les organisations bénévoles, clubs, associations, fédérations; les sites protégés; organisations privées, bases de plein air, auberges et hôtels. «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Les couvre-planchers. La céramique pour la salle de séjour, la cuisine, la salle de bain. Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Aménagement intérieur: le papier peint, avec Colette Frenette. Système de rangement à l'aide de bacs, avec Jean-Louis Robillard. Citron: la camomille.

11h30 HAROLD LLOYD ●
Harold revoit une ex-amie. Son remplaçant possède un physique impressionnant. — Les amours d'Harold et de Betty.

12h00 VERS L'AVENTURE
Histoire d'un garçon, Mebratu. «Harmud».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. musicale: Jerry de Villiers. Invités: Jimmy Bond, Sylvie Cloutier, Jean-Marc Chaput et Pierre Daignault. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Un service d'information économique». Invité: M. Marc Renault, assureur-vie, qui donne des cours d'information économique à 35,000 jeunes. Rech. et entr.: France Nadeau. — «La Politique alimentaire à l'école secondaire». Entr.: Louise Arcand. — «Les Groupes ethniques au Canada: les Africains». Anim.: Louise Arcand. Réal.: Fernand Ippersiel.

14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Jonquière. «Religion — Philosophie de vie». Invités: M. Gérard Kérouac, mystique, poète, philosophe, et M. et Mme G. Gagné, originaires du Lac-St-Jean. M. Gagné dit que s'il est si heureux aujourd'hui, c'est grâce à sa femme et à la religion. Anim.: Georges Dor. Réal.: Jean-Luc Crevier. Coord.: Jean Letarte.

15h30 AU JARDIN DE PIERROT
«La Tire».

15h45 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis s'illuminent».

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche. Voix de Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 LE GUTENBERG
Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais. «La Grattelle».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Magazine animé par Winston McOuade. Chroniques du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard et les disques, avec Benoit L'Herbier. Dir. musicale: Cyrille Beaulieu. Invités: Michel Louvain (pour la semaine), le groupe 1755 et M. Ogden qui expose des bijoux antiques chez Mappins du 21 au 28 novembre. Réal.: Jean Rémillard. Séquences filmées: Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers.

18hoo CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Gérard-Marie Boivin. Lecteur: Michel Benoît. Reporters: Pierre Devroede, Raymonde Provencher, Gaétan Lemay, Marie-Hélène Poirier, Paule Doré et Fernand Seguin. Rédacteur en chef: Paul Larose. Rech.: André Ménard et Françoise DeRepentigny. Réal.: Jean Savard (en studio). Pierre-Marcel Claude, Jean-Maurice Laporte, Robert V. Dubuc, Jacques D'Aragon et Claire Villemaire. Réal.-coord.: Louise B.-Tardif.

19h00 LES CIRQUES DU MONDE
Animateur: Jean Richard. Réal.: J.P. Blondeau. «Cirque Centrum de Prague». Les Bentos aux échelles libres. Les Dolejsi, clowns manieurs d'assiettes. Karel Berousek, dresseurs d'ours. Les Six Vénus, perchistes.

20h00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Avec Raymond Legault, Marjolaine Hébert, Jean Duceppe, Guy Provost, Jean-Jacques Desjardins, Sylvie Léonard, Reine France, Alain Charbonneau, Richard Thériault et Michelle Léger. Léandre apprend à son fils Antoine qu'il prendra rendez-vous avec le notaire pour régler ses affaires. Anne et Marc Biron viennent rendre visite à Jean-François. Réal.: Yvon Trudel.

20h30 PAPA, CHER PAPA
Avec Patrick Gargill, Dawn Adams, Noël Dyson, Natasha Pyne et Anne Holloway.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Angoisses: Cauchemar d'une nuit d'été (Midsummer Nightmare). Drame réalisé par Don Leaver, avec Brian Bleessed et Brian Jones. Un détective doit se rendre à Rome pour une affaire urgente. Durant son absence, sa femme accepte une enquête afin de prouver sa valeur à son mari. Il s'agit de démasquer le coupable d'un meurtre commis cinq ans plus tôt (Brit.)

22h30 LE TÉLÉJOURNAL
Animateur: Bernard Derome. Lecteur: Michel Benoît (nouvelles régionales). Météo: Jocelyne Blouin.

23h05 DERNIERE EDITION

23h22 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 19 novembre à 13 h 30

23h52 LES BRIGADES DU TIGRE
Drame policier réalisé par Victor Vicas, avec Jean-Claude Boulllon, Jean-Paul Tribout, Pierre Maguelon et François Maistre. «L'Auxiliaire». La nièce du roi de Norvège est enlevée à Paris à la sortie d'un bal populaire où elle s'était rendue seule. Le commissaire Valentin croit à un enlèvement contre rançon mais voilà que d'autres femmes, toutes grandes et blondes, disparaissent.

mardi

mardi 21 novembre

9h00 EN MOUVEMENT
«Dos». Du système nerveux central jusqu'aux muscles. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Un cadeau pour Picot».

9h30 PASSE-PARTOUT
«Plein et vide».

10h00 ANIMAGERIE
«La Mouffette» (4e de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Alain et la poule affamée». «Comptine de Babiole»: «Do, ré, mi». «Le Kangourou». «Futaie»: «Les Cerises». «Chanson sans paroles». «Flash moustache». «Affiche III». «Le Casse-tête». «L'Arbre». «Trompe-l'Oeil»: «L'éléphant qui se prenait pour l'avion».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«L'Art floral», avec Gilles Domaine. Arrangements pour la Ste-Catherine. «Référence-express»: Fédération de cyclotourisme. «Les Bibliothèques publiques», avec M. Pierre L'Hérault. Les bibliothèques centrales de prêt. Organisation, fonctionnement, diffusion.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Couture: tuque d'ancêtre, avec Marie-Josée Lanoix. Cuisine orientale: poisson cuit à la vapeur. Citron: masque de beauté.

11h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Le Monde des Alpes». L'aigle doré et sa proie, la marmotte. Le chamois et le bouquetin alpin.

12h00 CHER ONCLE BILL
«Mademoiselle Pétronille».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Raoul Duguay, Richard et Marie-Claire Séguin, Jim et Bertrand et Pauline Vaillancourt. Réal.: Jean Boisvert.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Aline Desjardins rencontre Gérard Artaud, auteur de «Se connaître soi-même»; trois personnes de l'Institut de psycho-synthèse de Montréal nous apportent leur témoignage sur «La Crise de l'Identité de l'adulte». Rech.: Louise Barrière. Réal.: Fernand Choquette.

14h30 CINÉMA
L'Homme au cerveau greffé. Drame réalisé par Jacques Doniol-Valcroze, avec Mathieu Carrière, Nicoletta Machiavelli, Michel Duchaussoy et Marianne Egerickx. Menacé d'une mort imminente pour déficience cardiaque, un chirurgien profite d'un accident survenu à un Allemand pour faire transplanter son cerveau dans le corps de cet homme (Fr.-it. 72).

16h00 BOBINO

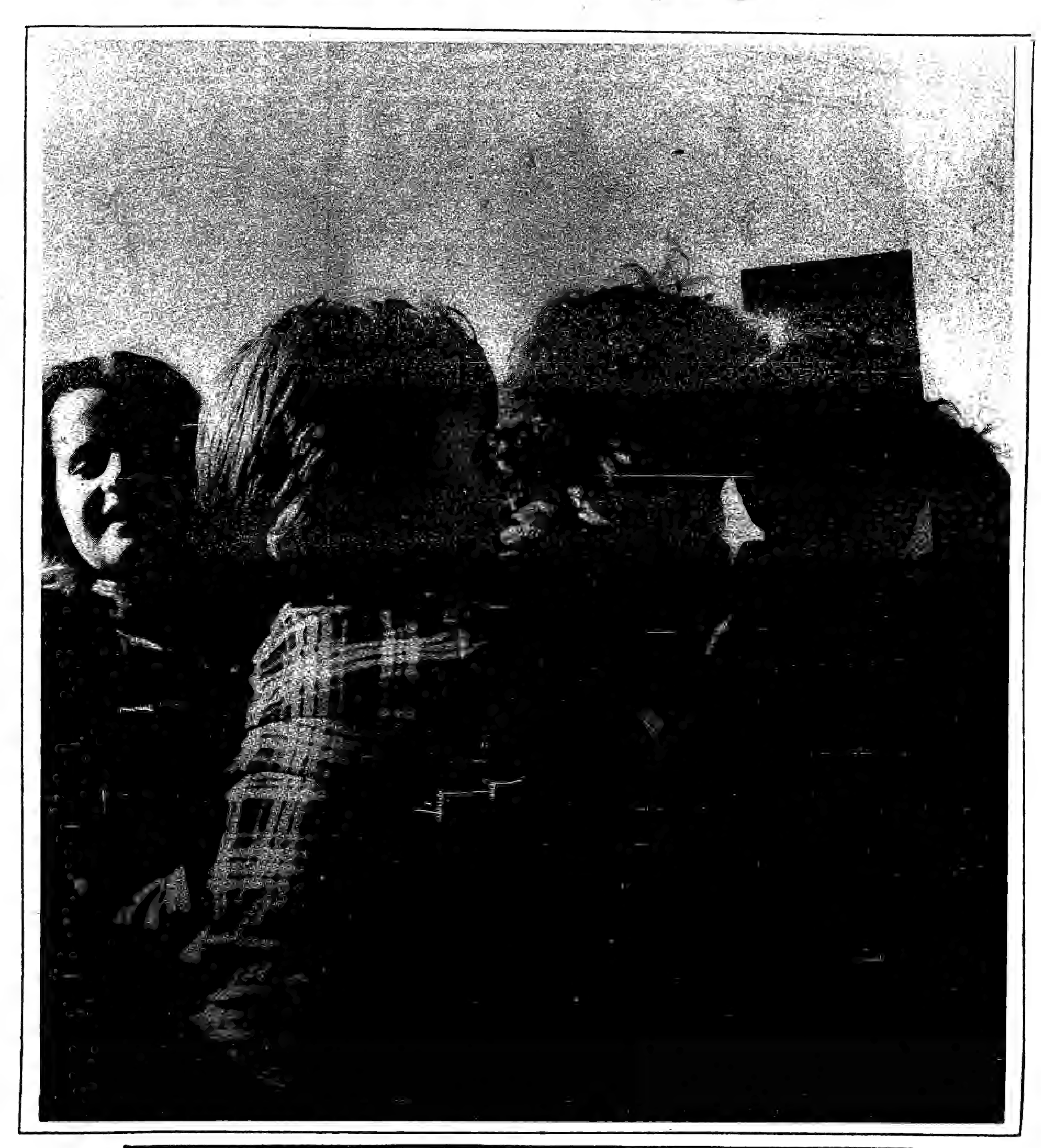
16h30 LES ÉGRÉGORES
Réal.: Hubert Blais.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: le cinéma, avec Nathalie Petrowski et les livres, avec Roch Poisson. Invités: Michel Louvain, Plume Latraver-

TETES DE CACAHUETE

supplément : 4 pages

Danièle Petit



Cher lecteur,

Si tu as des suggestions, des choses que tu aimerais avoir dans "Têtes de Cacahuète", écris-moi au FRANCO, 10012-109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M5

Pour l'apprenti bricoleur...

Est-ce d'equerre?

Comment savoir si un coin est à angle droit ou s'il est de travers ? On le vérifie à l'aide d'une équerre de charpentier.

On met l'équerre contre le coin. S'il y a le moindre espace entre eux, c'est que le coin est de travers. Si au contraire ils coïncident bien, c'est que le coin fait un angle parfaitement droit.

Une équerre permet également de tracer une ligne droite en travers d'une planche. Ensuite, il n'y a plus qu'à scier le long de cette ligne pour avoir une coupe à l'équerre.

Pour voir si le bout de la planche est à l'équerre, on tient l'équerre contre le bord. S'il n'y a aucun espace entre l'équerre et le bord, c'est que le bout est parfaitement d'équerre.

LE LION

...Le malheureux lion,
Peut à peine rugir,





Constatant que l'autobus est plein, une passagère va s'asseoir sur le siège du conducteur.
« Hé là » fait ce dernier, « Vous prenez ma place ! »
Alors la brave femme lui dit :
« Vous êtes jeune, mon ami, vous pouvez bien rester debout ! »

◆

– Docteur, je perds mes cheveux, vous ne pourriez pas me donner quelque chose pour les conserver?
– Si, une petite boîte.

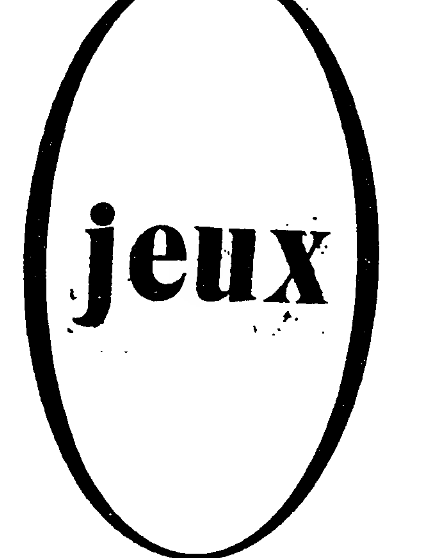
– Le juge : vous prétendez n'avoir jeté que des tomates à la tête de votre voisin?
– L'accusé : je vous le jure, Monsieur le juge.
– Le juge : comment expliquez-vous dans ces conditions, la bosse qu'il a sur le crâne?
– L'accusé : Ah bien sûr! c'était des conserves.



– Tu as pris une pomme. Mais as-tu demandé la permission à maman?
– Oui papa.
– Je vais vérifier, et gare à toi si tu as menti.
– Je lui ai demandé... elle a dit : non.

◆

Un fou en rencontre un autre et lui demande :
– S'il vous plaît, quelle heure est-il?
L'autre prend un thermomètre dans sa poche, le regarde et dit :
– Samedi.



LE LION DEVENU VIEUX

...Le malheureux lion, languissant, triste et morne,
Peut à peine rugir, par l'âge estropié...

COLORIEZ CE DESSIN ET ESSAYEZ DE TROUVER
DE QUI SONT LES DEUX VERS QUI L'ACCOMPAGNENT

(LA FONTAINE)

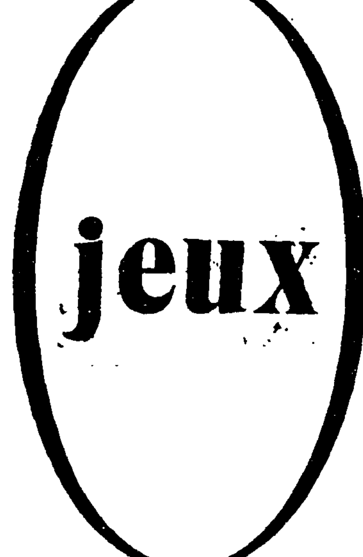
...me. Mais as-tu
...on à maman?

...are à toi si tu as

... elle a dit : non.

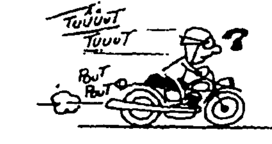
... un autre et lui

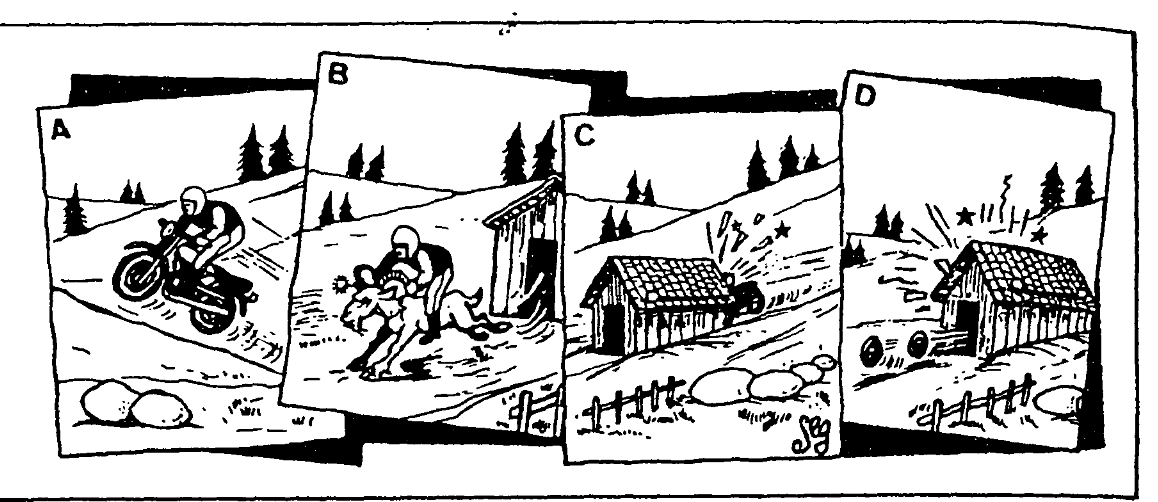
...e heure est-il?
...rmomètre dans
... et dit :



le bon sens

Mettez ces quatre images dans le bon ordre et vous saurez quelle mésaventure est arrivée à ce motocycliste qui faisait du « tous terrains ».





LEURS ECRITS RESTENT

Voici 9 personnages (désignés de A à I) et 9 écritures différentes (de 1 à 9). Peux-tu réunir chaque écriture et son auteur en te fiant au costume?



TEST

QUE SAIS-TU DES CHIENS ET DES CHATS ?

Voici quelques questions et pour chacune d'entre elles trois solutions. Fais une croix à la suite de celle qui te semble exacte. Si tu ne te trompes pas plus de 4 fois, tu connais bien les chiens et les chats :



A - LE BARZOI est :
1 - un chien
2 - un chat
3 - un canard

B - LE CHIEN QUI COURT LE PLUS VITE :
1 - le setter qui poursuit les renards à plus de 60 km à l'heure
2 - le chien de traîneau qui peut tirer un traîneau sur la neige à près de 100 km/h.
3 - le lévrier afghan qui peut atteindre près de 70 km/h.

C - LE CHAT LE PLUS RICHE :
1 - Helicat qui a hérité 2 millions de francs (actuels) en juin 1963 de son maître, un Américain nommé William Grier.
2 - le chat du Shah d'Iran qui a sur son collier pour 180 millions de francs de bijoux
3 - le roi des chats siamois

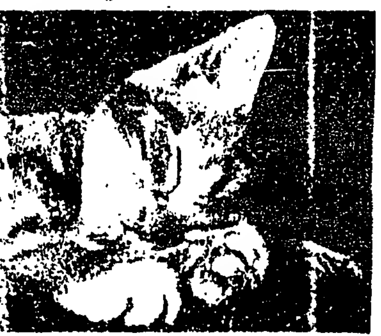
D - ON DIT QU'IL Y A AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE
1 - 8 millions de chats
2 - 18 millions de chats
3 - 28 millions de chats

E - EN NAISSANT LE PLUS PETIT DES CHIENS DE CHIHUAHUA PESE ENVIRON :
1 - 10 grammes
2 - 100 grammes
3 - 1000 grammes

F - LE CHIEN QUI EST ALLÉ LE PLUS HAUT :
1 - le Saint-Bernard de Napoléon qui l'accompagnait lorsqu'il a franchi le col.
2 - le chien d'Hillary qui est monté avec son maître sur l'Everest à 8880 mètres.
3 - la petite chienne Laika qui, dans le spoutnik, s'est élevée dans l'atmosphère à 1 690 kilomètres.

G - LE POIDS MOYEN D'UN CHAT ADULTE :
1 3 kilos
2 5 kilos
3 10 kilos

H - DANS LES AVIONS LES GROS CHIENS :
1 - ils n'y montent pas, ils restent à terre
2 - ils voyagent dans la soute à bagages
3 - ils entrent dans la cabine avec leurs maîtres s'ils jurent d'être bien sages.



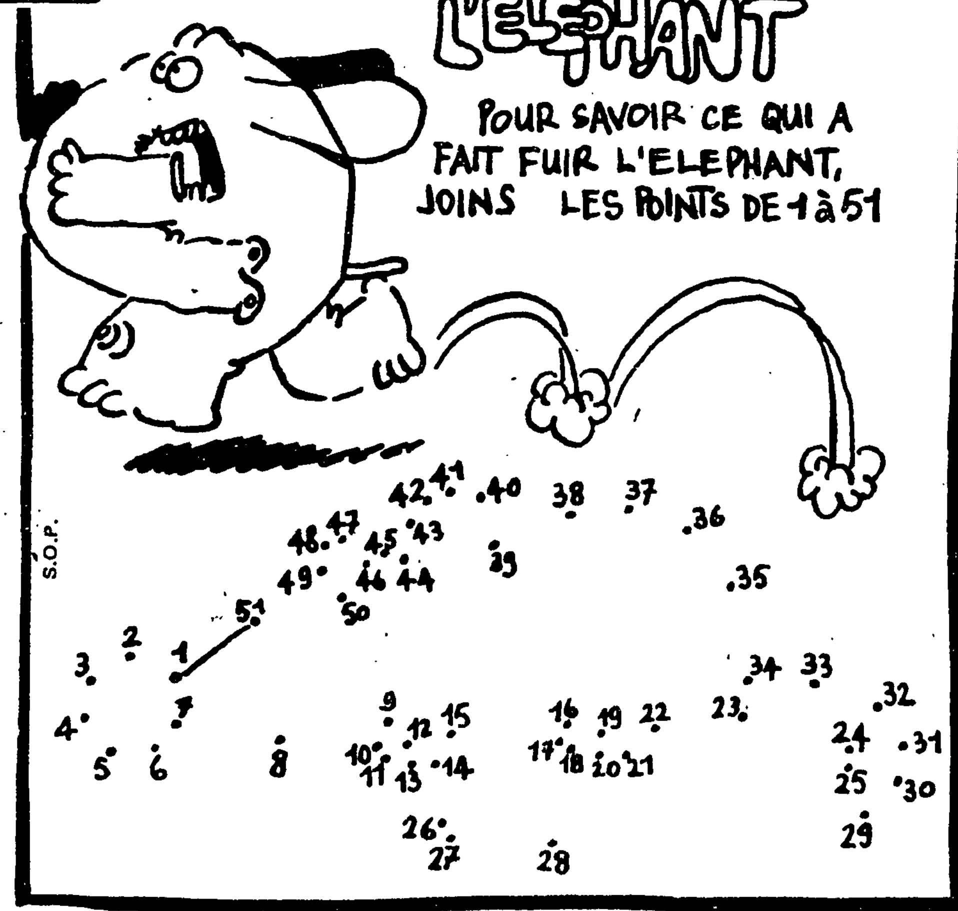
SOLUTIONS DES JEUX

LE BON SENS A — C — D — B.

LEURS ECRITS RESTENT : Voici comment chaque personnage retrouvait son écriture : Hindou (A) et le sanscrit (6) - Napoléon (B) avait l'écriture penchée des gens de son époque (4) - Le Grec en tunique (C) et l'alphabet ionien de 24 lettres (8) - La dame du Moyen Age (D) et l'écriture médiévale (1) - Le cavalier arabe (E) et l'arabe (2) - Le mandarin chinois (F) et les idéogrammes (5) - Le scribe de l'Egypte ancienne (G) grave des hiéroglyphes (3) - Le Perse ancien (H) utilise l'écriture cunéiforme (9) - Le Russe (I) utilise l'alphabet cyrillique (7) mis au point du IXe siècle par les moines bulgares Cyrille et Méthode.

Test

Sont exactes les réponses : A 1 - B 3 - C 1 - D 3 - E 2 - F 3 - G 2 - H 2



Un kilogramme – c'est en masse!
Un gramme – c'est petit ou léger
Un litre – ça se verse… ou se renverse!
Un millilitre – c'est une goutte!
Un mètre – c'est un pas de géant

Un litre — ça se verse… ou se renverse!

min symbolise minute
h symbolise heure
km symbolise kilomètre
cm veut dire centimètre
g symbolise gramme
mL veut dire millilitre
L symbolise litre
mm veut dire millimètre

La Petite Patrie
le mercredi, 19 h 30

Quelques anecdotes en cours de tournage du téléroman de Claude Jasmin

Le mercredi à 19 h 30, les téléspectateurs de Radio-Canada peuvent, si le coeur leur en dit, retourner dans leur **Petite Patrie** ou celle de Claude Jasmin. Celui-ci, pour sa part, reste convaincu, que «sa» **Petite Patrie** est celle de tous les Québécois, et non seulement des Montréalais, *même si l'action se situe* rue Saint-Denis, entre Jarry et Bélanger.

C'est une *reprise, bien entendu*, mais une reprise qui attire encore beaucoup de gens. Ceux qui avaient vingt ans en *1945* d'abord, puis leurs enfants ensuite qui ont toujours du mal à imaginer comment vivaient leurs parents il y a trente ans. **La Petite Patrie**, c'est la chronique d'une époque; c'est un documentaire bien vivant; c'est une page de notre petite histoire, celle d'un quartier populaire de Montréal, un quartier bien défini *mais semblable à beaucoup* d'autres, non seulement dans la Métropole mais également en *province*.

Ce qui fait le charme de **la Petite patrie**, c'est son authenticité, sa simplicité, son naturel. Les téléspectateurs ont aimé tout de suite les membres de la famille Germain: le père, la mère, les filles et le fils avec leurs qualités et leurs défauts. Ils ont aussi sympathisé avec la parenté, les oncles et les tantes, avec les voisins, avec les amis. C'est pourquoi ils reviennent avec plaisir au rendez-vous du *mercredi soir*.

Il faut dire que la réalisation de Florent Forget est remar*quable et que le jeu des interprètes* respire un tel naturel que tout le monde s'y laisse prendre. A ce propos, Claude Jasmin a tout plein d'anecdotes à raconter: «Après le tournage des premières séquences filmées, ma mère est allée trouver Gisèle Schmidt et lui a dit: *«Vous m'imitez très bien, madame»*! Et Gisèle Schmidt a souri: pour elle, c'était un joli compliment.»

L'auteur de **la Petite Patrie** nous dit encore: «Dans une des émissions de la série, je faisais intervenir un aveugle, accordeur de pianos. C'est Jean-Pierre Masson qui jouait le rôle. On commence le tournage au mo*ment où Jean-Pierre marche*, canne blanche à la main, verres fumés sur le nez, rue Saint-De*nis, de Jean-Talon à Bélanger.* Subitement, sans que, bien sûr, personne ne l'ait prévu dans le décor, un autre aveugle, un vrai celui-là, croise en sens inverse l'aveugle-acteur Jean-Pierre Masson. A la stupéfaction de l'équipe technique, nous voilà avec deux aveugles, presque jumeaux. Sidérés, nous avons assisté à la scène sans un mot et surtout sans oser déranger le véritable aveugle.»

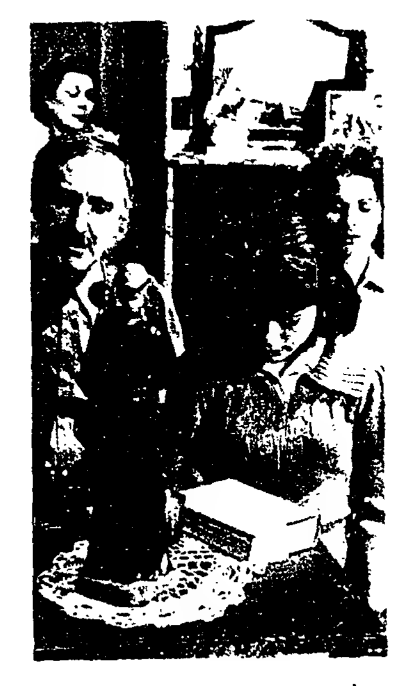
Claude Jasmin raconte aussi un fait amusant à propos du restaurant que tenait son père dans le quartier: «Quand nous avons commencé le téléroman, il y avait longtemps que le restaurant de mon père était fermé. *Pour les besoins du tournage*, on avait installé à l'entrée du sous-sol les affiches indiquant le restaurant *ainsi que les* marchandises qu'on y vendait avec les prix pratiqués à l'époque. *L'illusion était si complète* qu'une bonne dame du quartier s'amène au restaurant un bon matin avec ses bouteilles vides et son porte-monnaie. La pau*vre, elle a été bien désappoin*tée quand elle s'est trouvée non pas devant un comptoir bien garni mais une loge de maquilleur et d'habilleuse.»

Pour terminer, car il en aurait *mille à évoquer*, Claude Jasmin nous raconte cette scène cocasse vécue à la gare Windsor a*vec René Caron, interprète du* rôle de l'oncle Léon: «René Caron était costumé en employé du CPR avec la casquette, *le* complet noir et sa petite valise à la main. Il faisait tellement bien dans le décor qu'un porteur s'est approché de lui pour lui demander des informations sur les horaires des trains. René lui explique la méprise et se retourne pour se trouver nez à nez avec un vendeur de crayons et de lacets (un vrai) qu'il prend pour un figurant. Il lui dit à brûle-pourpoint: «Je t'avais pas prévu dans la scène». *Stupéfaction de l'autre qui n'y comprend rien, évidemment.*»

Ainsi s'est tournée **la Petite Patrie**, *magnifiquement interprétée par* Gisèle Schmidt (Mme Germain); Jacques Galipeau (Edmond Germain); Louise Laparé (Lucie); Christiane Pasquier (Muriel); Louise Rinfret (Marie-Paule); Vincent Bilodeau (Clément); Michel Forget (Roland), et Jacques Thisdale (Hervé), avec la participation de nombreux autres comédiens et comédiennes selon les exigences de la distribution.

La Petite Patrie, un télé*roman qu'on revoit toujours avec* plaisir parce qu'il reste toujours aussi actuel et vrai.

Fernand Côté







se, Wilfrid Lemoine, modérateur au colloque des écrivains. Réal.: Henriette Grenier.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
19h00 LE MONDE DE DISNEY
20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Pierre Dufresne, Amulette Garneau, Rita Lafontaine, Elsa Lessonini, Juliette Huot et *Albert Millaire. Raoul* et Martine reçoivent la visite d'Armande et de Jean-Paul. Ce dernier n'aime pas voir son père héberger Soeur Angèle. Réal.: Lucile Leduc.
20h30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Louise Deschâtelets et les voix de Francine Grimaldi et de Joël Le Bigot. «*De la poésie et des hommes*». Francine assiste au lancement d'un recueil de poèmes que son amie Carmelle a publié. Pourra-t-elle partager son enthousiasme poétique avec Rémi? Réal.: Rolland Guay.
21h00 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Rech.: Claudette Bastien-Lenihan. Reporters: Gilles Gougeon, Patrice Julien, *René Mailhot, Daniel* Pinard, Madeleine Rousseau et Richard Vigneault. Réal.: Nicole Aubry, Pierre Charlebois, Normand Gagné, Pierre Leduc, Huguette Pilon, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.
22h00 VIVRE SA VIE
«Le Stress». Le stress commence avec *la naissance. On ne peut* l'éviter. A chacun de trouver le dosage qui lui convient. Les stimuli sont généralement trop intenses; nos mécanismes d'adaptation s'usent. Anim.: Jacques Languirand. Réal.: Charles Binamé, Interimage Inc.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h00 DERNIERE EDITION
23h30 RENCONTRES
Invité: Albert N'Dongmo, évêque camerounais. Int.: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
24h00 PROPOS ET CONFIDENCES
Pierre Dudan se raconte (2e de 4). Réal.: Jean Faucher.
24h30 CINEMA
La Dernière Grenade (The Last Grenade).) Aventures réalisées *par Gordon Flemyng, avec* Stanley Baker, Alex Gord, Honor *Blackman et Richard* Attenborough. A la suite de la trahison d'un camarade, un major voit la plupart de ses mercenaires massacrés au Congo. Blessé lui-même, il s'échappe et, après sa guérison, se rend à Hong Kong pour retrouver le traître qui est au service des Chinois (Brit. 69).

mercredi

mercredi 22 novembre

9h00 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Pour notre bien-être, trois fois une heure d'entraînement par semaine. Anim.: *Monique Tremblay*. Part.: Micheline.
9h15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
«Match sur les eaux et Transfiguration».
9h30 PASSE-PARTOUT
«Et patati et patata».
10h00 TAM TAM
Motifs cycliques. Mots clés: encore, encore (2e de 5).
10h15 YOU HOU
«*L'Air*» (1re de 3).
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Périnatalité», avec Nicole Hébert-Marchand. Exercices respiratoires. Avantages d'une bonne respiration durant la grossesse, au cours du travail et de l'accouchement. «A votre santé», avec Louise Lambert-Lagacé. Les légumineuses. Valeur nutritive, modes de préparation.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Jardinage: plate-bande pour la maison, avec Jean-Claude Vigor. Bricolage: un bac, avec C. Paré.
11h30 LES EXCLUS
Les Enfants de la Cour (dernière de 2). «Une chance sur mille». Une adolescente de 16 ans, qui a vécu dans quatre centres de détention, peut se réhabiliter grâce à l'organisme Le Triangle.
12h00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
«Dette d'honneur».
12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Richard Cocciante et Joël Denis. Réal.: *Normand Mathon*.
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«La Maison Trestler». Grâce à l'initiative de deux Québécois, Judith et Louis Dubuc, une vieille demeure de la région de Vaudreuil est sauvée de la destruction et mise au service du public. Intreview: Françoise Faucher. Rech.: Colette Paradis. Réal.: Robert Séguin.
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Avec des retraités radio-amateurs de Québec. — Information: les droits des personnes de 65 ans et plus et les services disponibles dans les institutions bancaires, avec Me Jocelyn Carpentier. Anim.: Pierre Paquette.
16h00 BOBINO
16h30 LE GRENIER
Dollard et ses locataires s'amusent. Etienne est juge de leurs jeux.
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Michelle Talbot. Invités: Michel Louvain, Yvon Deschamps; les gravures de Louisa Nicol. Réal.: Jacques Payette.
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
19h00 TES FILLES ET MES GARÇONS
19h30 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. Avec Vincent Bilodeau, Ronald France, Georges Groulx, Rolland Bédard, *Bertrand Gagnon, Hubert* Gagnon et Normand Canac-Marquis. «Grave injustice». Réal.: Florent Forget.
20h00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Monique Aubry, Michel Dumont, Jean-Luc Montminy, Claire Bourbonnais, Lionel Villeneuve, Louise St-Pierre, Mireille Deyglun, Louise Turcot, *Marc Malenfant*, Nicole Goyette, Roger Turcotte et Roland Jetté. Mathilde s'interroge sur le comportement de son fils Abel. Jos apprend *de Marie que son frère* écrit un livre. Réal.: Maurice Falardeau.
20h30 HORS SÉRIE
Racines. Drame d'après Alex Haley. 5e: Neuf ans ont passé. Toby est devenu fort et feint la soumission. Mais il ne rêve que de Finta et de liberté. Il paie très cher ses rêves. Lui et Violon sont cédés au docteur Reynolds.
21h30 SCÉNARIO
Journal en images froides. Dramatique de Marie-Claire Blais. Le petit François est paralysé des deux jambes. *Il se sert d'une* vidéo-cassette pour mettre en images le monde des adultes, celui de son frère aîné, délinquant. Avec Hans Bédard, Jacques Godin, Françoise Faucher, André Lacoste, Charlotte Boisjoli, Eve-Marie Maletto, Sophie Clément et Paul Guèvremont. Table ronde, avec Marie-Claire Blais, Dr Drapeau, psychiatre, et Daniel Pinard, journaliste (2e de 4). Réal.: James Dormeyer.
22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
«Hommage à Fernand Seguin». Récipiendaire du Prix Kalinga 1978 *décerné par l'UNESCO pour la* vulgarisation scientifique. Rech. et entr.: Yannick Villedieu. Animateur: Donald Dodier. Réal.: Karl Parent.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h00 DERNIERE EDITION
23h30 REFLETS D'UN PAYS
D'Ottawa. Dossier sur l'autisme, maladie mentale difficile à diagnostiquer et qui apparaît durant *l'enfance. Réal.: Patricia Ely.*
24h30 CINEMA
Le Grand Océan. Documentaire *réalisé par* J.-P. et Daniel Millet. L'aventure du voilier français «33 Export» lors de «L'Himalaya de la voile», en 73. Cette course du monde part de St-Malo, *passe par* le cap Bonne Espérance puis par le cap Lewin (Australie) et enfin par le cap Horne et revient à son point de départ (Fr. 73).

jeudi

jeudi 23 novembre

9h00 EN MOUVEMENT
«*Troisième âge*». Evaluer sa condition physique. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.
9h15 LES ORALIENS
«La Poupée».
9h30 PASSE-PARTOUT
«La Flûte».
10h00 ANIMAGERIE
«La Mouffette» (dernière de 5).
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Futale»: «Les Bleuets». «Tête-à-tête»: «*Le Positif*». «Les Mouches». «Cétacé»: «Mon beau tambour». «Les Gants». «L'Echange» (chanson). «Panoplie»: «Le Parapluisol». «Les Voleurs de déchets».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Artisanat», avec Marguerite Mercier-Lambert. Le fléché. Présentation de deux points. Comment élargir une cravate; l'agencement des couleurs. «Référence-express»: Société canadienne du cancer. «*Des sites à découvrir*», avec Pierre Vincent: Edmonton. Le Klondyke Days: sa durée. La route des chercheurs d'or.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: un gâteau de fête, avec Claudette Taillefer. Couture: *des pochettes, avec Josée Di Stasio*. Bricolage: un tableau-paravent, avec François Décarie.
11h30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
«*La Multiplicité des sens*». Particularismes sensoriels qui caractérisent certains animaux et permettent leur survivance.
12h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
L'histoire de Démétan, un petit garçon-grenouille qui vit dans l'étang de l'Arc-en-ciel. «Aventure avec Noro».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: *Pascal Normand, Joanne* Bédard, Caroline Fareil et Paquin Paulin. Réal.: Martin Gaudreau.
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Aline Desjardins rencontre de *jeunes Québécois qui sont allés* en Haïti. — Défilé de mode: création de fourrures du couturier Léo Chevalier, avec France Nadeau. — *Colloque sur le livre* «Notre corps — nous-mêmes», avec Françoise Faucher. Réal.: Yves Dumoulin.
14h30 CINÉMA
La Course au soleil (Run for the Sun). Drame réalisé par Roy Boulting, avec Richard Widmark et Jane Greer. Une journaliste américaine part à la recherche d'un compatriote, romancier re*tiré au Mexique à la suite d'une* déception amoureuse. L'écrivain lui offre de la reconduire à Mexico, dans son avion privé. Au *cours de l'envolée une panne les* oblige à un atterrissage forcé. Ils son recueillis par un colonel nazi et un diplomate anglais, traître à son pays (USA 56).
16h00 BOBINO
16h30 SOL ET GOBELET
«*La Conservation*».
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du jeudi: le tourisme, avec Normand Cazelais et les petits spectacles, avec Francine Grimaldi. Invités: Michel Louvain, Georges Langford et Raymond Lévesque. Réal.: Michel Gélinas.
Réal.: Michel Gélinas.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
19h00 VISAGES
19h30 DU TAC AU TAC
Téléroman d'André Dubois. Avec Michel Forget, Roger Lebel, Jean-Pierre Chartrand, Anouk Simard, Christiane Pasquier et Sophie Clément. «Le Retour de Sylvie». Le patron, Mario et Louis cherchent une remplaçante pour combler le poste vacant de Sylvie. Réal.: René Verne.
20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.
20h30 LES GRANDS FILMS
L'Aile ou la cuisse. Comédie réalisée par Claude Zidi, avec Louis de Funes, Coluche, Julien Guiomar, Ann Zacharias, Philippe Bouvard, Claude Gensac et Daniel Langlet. L'éditeur d'un guide gastronomique ne dédaigne pas de faire lui-même incognito des examens de divers restaurants. Son ennemi juré, président d'une chaîne de restaurants où l'on sert de la nourriture industrialisée, cherche à s'emparer de la maquette de l'édition prochaine du guide (Fr. 76).
22h30 TELEJOURNAL
23h00 DERNIERE EDITION
23h30 JASON KING
«En quête de personnages». Chargé d'écrire le scénario d'un film Jason remet un texte qu'il juge parfait. Au tournage, son oeuvre est coupée et complètement remaniée. Le résultat de cette manipulation devient réalité.

24h30 CINEMA
Hellé. Drame réalisé par Roger Vadim, avec Gwen Welles, Didier Haudepin, Maria Mauban, Jean-Claude Bouillon et Bruno Pradal. Un étudiant s'en retourne en Haute-Savoie pour les vacances. Attiré par une sauvageonne sourde-muette, Hellé, il passe avec elle des journées dans la montagne. Lorsqu'il découvre que sa mère a pour amant un libertin, il s'enfuit avec Hellé et il apprend brutalement le sort que les hommes du village font à la sourde-muette (Fr. 72).

vendredi

vendredi 24 novembre

9h00 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Les barbituriques influencent-ils la condition physique? Anim.: Monique Tremblay. Part.: Micheline.
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Une bicyclette ou un tricycle».
9h30 PASSE-PARTOUT
«Feu de camp».
10h00 LA BOÎTE À LETTRES
La lettre P. «Un papillon en pleine poire».
10h15 VIRGINIE
«Fantaisie sur rêve, le ballon».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr Régent-Luc Beaudet, chirurgien. Progrès de la chirurgie cardio-vasculaire. La greffe cardiaque: à quand la greffe d'un deuxième coeur; la chirurgie n'est-elle qu'une solution temporaire? «La Santé de l'enfant», avec le Dr Raymond Perreault, pédiatre. La prévention des accidents. Causes et fréquences des accidents chez le jeune enfant.
11h00 GRANDEUR NATURE
«Frederick G. Banting».
11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
«La Corde raide». Anna retourne à l'auberge pour y prendre des billets qu'elle avait oubliés. Elle croise un vieux clown qui la prend pour sa fille.
12h00 PRINCE NOIR
«Les Orphelins».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Fabienne Thibault, Raymond Lévesque, Gilles Rivard et Danielle Oderra. Réal.: Louise Charlebois.
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Françoise Faucher s'entretient avec Philippe Ariès, auteur de «L'Enfant et la famille dans les sociétés anciennes et actuelles». — Aline Desjardins interviewe Françoise Mézières, spécialiste en rééducation, et deux de ses élèves. Réal.: Robert Séguin.
14h30 LES ATELIERS
D'Ottawa, M. J. Ephrem Charlebois, de Montebello, spécialiste des plantes. — Mme Loretta Perrier fabrique des personnages à partir de pommes séchées ainsi que des haches miniatures. Rech. et coanimatrice: Monique Dumont. Animateur: Henri St-Georges. Réal.: Patricia Ely.
15h30 FANFRELUCHE
«La Tarte aux pommes».
16h00 BOBINO
16h30 ES-TU D'ACCORD?
Avec Yolande Parent, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante.
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo et les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Invités: Michel Louvain, Suzanne Jacob et M. René Lévesque qui nous parle de son livre «Passion du Québec». Réal.: André Desbiens.
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR

19h30 LA LÉGENDE DES CHEVALIERS AUX 108 ÉTOILES
Série japonaise. «Le Piège». Kao veut donner un grand coup. L'officier Ouang Wenn lui offre un plan diabolique susceptible de venir à bout de Lin Chung.
20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: le groupe Aquarelle. Au programme: «Françoise», «Volupté», «Machines à boules» et «L'Etranger». Musiciens: Pierre Bournaki, Jean-Philippe Gélinas, Michel Delisle, André Leclerc, Stéphane Morency et Pierre Lescaut, dir. musicale. Voix de Sharon Ryan. Réal.: Lise Chayer.
21h00 SOUS LE SIGNE DU LION ●
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila Légaré, Jean Coutu, Dyne Mousso et Charlotte Boisjoli. Réal.: Jean-Pierre Senécal.
21h30 FORUM
Animateur: Louis Martin. Rech.: Fabienne Julien. Réal.: Solange Demeules.
22h30 TELEJOURNAL
23h00 DERNIERE EDITION

23h30 CINEMA
L'Aventurier du Kenya (Mister Moses). Aventures réalisées par Ronald Neame, avec Robert Mitchum, Carroll Baker et Ian Bannen. Un aventurier arrive blessé dans un petit village d'Afrique. La fille du pasteur le soigne et son amitié aura un effet bénéfique sur le blessé. Celui-ci acceptera de conduire les villageois loin de leur village menacé par une inondation (65).

Jean-Louis Roux



Les Beaux Dimanches

Souvenir de Schubert
le 19, 21 h 30

Jean Dalmain



CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 465-0911



CBRF FM 103,9 CALGARY CBXY 1490 FALHER CHFA-1 FM 104,3 LETHBRIDGE CHFA 2 FM 103,5 RED DEER

Saison de hockey à la Radio

NOVEMBRE

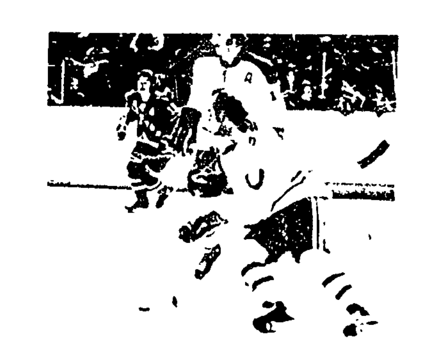
jeudi	16	21:03	Montréal à Los Angeles
mercredi	22	17:31	Montréal à Pittsburg
jeudi	23	18:01	Pittsburg à Montréal
mardi	28	18:01	Philadelphie à Montréal





DECEMBRE

dimanche	3	17:01	Montréal à Buffalo
mercredi	6	17:31	Montréal à Detroit
vendredi	8	18:01	Pittsburg à Montréal
dimanche	10	18:01	New York(Is.) à Montréal
mardi	12	19:01	Montréal à St. Louis
mercredi	13	18:31	Montréal à Minnesota
samedi	16	21:01	Montréal à Los Angeles
mercredi	20	19:31	Montréal à Chicago
jeudi	21	18:01	Chicago à Montréal
mercredi	27	17:31	Montréal à Detroit
jeudi	28	18:01	Los Angeles à Montréal





JANVIER

mercredi	3	17:31	Montréal à New York (Rangers)
jeudi	4	18:01	Los Angeles à Montréal
lundi	8	18:01	Minnesota à Montréal
mercredi	10	17:31	Montréal à Pittsburg
mardi	16	21:01	Montréal à Vancouver
mercredi	17	21:01	Montréal à Los Angeles
mardi	23	19:01	Montréal à St. Louis
jeudi	25	18:01	Atlanta à Montréal
lundi	29	18:01	Montréal à Philadelphie
mercredi	31	17:31	Montréal à Pittsburg


Association

Canadienne

Française
de l'Alberta

MEMBERSHIP et INFORMATION 10008 109 rue EDMONTON T5J IM5 tél. 429-7612

Anniversaires

MEILLEURS VOEUX AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA

Dimanche le 19 novembre

Raymond BEGIN, Girouxville

Jules BESSETTE, Jean Côté

Mme Maria CAMPEAU, Bonnyville

Ronald DOYLE, Donnelly

Sr Claudette DUMONT, s.c.e., Fort Vermillion

Michel FONTAINE, St-Paul

Mme Betty FULFORD, Edmonton

Normand GARAND, Falher

Mme Lina GERVAIS, St-Paul

Placide GERVAIS, MacKenzie

Mme Martine MAISONNEUVE, Donnelly

Mme Rolande MEUNIER, Red Deer

Georges NOLETTE, Edmonton

Lucien ROY, Bonnyville

Mme Jacqueline SCHAUB, Drayton Valley

Lundi, le 20 novembre

Marcel DUCIAUME, Edmonton

Mme Fernande JOURNAULT, Lafond

Mme Fernande LETOURNEAU, Legal

Mme Cécile MAHE, Ste-Lina

Guy PLAZA, Monarch

Mme Cécile PLOUFFE, St-Paul

Mme Marie-Paule SICOTTE, Edmonton

Mardi, le 22 novembre

Sr Dorothée BEAUDOIN, s.c.e., Trochu

Mme Marie DOYLE, Girouxville

Arthur FRENETTE, Red Deer

Mme Louise GAGNON, Eckville

Guy JOHNSON, Falher

Roméo PIQUETTE, Edmonton

Mme Cécile RICHARD, St-Paul

Arthur THIBAULT, Donnelly

Léo VALLEE, Bonnyville

Renie ZEITZ, Lethbridge

Mercredi, le 23 novembre

T.H. BOISSONNAULT, Morinville

Charles GAUDET, Sicamous

Mlle Gisèle LAFLEUR, Falher

Mme Gertrude LIZEE, Medicine Hat

Théodore PARADIS, St-Paul

M. l'abbé Rosario SIMARD, Mallaig

Sr Thérèse VERRIER, s.c.e., Edmonton

Jeudi, le 24 novembre

Mlle Diane ALBERT, Bonnyville

Raoul AUBIN, Girouxville

Ms. Suzanne BARIL–JOHNSTON, Spruce Grove

Denis BERTRAND, Coalhurst

Michel BLANCHETTE, Edmonton

Vendredi, 25 novembre

Aimé ADAM, Edmonton

Thadée ARSENAULT, Edmonton

Gérard BLANCHETTE, Girouxville

Mme Denise CHAMPAGNE, St-Paul

René DALLAIRE, Bonnyville

Mlle Yvette LEVASSEUR, Falher

Mme Diane PLOURDE, Calgary

Mme Yvette ROLAND, Calgary

Samedi, le 26 novembre

Samedi, le 25 novembre

Jean FORTIER, Valleyview

Mme Béatrice GAGNON, St-Isidore

Ron GREEN, Taber

Myo KAPETANOVICH, Edmonton

Léo ROUX, Bonnyville

HORIZONS ALBERTAINS



RED DEER

Pierrette Bertrand
(343-1282)



Inauguration marquant l'arrivée de la radio et de la télévision française

Red Deer - "Les canadiens des deux langues officielles se rencontrent, se parlent et ne mettent pas l'emphase que la politique met sur la question des langues" Maire Ken Curle

Dans son discours lors de l'ouverture des deux réseaux français, le maire de Red Deer rappela à l'auditoire l'importance de l'extension de la radio et de la télévision françaises.

Il s'est plu à rappeler la visite d'une troupe de 30 chanteurs québécois de passage dans notre ville l'été dernier. Ils ont interprété plusieurs chansons françaises dont une spécialement dédiée au maire et à son épouse.

En effet, jeudi le 2 novembre, une soixantaine de personnes se rencontraient à Red Deer lors d'une dégustation de vins et fromage pour l'inauguration des services français:

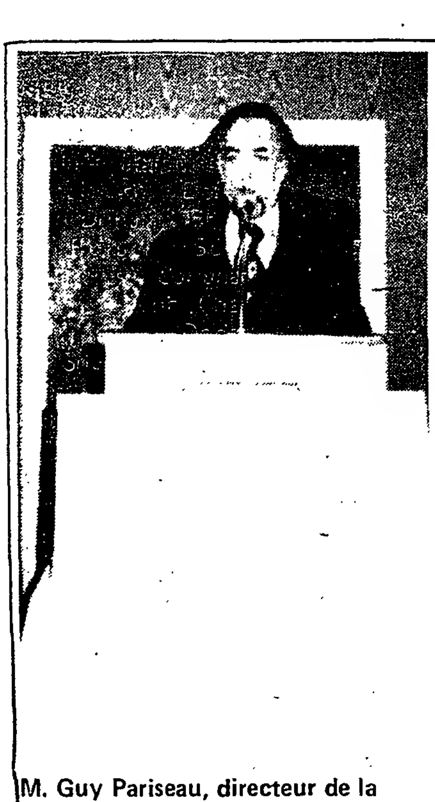
M. Léo Rémillard, directeur de Radio-Canada pour la région ouest, mentionna l'importance de ces deux postes, non seulement pour les francophones, mais pour tous. La programmation de Radio-Canada est l'une des meilleures au monde avec un éventeil de sujets couvrant différents intérêts: religion, opéra, affaires publiques etc... C'est aussi, nous dit-il, un excellent moyen pour les étudiants de classes de français d'améliorer cette langue. La radio et la télévision serviront à divertir et renseigner tout en contribuant à l'épanouissement des francophones. Elles établiront entre anglophones et francophones compréhensions et bonne relation.

M. Guy Pariseau, directeur de la radio, invita les francophones à profiter de la radio aussi souvent que possible et à lui téléphoner pour lui faire part de nos commentaires et de nos goûts au sujet des programmes. Nous voulons en savoir plus sur vous, conclua-t-il.

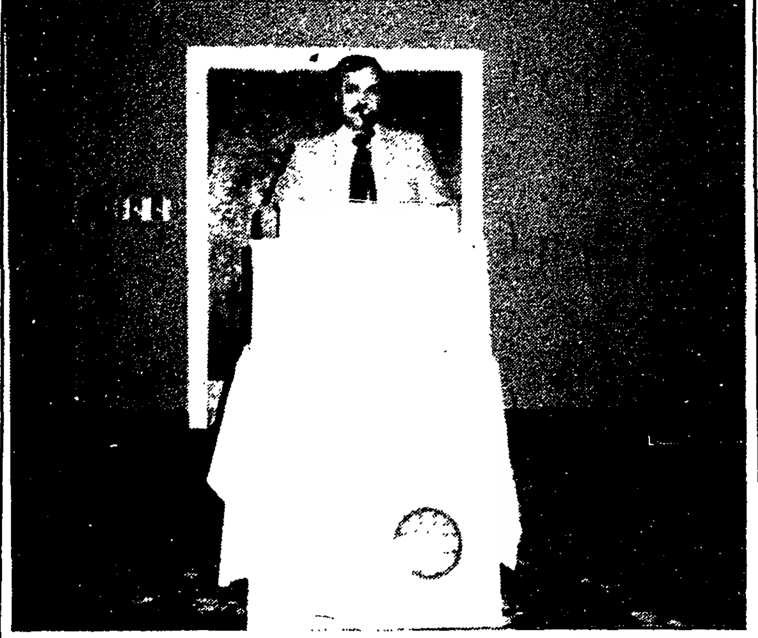
M. Jacques Boucher, directeur de la télévision à Edmonton, dit qu'ajouter Red Deer au réseau, veut dire un rayonnement ininterrompu de Lethbridge à Rivière-la-Paix. Il lui faut voir à ce que toutes les régions soient représentées dans les programmes locaux. N'hésitons pas à lui communiquer les informations en rapport avec nos activités régionales.

En plus des membres de notre association, on remarquait la présence du Dr et Mme Roger Motut, de messieurs les curés A. Reynolds et W. Merx, de Mme Craigie, présidente de la commission scolaire publique, des religieuses du couvent St-Joseph, de M. Morris Flewelling, directeur du musée.

Tous ensemble, nous avons pu voir la projection du film: "Red Deer, ville champignon" qui a su mieux faire connaître cette ville du centre de l'Alberta, à voute la province.



M. Guy Pariseau, directeur de la radio française.



M. Gilbert Allarie, directeur des relations publiques à Radio-Canada.



M. Guy Boucher, directeur de la télévision française à Edmonton.



Dégustation de vins et fromages.

Activités

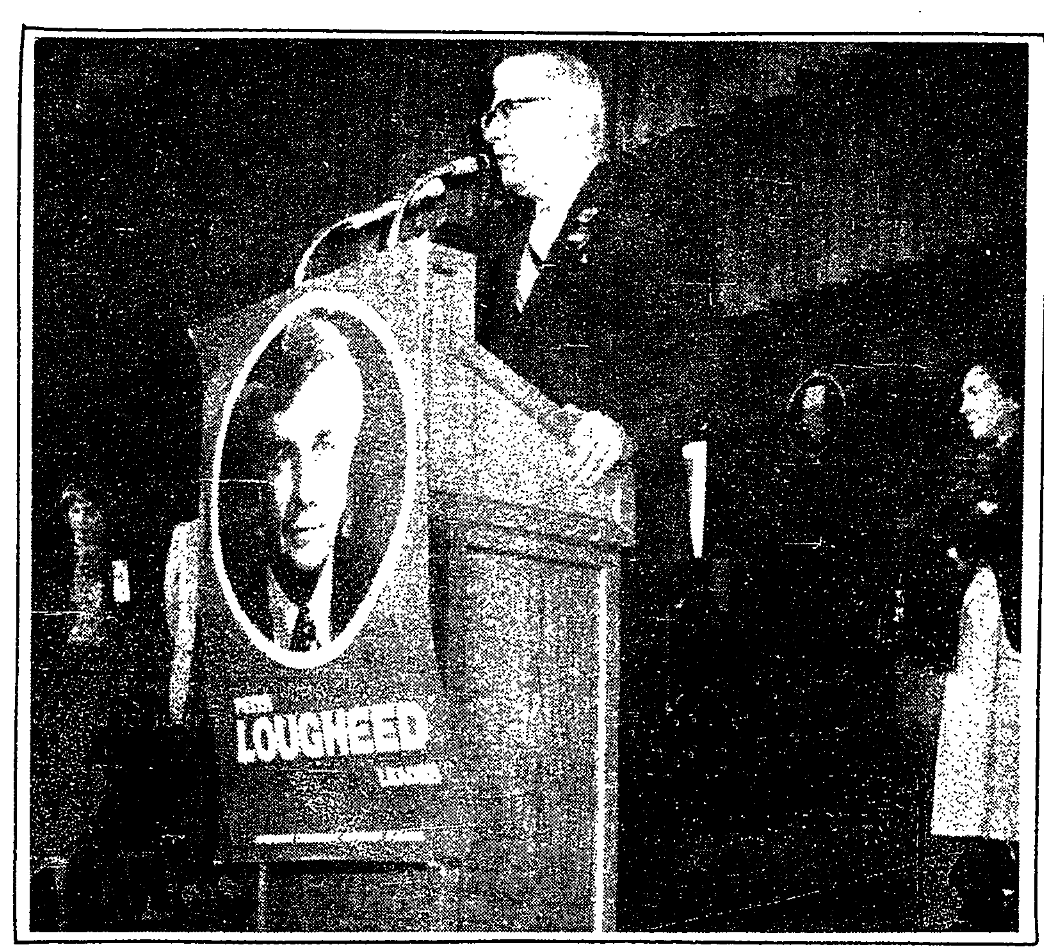
LE 25 NOVEMBRE 1978

Bal de la Ste-Catherine à la salle South-Hill

SAMEDI, LE 14 JANVIER 1979

Assemblée annuelle

Norm Magee élu candidat du parti conservateur provincial



Les candidats sur l'estrade avec en premier plan l'élu Norm Magee


Danseuses "French can-can"

RED DEER - Mecredi soir. le 8 novembre a eu lieu l'élection du représentant provincial du parti conservateur pour remplacer Jim L. Foster qui a démissionné.

Cinq candidats se sont présentés: Norm Magee, Jim Gerwing, Mme F. Craigie, Jim Weaver et John Oldring. Deux mille personnes étaient présentes dans la salle du motel Capri où avait lieu l'élection et 1137 votèrent.

Au 1er tour de scrutin, Jim Weaver fut disqualifié avec 126 votes.

Au 2e tour, Mme Craigie se retira avec 111 votes.

Au 3e tour, Jim Gerwing fut rejeté avec 232 votes.

Au dernier tour, Norm Magee fut élu avec 566 votes sur 1029 bulletins, son adversaire n'ayant que 463 voix.

Dans son discours, Norm Magee a promis de voir à ce que le gouvernement favorise l'établissement de plus d'industries dans la région, d'agrandir le terrain d'exposition et de faire une exposition agricole plus importante. Il favorisera aussi l'industrie touristique de la région.


Boîtes de scrutin



Vue du Centre Capri : 2000 personnes


Jim Gerwing et Gerry Beauchamp

Saint-Albert

B. Lucienne Brisson
(459-8046)



Et la danse . . .



SAINT–ALBERT - Du point de vue numérique, notre danse de samedi, le 4 novembre dernier, n'a certes pas été un éclatant succès. Environ 120 personnes.

Cependant, en bon Canadien français, nous avons enfoui ce petit obstacle loin de nos souvenirs - et nous nous sommes amusés comme des fous, sous la direction de l'orchestre: The Starlites.

Nous avons compté six organisations, qui le même soir avaient une fête quelconque. Alors, ça explique tout. Un merci spécial à nos "Chantamis" qui étaient bien représentés.

C'est presque par miracle, que selon l'expression d'un certain monsieur, nous ne sommes pas dans le trou. Loin de là.

Merci à ceux et celles qui m'ont grandement aidée dans la vente des billets. Vous êtes tous, très chics.



Bazar annuel d'Age d'Or

ST–ALBERT - Environ trois cents personnes se sont rendues au Senior Citizen Centre, samedi, le 4 novembre dernier, au "bazar annuel" des personnes "d'Age d'Or".

Les nombreuses tables étaient remplies de différents objets tout aussi fascinants les uns que les autres. Les visiteurs n'avaient qu'un problème d'ailleurs : L'embarras du choix.

Le couvre-pieds confectionné par les dames de ce groupement, comme la plupart des autres objets, a été gagné par Audrey Crawford, de Burns Lake, C.B. tandis que "M. & Mme Santa Claus" a été décerné à Mme Joanne Cockwill, de Saint-Albert.

C'est amusant de constater combien ces chers vieux, ont plus d'un tour dans leur sac, pour attirer les gens. Et cette simplicité un peu enfantine, je dirais, pour raconter tout ce qui les intéresse, les rend ... charmants !

En plus de beaucoup d'autres activités qui se déroulent au Centre, Mme Maude Sinclair, se portera instructeur pour vous apprendre un nouveau jeu: le "Carpet Bowling"



Cercle Francophone

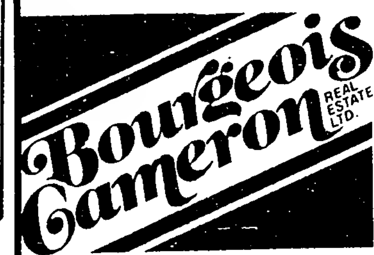
ST–ALBERT - A la dernière assemblée mensuelle qui eût lieu au Father Jan School, il a été décidé que la vente annuelle de pâtisseries, serait cette fois, le 3 décembre prochain, au sous-sol de l'église paroissiale de 12 h à 15 h. Mme Simone Amyotte, en sera la responsable. Le tout sera plus élaboré cette année, nous dit-elle. En effet, par les décorations apportées, l'esprit de Noël, sera mis plus en évidence. Elle aura également plus de pâtisseries à exposer en plus de d'autres articles, tels que: broderie, macramé, etc, qu'elle fera râfler. Elle compte sur la fameuse "bûche de Noël" de Mme Thérèse Doucette, cuisinière au Foyer Grandin. Cette bûche, l'an dernier, a fait sensation

Les arrangements sont faits pour que nous ayons encore cette année, notre Messe de Minuit française, à la chapelle du Séminaire, sur le Saint-Albert Trail.

Le choeur de chant sera sous la direction de M. Victor Douziech. Ceux qui la chose intéresse seront informés de l'endroit et de l'heure des répétitions. M. Douziech, était à juste titre, quelque peu découragé l'an dernier à cause du manque de coopération. Peut-être que tous les Chantamis de Saint-Albert, qui présentement sont en année sabbatique pourraient nous donner ce petit coup d'épaule, dont nous avons besoin. Pour tout renseignement, veuillez signaler 458-1945.

Et notre projet dernier-né. Oui, il est arrivé. M. B. Lucienne Brisson, a accepté la responsabilité de la création d'un "Livre de Recettes" bilingue lequel par exemple pourrait être intitulé: Saint-Albert Cuisine. Je serais mal avisée de me présenter chez les cuisinières à ce temps-ci de l'année, mais, vous entendrez sûrement parler de moi, après les Fêtes. A la revoyure, comme disaient nos anciens.







LETHBRIDGE

Hélène Cannesson
(327-9360)

Nouvelle coordonnatrice à Lethbridge

LETHBRIDGE - C'est le 1er novembre dernier que Mme Savage, nouvelle coordonnatrice est entrée en fonction.

Mme Savage est née au Québec, à Rouyn Noranda, où elle a vécu jusqu'à son mariage . A ce moment là elle a déménagé à Sault Ste-Marie où elle a habité pendant 25 ans.

Juste avant de venir à Lethbridge, elle habitait près d'Ottawa.

Les raisons pour déménager dans l'Ouest? Une fille, mariée, qui habite Lethbridge, et une offre d'emploi qui l'attirait beaucoup.

Les divers emplois qu'elle a occupés dans le passé, l'ont amenée à acquérir l'expérience des relations avec le public, et de l'organisation et la gestion d'un bureau.

Mme Savage a aussi donné des cours de français aux adultes.

Elle a participé, en tant que bénévole, à des organisations culturelles. Elle a fait de la peinture, du théâtre amateur, et s'est occupée du maquillage et des accessoires d'une troupe.

Il faut ajouter qu'elle a passé un an en Espagne où elle a étudié l'espagnol à l'Université de Malaga.

Cet emploi, dit Mme Savage correspond exactement à ce qu'elle cherchait. Elle montre beaucoup d'enthousiasme envers les tâches qu'elle a à accomplir et espère apporter sa contribution à l'essor de la Francophonie dans le Sud de l'Alberta.

Manon Audette, qui était engagée cède la place à Roberte Savage, mais elle va continuer à travailler pour la Régionale. Elle s'occupera du Carrefour le samedi, et sera responsable de la pré-maternelle durant le mois de novembre.


Mme Roberte Savage.

HALLOWEEN



LETHBRIDGE - Les "Esprits" francophones se sont réunis le 29 octobre pour fêter l'Halloween ensemble.

Ce fut une joyeuse occasion, et l'on a dansé jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

L'ingénuosité des membres a contribué en grande partie au succès de la fête, et il n'a pas été très facile de départager les participants au concours du meilleur costume.

Cela s'est fait par la méthode de "l'applaudimètre" et ce sont Marcel et Gertrude LIZEE qui ont gagné le premier prix, suivis par Gaston et Monique Renaud. Les deux couples ont gagné des bons d'achat pour le Carrefour.

Durant la veillée un buffet et des tartes à la citrouille confectionnées par les membres ont été servis.

A la fin de la soirée, on a procédé au tirage de la "bouteille surprise" (dont les bénéfices vont au Fonds Social) et l'heureux gagnant en a été Louis Philippe CORMIER.

L'Association Canadienne Française du sud-est de l'Alberta.

Vous invite à chaque premier mardi du mois au River Heights School 301-6e avenue sud-ouest à 7 h 00 p.m.

- Films
- Parties de cartes
- Café-causerie

Pour de plus amples renseignements communiquez avec Roger Breault 529-3635

Activités

REUNIONS

23 NOVEMBRE

Comité d'Education:

Jeudi le 23 novembre, à 19 h 30 au Centre Culturel.

ACTIVITES

Tous les vendredis soir, rencontre hebdomadaire à partir de 19 h 30.

Cours de fléché:

14, 15, 16 NOVEMBRE

Débutants: 14, 15, 16 novembre

17, 18 NOVEMBRE

Etudiants avancés: 17, 18 novembre

Les heures seront établies selon le choix des participants. Pour informations et inscriptions, communiquez avec Rita Potvin 329-2449 le jour, 329-6747 le soir.

LE 24 NOVEMBRE

Soirée Canadienne à l'occasion de la Ste-Catherine à 20 h 30 au Centre Culturel - Buffet

CINEMA

19 NOVEMBRE

Le Ciné Club pour enfants présente: "Le pirate des Caraibes", dimanche le 19 novembre à 14 h au Centre Culturel.

22 NOVEMBRE

Le Club Français de l'Université présente "La menace" film Franco-canadien d'Alain Corneau à 19 h 30 à l'Université salle E 674

SAINT-PAUL

Sylvie Van Landeghem
(645-5123)

A Saint-Paul ça marche

Une grande animation et beaucoup de gaieté au bal masqué

ST—PAUL - Un couple anglais d'Edmonton costumés en noir et blanc gagne le prix du costume le plus simple. Un vieillard très handicapé gagne le prix du costume le plus original il est accompagné d'une danseuse assez sexy toute de rose vêtue. Un grand chien, peut-être malade, puisqu'il est habillé d'une robe de chambre, gagne le prix du costume le plus drôle. Enfin, une Indienne choisie dans un groupe de huit (8) personnes déguisées de la même façon, gagne le prix du costume le plus beau . Tout cela se passe dans une ambiance très gaie malgré un décor de l'au-delà.

Une loterie est organisée et M. Dallaire remporte un superbe magnum de wisky.

Un très bon orchestre accompagne toutes les danses et tout le monde s'en donne à coeur joie, même les vieilles sorcières très attirantes malgré leurs grandes dents ! ! !



Le pauvre vieillard et la danseuse sexy.



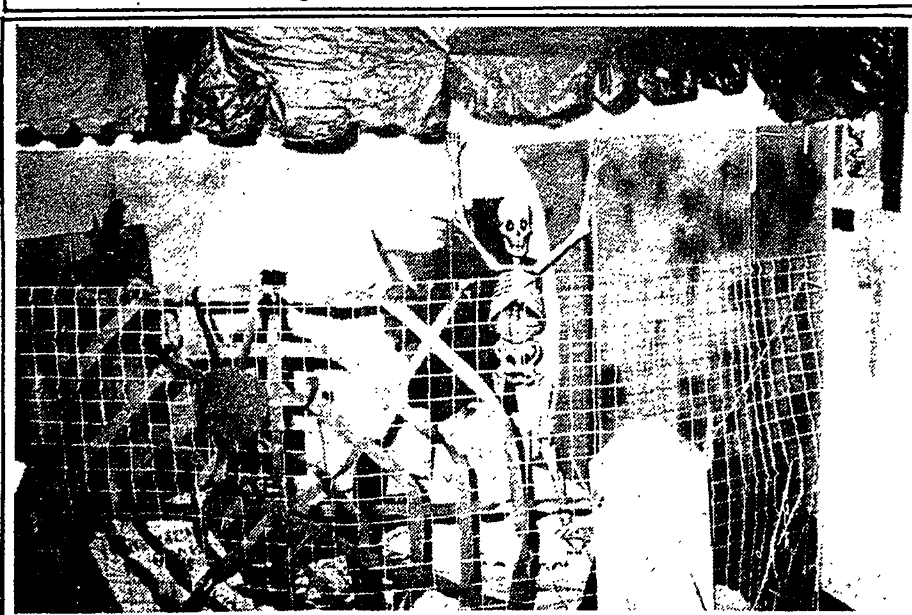
à droite, le costume le plus drôle, Colette Labrie et le plus beau costume, Fernand Ouellette.



Une sorcière très attirante.



L'orchestre de Levis Bergeron.

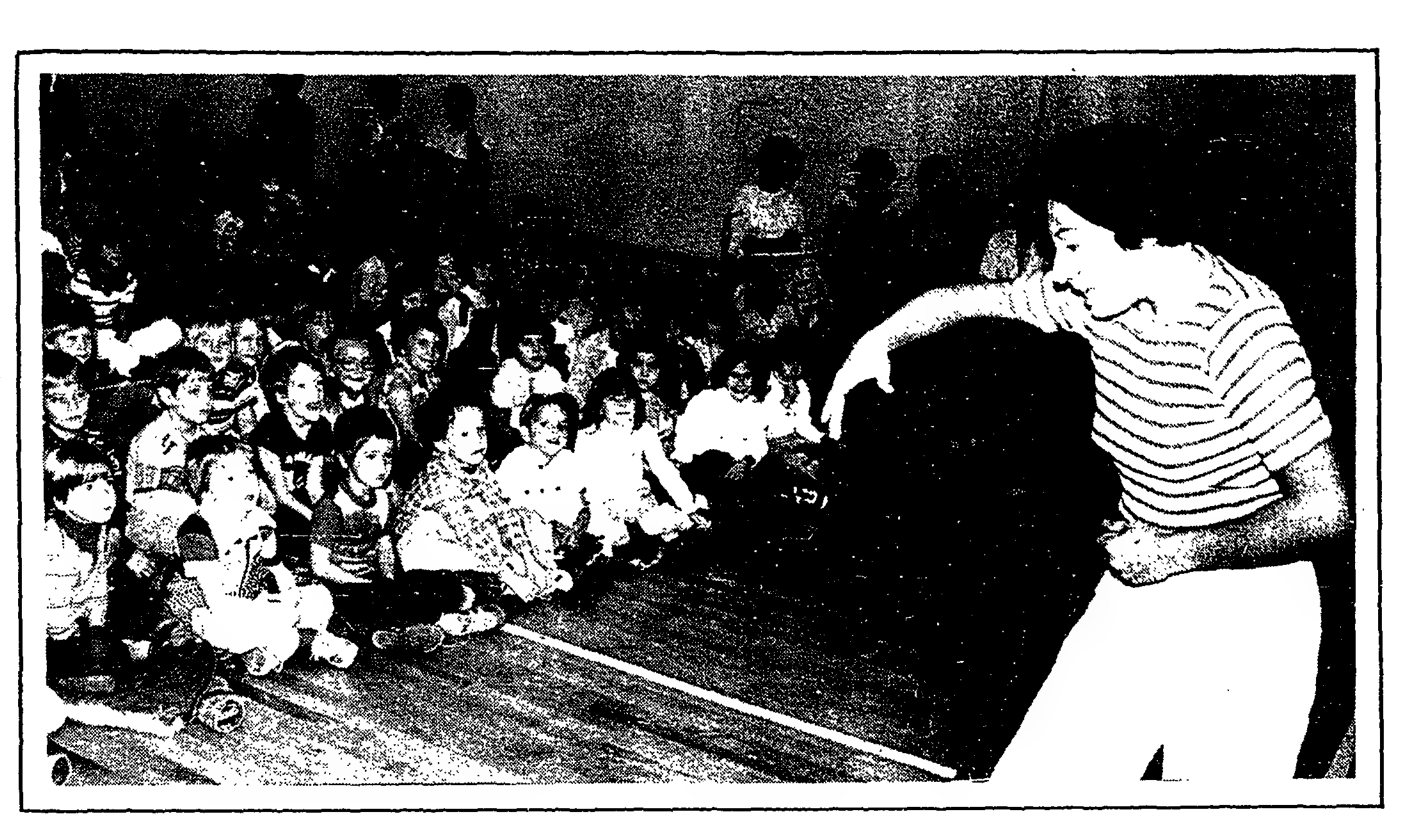


Le cimetière des Blés d'or.

Activités

- TOUS LES LUNDIS
  Louveteaux à 19h00.
- TOUS LES MARDIS
  Anti-Coquilles à 19h00
- TOUS LES MERCREDIS
  Sauterelles et Papillions
  à 18h30.

Le spectacle de Gilberte Bohémier



ST-PAUL - Les élèves de la maternelle au grade 5 français ont joui d'un spectacle présenté par Gilberte Bohémier au gymnase de l'école élémentaire.

GILBERTE BOHEMIER est un auteur-compositeur manitobain bien connue. Elle travaille depuis huit ans déjà à écrire histoire, chansons et musique qu'elle a chantées et racontées un peu partout au Manitoba, sur la scène aussi bien qu'à la télévision.

Le Cercle Molière, Actors' Showcase et le Multicultural Theatre Association, trois compagnies théâtrales professionnelles manitobaines, ont toutes trois profité de ses services et de son talent car c'est depuis qu'elle est très jeune qui Gilberte fait du spectacle. Profitant de son expérience variée et de cours spécialisés dans plusieurs domaines du théâtre (mise en scène, technique du jeu, construction de décors, etc.) elle a écrit depuis un an, trois spectacles pour *enfants. Ce sont ces* spectacles qu'elle vous offre maintenant, en tournée nationale.

La présentation à St-Paul fut "Les aventures du capitaine Frédéric." C'est l'histoire d'un chat capitaine de bâteau qui part pour la pêche et qui se perd en mer pendant une tempête. Là, il fait la rencontre d'un personnage un peu spécial, *un Gros Poisson Rouge.* Ce dernier entraîne le Capitaine Frédéric dans une série d'aventures merveilleuses au fond de la mer.

Ce spectacle, qui était d'une durée de 45 minutes comprenait de la musique, des chansons, et une narration composée par Gilberte Bohémier elle-même.

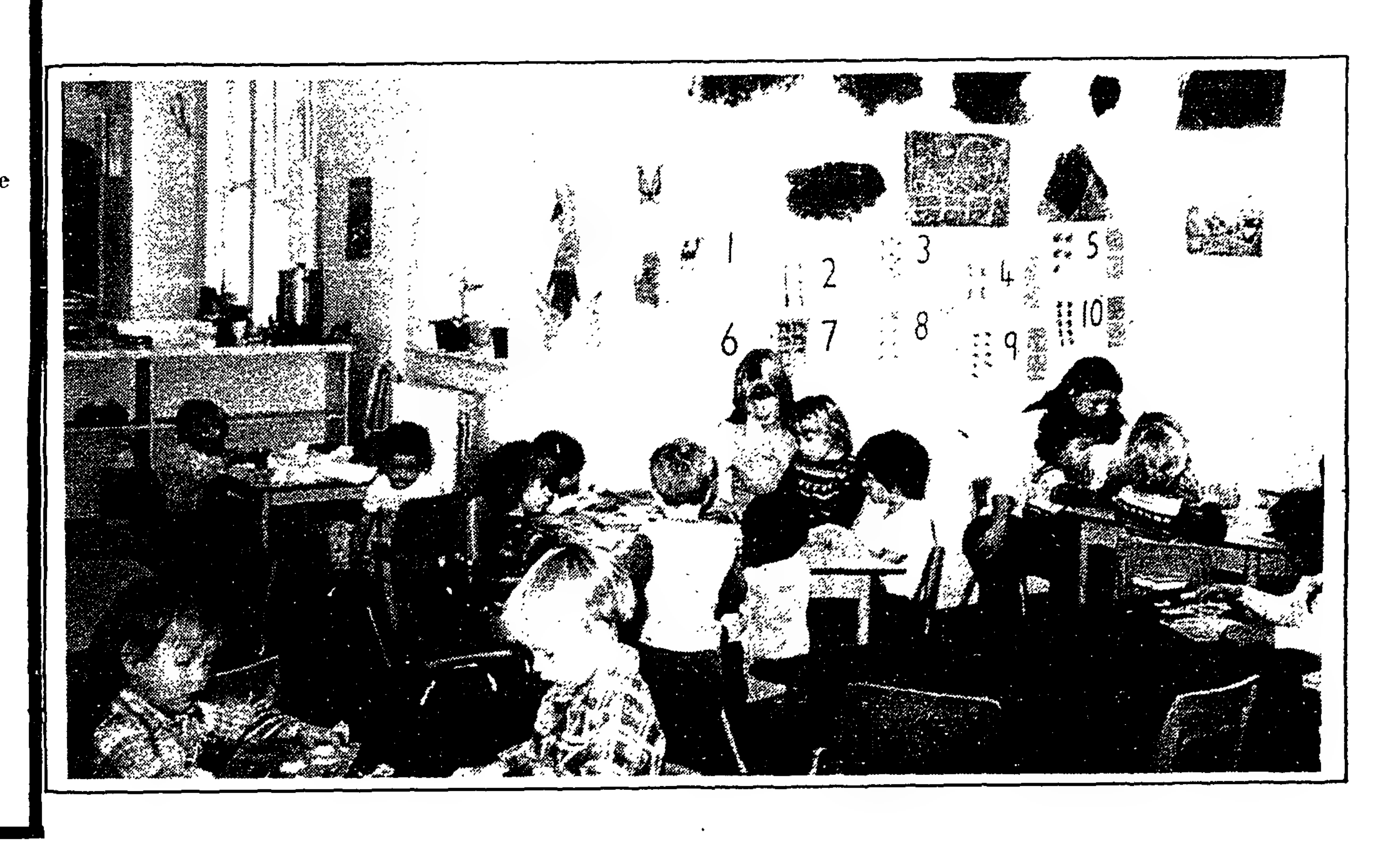
Ouverture de la nouvelle garderie de St-Paul



ST-PAUL - Le 2 novembre a été inaugurée la nouvelle garderie dans l'ancien hôpital SAINTE-THERESE. Cette crèche accueille environ 33 enfants, de 2 ans à 10 ans car certains viennent après l'école.

Quatre (4) personnes s'occupent de nos enfants de 7 h 45 le matin à 18 h 15 le soir. Les enfants mangent deux (2) fois par jours les repas préparés par ces quatre personnes.

Le cadre est très agréable et rempli de dessins. De nombreux jeux sont disponibles pour distraire nos petits. Un parc agrémenté de jeux est contigü à la garderie.



Tu ne vivras pas sans rire!

Le rire est sain.
L'humour est sain.
Penses-tu suffisamment à cet aspect
de ta santé?

Si à cause de tes soucis
Ton coeur se vide,
Ton visage se ridera vite.

Le rire libère.
L'humour détend.
Le rire peut te délivrer
du faux sérieux.

Le rire est le meilleur cosmétique pour ta beauté extérieure
et le meilleur médicament pour ta vie intérieure.
Si par le rire tes muscles travaillent régulièrement,
ce sera bon pour ta digestion,
ton appétit sera stimulé
et ta tension artérielle restera stable.

Le rire et l'humour te délivrent de ce sérieux mortel
avec sespproblèmes lourds comme du plomb;
ils te libèrent de ce pitoyable train-train quotidien.

Le rire et l'humour
créent de nouveaux espaces
pour des joies inconnues de vivre.

C'EST UN JOUR PERDU
QUE LE JOUR OU TU N'AS PAS RI!

(phil bosman)

(Commandité par le M.F.P. de la paroisse cathédrale de St-Paul—)

Le bal des moissons 1978

Un succès!


Mlle Franco albertaine /78, Angèle Aubin

SAINT—PAUL - Le Bal des Moissons a réuni une fois encore les agriculteurs de la région de St-Paul et des personnes de différentes régions telles que Bonnyville, Edmonton, Rivière-la-Paix etc... pour ne citer que ces villes.

Au cours de ce Bal M. Laval Pelchat, président de l'A.C.F.A. Régionale de Saint-Paul, a fait un petit discours nous rappelant les origines du Bal des Moissons. Il a ensuite laissé la parole à Mme Lise Holeton qui, tout d'abord a remercier Mlle Franco-Albertaine 1978 qui nous a fait l'honneur d'être parmi nous pour ce Bal. Mme Holeton a ensuite présentée les trois (3) jeunes filles qui ont gracieusement acceptées de représenter Saint-Paul pour l'élection de Mlle Franco-Albertaine 1979, Ces jeunes filles ont été choisies par Mme Marie-Claire Brousseau et Mme Lise Holeton.

Nous avons en no 1 Mlle Margaret Charest , no 2 Mlle Bernadette Noël, no 3 Mlle Joanne Guilbaut.

Toutes trois sont charmantes et gracieuses. Mlle Franco-Albertaine 1978 a souhaité bonne chance à nos candidates.

Un lunch délicieux a clôturé cette sympathique réunion. Honneur aux cuisinières, Mme Pelchat, Mme Brousseau, Mlle Simone Pelchat, Mlle Thérèse Lamontagne, Mlle Danielle Pelchat, Mlle Lise Caouette.


Mme Lise Holeton


M. Pelchat, président de l'A.C.F.A.


Les cuisinières, de g. à d. Simone Pelchat, Marie-Claire Brousseau, Thérèse Lamontagne, Angeline Pelchat, Danielle Pelchat, Lise Caouette


Mlle Bernadette Noël candidate

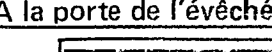

Mlle Joanne Gilbaut candidate


Mlle Margaret Charest candidate

Falher

Par Diane Despins

Rencontre avec Monseigneur Henri Légaré



A la porte de l'évêché

FALHER - Vendredi, le 3 novembre, 1978, la classe 3A de l'école Routhier se rendait à McLennan pour visiter son excellence Monseigneur Henri Légaré. Il les accueillit à l'autobus et leur fit visiter la cathédrale. Il les ammena ensuite visiter l'évêcher où il leur servit lui-même un délicieux goûter. Monseigneur expliqua ensuite simplement le rôle de l'évêque dans l'église.

Les élèves gardent un bon souvenir de leur évêque. Ils comprendront mieux leur programme de catéchèse de troisième année en se rappelant de cette expérience.


La "blague " de Monseigneur


A la cathédrale

MORINVILLE-LEGAL

Louis & Yvonne Leclair
(939-2873)



Quand il neige sur mon pays

MORINVILLE - La première neige fut reçue avec éclats ici à Morinville. Angèle, Charles et Julien Leclair refusent de déjeûner. Ils se précipitent dans la neige pour la toucher, goûter, lancer et presser en boules. Bonhomme "Francofun" couronna leurs efforts. Julien, le bébé est en extase devant ce monstre fondant.

Permettez-moi de souligner, ici une attitude que nous les francophones pourrions adopter vis-à-vis la tâche de sauvegarder notre culture. Empressons-nous. Passons à l'action. Poussons nos idées jusqu'au bout. Toute peine mérite couronnement.

Par Louis Leclair.

Souvenez-vous

MORINVILLE - ... Le comité d'éducation se réunira au centre d'activités à Légal lundi, le 20 novembre à 20 heures. Le but de la réunion sera de rédiger un plan d'action d'un an en éducation pour la régionale. Tous y sont invités!

... les gens de la régionale auront de nouveau l'occasion de jouir d'une très bonne conférence donnée par Alice Trottier à l'école G.P. Vanier (salon de musique) le 22 novembre à 20 heures. Le titre de la conférence sera "Le rôle de l'Eglise Catholique dans la colonisation de l'ouest canadien."

... les Papillion, club de jeunes de Morinville qui est patronné culturel, présenteront "Les Mimes Electriques" en spectacle le 23 nobembre à 13 heures au gymnase de l'école G.P. Vanier à Morinville. Ce spectacle se donnera pour adultes ainsi que pour les étudiants du niveau secondaire.

... Lise Holeton directrice des Blés d'Or de St-Paul offrira un atelier de danse à l'école Notre Dame de Morinville vendredi soir, le 24 novembre et samedi, le 25 novembre. Cet atelier visera l'enseignement de danses canadiennes ainsi que de danses allemandes et ukrainiennes et est offert aux jeunes adultes et adultes intéressés. Pour de plus amples informations veuillez communiquer avec Paul Riopel.

... la maternelle à Morinville est patronnée par deux mouvements chrétiens, le mouvement des femmes chrétiennes et le "Catholic Women's League" et non la division scolaire de Strugeon.

... les francophones qui veulent apprendre l'anglais peuvent suivre des cours ici à Morinville. Question ! Est-ce que les francophones qui désirent en faire autant pour améliorer leur français oral ou écrit ont suffisamment l'occasion?

... le bazar du club Rendez-vous aura lieu le 18 novembre.

Saviez-vous que...

... le premier bonspiel annuel provincial de curling organisé par le comité culturel Morinville-Legal aura lieu à Legal le 18 novembre 1978.

Les Papillons

Ginette Aquin

MORINVILLE - Samedi, le 22 octobre marqua une journée mémorable pour les vingt-neuf étudiants de l'école Georges P. Vanier qui recevaient leurs diplômes.

La messe fut célébrée par l'abbé Georges Primeau. Les gradués furent servis un délicieux souper à la salle paroissiale après quoi le foule se rendit au gymnase de l'école pour la convocation.

Mlle Charmaine Bulger et M. Mark Johnson souhaitèrent le bienvenue à tous présents. Ce fût ensuite à l'invité d'honneur M. Bob Arnold du poste CJCA à nous adresser la parole.

M. Jerry Yacyshen présenta les gradués un par un pendant que M. Robert Holzer, notre directeur décerna les diplômes et les anneaux.

Des prix spéciaux furent décernés aux étudiants qui suivent : Doris Charest pour la moyenne la plus élevée ainsi que pour la note la plus élevée en français, à M. Michel Coderre pour la note la plus élevée en étude sociale, à James Dardis pour la note la plus élevée en physique à Sherry Gibeault pour la note le plus élevée en éducation physique et à la meilleure étudiante à Arloine Granger pour la note la plus élevée en chimie, à Denise Riopel pour la note la plus élevée en biologie, à Charlene Rousseau pour la note la plus élevée en dactylographie à Mary Schafers pour la note la plus élevée en anglais et à Doris Charest pour la note la plus élevée en mathématiques.

La chorale, sous la direction de M. Unsworth, interpréta la chanson thème "Children of the World" ainsi que deux autres chansons "Teach your Children" et "Time in a Bottle." La cérémonie pour la distribution des prix se clôtura avec "O Canada"

L'orchestre "Gates of Down' eût plaire pendant la danse qui suivit.

Les gradués étaient: Roland Blackburn, Doreen Brenneis, Donald Bryan, Edward Bulger, Scott Caldwell, Denise Carignan, Agnes Caron, Lynn Chalifoux, Doris Charest, Donald Cormier, Sherry Gibeault, Sherry Cist, James Dardis, Troy Davies, René Dubord, Arloine Granger, Elaine Guenette, Sandra Hewko, Maurie Hooper, Denis Kieser, Monique Leduc, Deborah Meyer, Jeffery Mulligan, Wendy Quinn, Denise Riopel, Charlene Rousseau, Marcel Salé, Mary Schafers, et Wayne Vanbrabant

Le comité Historique de Morinville, Legal, At-Albert, sous les auspices de l'A.C.F.A. Régionale de Morinville/Legal vous invite à un

SALON HISTORIQUE

CONFERENCIERE
**Soeur Alice Trottier, F.J. Historienne

SUJET: Le rôle de l'Eglise Catholique dans la colonisation de l'ouest
LIEU: Ecole Georges P. Vanier, dans la salle de musique.
DATE: Mercredi, le 22 novembre, 1978
TEMPS: 20 heures PRIX: Gratuit

- Après la conférence, il y aura occasion d'interroger Soeur Alice. - Il y aura une pause-café.

ROLE DU COMITE

Le comité Historique à pour buts quatre points importants:

1) Conférences historiques
2) Encourager récits historiques des pionniers locaux
3) Promouvoir, les drames historiques et conférences personnelles, orales par des pionniers
4) Contacter et coopération avec autres comités et sociétés historiques

* Membres 1977-78:

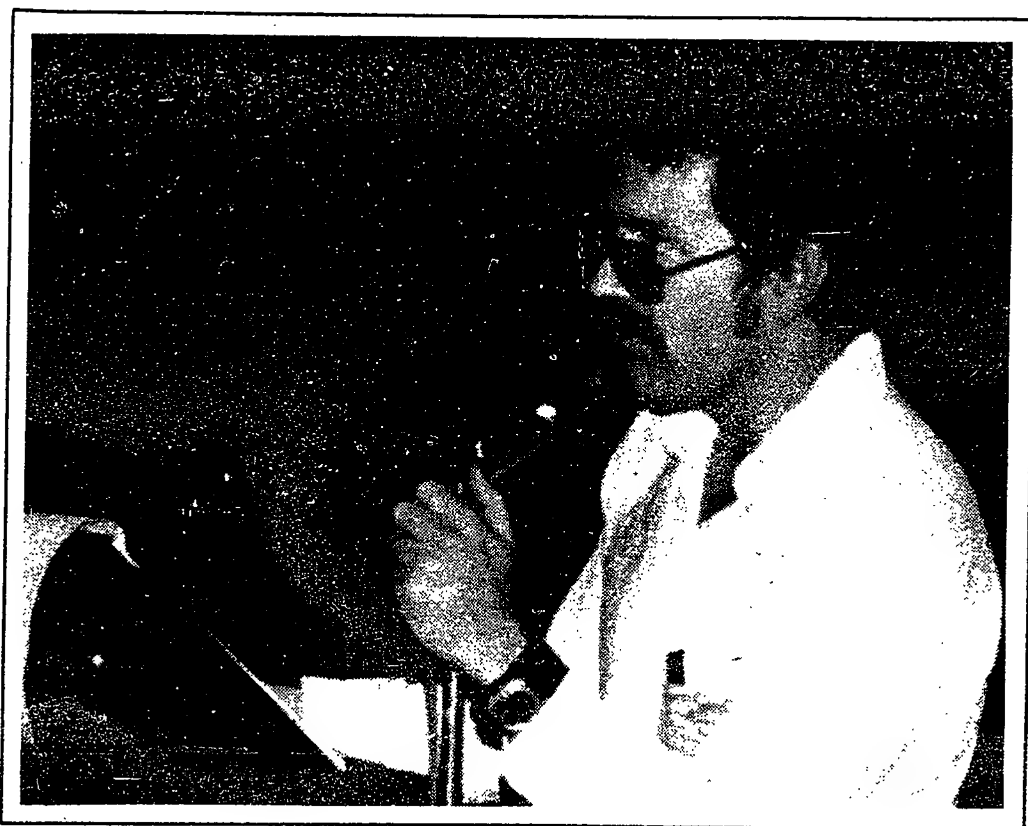
Mme F. Lefebvre, St-Albert, présidente, 459-7030 — Mme C. Douziech, St-Albert, 459-8612
Mlle P. Vangeois, St-Albert, 459-6273 — Mme R. Froment,

Pour plus d'informations, signalez 459-7030

BONNYVILLE

Henri P. Lemire
('826-2103)

Une première pour la société des Beaux-Arts



Brian Miller, président de la Société des Beaux - Arts de Bonnyville.



Les Sauterelles, groupe de danses folkloriques de l'A CFA lors de la journée culturelle.



Diane Choquet, présidente des Anti-Coquilles au stand de l' ACFA

BONNYVILLE - Une douzaine de groupes culturels ont participé au premier spectacle et exposition organisé par le Société des Beaux-Arts de Bonnyville.

Les clubs d'art, de poterie et de céramique, l'ACFA et le Country Handcrafter ont exposé leurs objets d'art et leurs marchandises dans le vestibule du vieux gymnase de l'école Secondaire.

Chaque groupe a présenté un numéro devant une salle comble. Par la suite, un délégué du groupe expliquait les buts de son organisation et les activités qu'il prévoyait pendant l'année à venir.

Les Sauterelles de l'AC FA, les danseurs ukrainiens, le Bonnyville School of Dancing, le Country Handcrafter, le Native Friendship Centre, le club dramatique, le club de céramique et la chorale et la fanfare de l'école Secondaire étaient représentés.

Walter Kasa, sous-ministre du département de culture de l'Alberta, était le conférencier invité. Il a insisté sur l'importance de développer les talents des plus jeunes car il y a souvent un manque d'intérêt chez les adultes. Ce manque d'intérêt semble disparaître chez les gens du troisième âge, disait-il.

Brian Miller, président de la Société expliqua la nécessité de regrouper tous les groupes culturels. La force vient du nombre disait M. Miller, plus nous serons nombreux mieux sera l'organisation. Nous recevrons plus d'octrois gouvernementaux et une plus grande participation du public local.

Notre première responsabilité est de faire les couloirs afin qu'on puisse obtenir un centre pour loger les groupes, disait le président.

La Société des Beaux-Arts peut recevoir des subventions d'Alberta Culture à condition qu'elle organise au moins trois spectacles par année. La subvention défraie de 10 à 50 pour cent du coût des spectacles.

Gilbert Proulx, président de l'ACFA expliqua que l'ACFA fait partie de la Société depuis ses débuts. Le Centre Culturel est disponible aux groupes francophones premièrement, mais pas exclusivement, disait M. Proulx. Nous louons notre centre aux danseurs ukrainiens et à bien d'autres groupes.

Activités

JEUDI, LE 16 NOVEMBRE

Les Mimes Electriques seront présentées au gymnase central de l'Ecole Secondaire à 20 heures. Le coût est de $3.00 pour adultes et $2.00 pour les élèves et personnes du 3e âge.

SAMEDI, LE 25 NOVEMBRE

Le Bal de la Sainte-Catherine aura lieu à l'Ecole Elémentaire à 21 heures. Billets en vente au Centre Culturel, $7.50 par personne. Orchestre de Lévis Bergeron et d'Edouard Noël.



Larry Langley de Radio-Canada, était le conférencier invité au banquet de l'institut pédagogique.

500 enseignants à Bonnyville

BONNYVILLE - Plus de 500 enseignants des régions de Bonnyville, Medley et Meadow Lake se sont rendus à l'école Secondaire de Bonnyville pour assister à l'institut pédagogique de l'ATA vendredi le 27 octobre.

En tout, sept divisions et districts scolaires étaient représentés donc un groupe du nord-ouest de la Saskatchewan, celui de Meadow Lake.

Les enseignants avaient le choix d'une trentaine d'ateliers, tels que, l'évaluation, les premiers soins, le tissage, la consommation, l'administration scolaire et bien d'autre. Une soixantaine d'enseignants suivirent l'atelier du projet pétrolier de Cold Lake présenté par des personnes ressources d'Imperial Oil et par la suite, ils partirent visiter le projet pilote.

L'atelier d'évaluation donné par E.W. Robertson de Saskatoon, a attiré plusieurs participants intéressés aux quand, comment et pourquoi de l'évaluation des élèves.

Angéline Martel Gauthier et Pierre Leroux, coordonateurs des programmes de français à Bonnyville et à Saint-Paul, ont présenté une session d'une journée sur l'enseignement du français langue seconde.

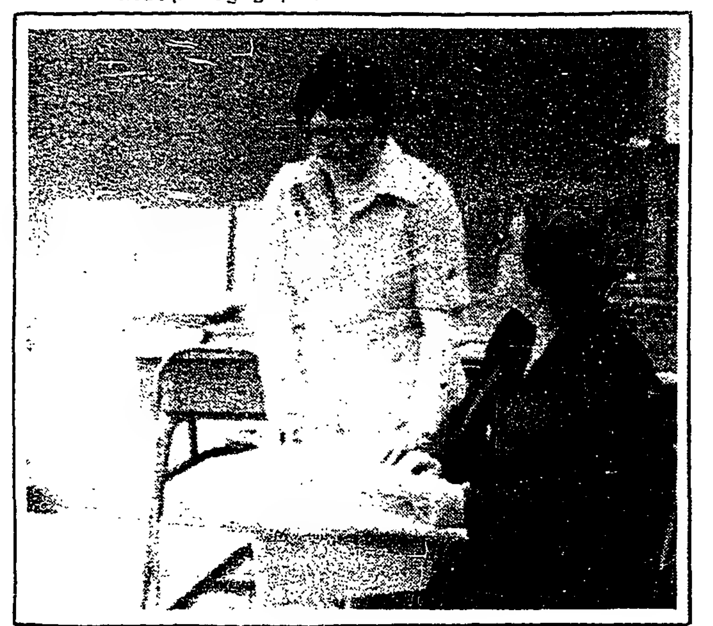
Sylvia Landry du Centre de Documentation Pédagogique à la Faculté Saint-Jean, a exposé des exemplaires de livres, de diapositves et autres matériaux didactiques qui pourraient être utile dans l'enseignements des programmes bilingues, d'immersions et de français.

Larry Langley, d'Edmonton était le conférencier invité au banquet à l'Agriplex. Il fait l'émission Edmonton A.M. à la radio anglaise de Radio-Canada.

Père de quatre enfants et ancien professeur au Yukon et en Saskatchewan, il disait, "J'espère que vous êtes des éducateurs intéressés. Aujourd'hui les enseignants hésitent de retourner à l'école après l'heure de fermeture. Vous ne devez pas lâcher quand la cloche sonne."

- Le défi de l'enseignement est plus grand aujourd'hui qu'il l'était autrefois. Je vous envie du rôle que vous pouvez contribuer dans la vie de vos élèves.

- Souvenez-vous toujours à quel point vous êtes important pour les élèves que vous enseignez.



Sylvia, du Centre de Documentation Pédagogique et Hortense Roy de l'école Notre Dame examine le matériel didactique.



Pierre Leroux et Angéline Martel-Gauthier ont donné l'atelier du français langue seconde.



BONNYVILLE - Mlle Diane Vallée de Bonnyville est décédée le 10 juin 1978 à Montréal à l'âge de 39 ans.

Née à Bonnyville et elle y a passé toute sa vie sauf pour quelques années d'études à l'Université de l'Alberta. Elle a toujours enseigné à l'école Elémentaire. Elle aimait de préférence les plus petits et elle sut se faire aimer d'eux. Elle s'est toujours dévouée aux jeunes sans compter ses fatigues. Elle fut très active dans les activités paroissiales et scolaires, particulièrement à l'Association des Educateurs Bilingue de l'Alberta (AEBA). Elle était aimée de tous.

Elle a beaucoup aimé voyager soit au Québec, avec les jeunes du voyage VIA ou en faisant le tour du monde ou encore, seule en avion.

Monsieur Roger Motut, président de l'ACFA et ami de la famille, disait dans une lettre à Mme Alice Vallée, "Diane était une personne qui s'est donnée toute sa vie à sa famille, à sa profession et à ceux qui l'entouraient. Elle n'a jamais compté son temps. Nous sommes tous appauvris par sa perte, mais nous nous consolons à la pensée qu'une personne aussi bonne qu'elle aura sa juste récompense."

Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Alice Vallée de Bonnyville, quatre frères: André, Emik, Jules et Edouard de Bonnyville; quatre soeurs: Mme Jean-Raymond (Thérèse) Denault, Mme Walter (Jacqueline) Kennedy, Mme Claude (Cécile) Jalbert et Mme Charles (Suzanne) Cauchon tous de Montréal.

Carte de remerciements

BONNYVILLE - Nous désirons remercier bien sincèrement tous nos parents et amis qui nous ont exprimé leurs sympathies soit par offrande de messe, tributs floraux, assistance aux prières et au service dans la perte de ma bien aimée fille et soeur Diane.

Nos remerciement aux porteurs, aussi à notre curé le Révérend Tanguay et son vicaire le Révérend Bureau et "Memento Funeral Chapel".

Sentiments bien reconnaissants au choeur de chant, à l'organiste et aux solistes: Messieurs Bernard Beaupré, Guy Goyette et Gérard Moquin.

A la Révérende Soeur Colette Pelchat et ses élèves de la quatrième année pour leur beau cantique si bien rendu, c'était très touchant et fut bien apprécié.

Nos remerciements aussi à Paul Vallée et ses aides qui avaient préparé le goûter.

Mme J. Napoléon (Alice) Vallée et famille

NOTE

NOTE: Le FRANCO s'excuse de cette publication tardive. Cette nécrologie que notre correspondant de Bonnyville nous avait envoyée dès le début du mois de juillet avait été égarée par le bureau de poste.

La rédaction

CALGARY

Monique Jeannotte

(Bur: 262-7074)
(Rés: 288-7638)

Restauration et protection des oeuvres d'art

CALGARY - A sa première assemblée de l'année 78-79, l'Alliance Française de Calgary avait invité M. Jean Baillou, ministre plénitotentiaire et Directeur Honoraire de l'Institut International d'Administration Publique en France, pour présenter une conférence sur: La protection internationale des oeuvres d'art.

M. Baillou a débuté sa conférence en citant Chateaubriand: "Tous les hommes ont une attraction certaine pour les ruines", puis, tirée d'un poète latin, une pensée profonde qui a plongé les auditeurs au coeur même de la conférence: "Les ruines elles-mêmes ont péri..."

"Quelles sont " d'enchaîner M. Baillou, "les principales causes de la disparition des chefs-d'oeuvre dans le monde? Il y en a 4. D'abord les guerres, puis la douce paix avec ses travaux qui détruisent trop souvent les oeuvres d'art, enfin le vol et le pillage.

"Il faut d'abord essayer de faire qu'il ne se fabrique pas trop de ruines et que celles qui existent ne périssent pas.

"L'idée de détruire des oeuvres d'art durant une guerre est de couper un peuple vaincu de son passé.

"Il semble qu'avant chaque guerre, les hommes se soient unis pour préserver les monuments historiques et les biens artistiques des nations. Le premier accord qui ait été signé entre les peuples pour la protection des biens de culture le fut à La Haye en 1910. Un insigne spécifique fut alors adopté, comme, qui dirait, une 'Croix Rouge' des pierres et des monuments. Le drapeau spécifique représenté par un écusson, la pointe par en bas, sur un carré bleu-roi au centre, sera posé sur les refuges ou tableaux, livres, statues, bijoux auront été entassés.

"En temps de paix, les monuments historiques ont à faire face aux grands travaux qui menacent leur survie. Mentionnons l'expansion urbaine, les modifications et réparations des vieux bâtiments, les transports routiers, les barrages et pipelines, les travaux agricoles et labourages en profondeur, etc. qui tous, empiètent trop souvent sur les sites historiques et leur beauté.

"Comment empêcher que des abus grossiers fassent disparaître les richesses culturelles des pays?

"Par l'entremise de l'UNESCO, on a tracé , pour chaque pays, un inventaire des biens culturels dignes de conservation et de préservation. Afin d'éviter vols et pillages, les inventaires ont été remis à jour, des missions étrangères ont entrepris des fouilles organisées afin d'éviter que les richesse fussent importées dans d'autres pays. Enfin, l'état fouillé avait seul la permission de laisser quelques unes des oeuvres d'art quitter son sol.

"La formation de musées était nécessaire afin de donner à une nation, un héritage commun à tous les citoyens, un patrimoine national. La conquête devait s'étendre encore plus loin. Le patrimoine est maintenant devenu mondial et naturel. Il était important de préserver aussi les vallées, les forêts, la grande nature, des pillages humains, parce que les oeuvres de beauté ont droit au respect et à la sauvegarde.

"Il y a en ce moment à l'UNESCO, une demande d'un pays africain, qui veut que toutes les oeuvres d'art qui ont été volées, enlevées, emportées d'un pays en un autre, soient rendues à leur pays d'origine. L'Allemagne Fédérale est en faveur de ce projet; l'Angleterre beaucoup moins. Quant à la France, elle dit simplement: 'Consultez le Parlement ! '

"Il serait dommage que des oeuvres d'art de grand intérêt et de grande beauté soient condamnées à être laissés loin des grandes lignes des musées et des centres de recherches de l'humanité pour se voir plus ou moins enfermées sans grande protection, au coeur du Togo, mettons, plutôt que d'être préservées dans des centres à toute épreuve, comme Londres, New York ou Paris. Le risque de leur destruction par le feu, l'humidité, le manque d'entretien, etc. est évidemment très grand dans de telles circonstances."

En terminant, M. Baillou a présenté des diapositives qui illustraient des exemples de sauvegarde et de restauration de deux temples d'Egypte, soit d'Abou Simbel et de Philae, et de Bourubudur, en Indonésie.

Pour conclure, M. Baillou a laissé cette pensée d'André Malraux à ses auditeurs : "Toutes les nations sont appelées à sauver, ensemble, une civilisation qui n'appartient à aucune d'elles."

Nouvel exécutif de l'Alliance Française

CALGARY - Mercredi le 9 novembre, les membres de l'Alliance Française de Calgary ont élu le nouveau conseil exécutif pour l'année 78-79. Une quarantaine de personnes s'étaient réunies au Collège Mount Royal pour cette élection. Le nouvel exécutif se compose comme suit: Présidente: Pat Jurisic, les deux vice-présidents: Hervé Choppin de Janvry et Virginia Hunter, les trésorier: Alain Guize et la secrétaire: Régine Pasquier.

Rappelons que le théâtre de l'Alliance Française, les Tréteaux des Rocheuses, est à la recherche de gens qui aimeraient faire du théâtre. Les répétitions commenceront en janvier et la pièce sera présentée à la mi-mars. Appelez Jean-Marc Lethier à 287-0628 si vous êtes intéressé.

Journés 'fierté'

CALGARY - Les 22, 23 et 24 novembre, les jeunes des classes de 10e, 11e et 12e années des écoles St-Mary's et St-Martin de Porres organisent 3 jours intensifs de Francophonie Jeunesse. Les conférenciers invités sont M. Paul Denis, assistant-coordonnateur en éducation et Agathe Gaulin, animatrice provinciale de la Francophonie Jeunesse.

Des jeux bilingues ont été organisés pour les heures du midi, ou les anglophones sont invités à participer; un kiosque de disques, de livres et de T-shirts français sera ouvert pour tous. Jeudi, les Mimes Electriques sont la vedette au programme et à la clôture de ces journées, soit vendredi, à partir de 16 heures, il y aura des danses et amusements au sous-sol de l'église Ste-Famille, suivis d'un souper à la canadienne, préparé par les élèves des classes d'art culinaire. La Soirée Fierté se continuera avec les discours des invités, puis on passera la version française du film: Tremblement de Terre.

Toutes les activités sont supervisées par des pareqts et nous espérons que ces 3 jours seront couronnés de succès pour les jeunes organisateurs. Les parents sont priés de coopérer le plus possible avec les jeunes qui organisent ces fêtes. Si eux y mettent leur coeur, à nous d'y mettre notre temps !

"Le Chicken Dance" en Australie

LE CHICKEN DANCE EN AUSTRALIE

CALGARY - C'est la première fois qu'une visite officielle est faite en Australie par des Indiens de l'Amérique du Nord.

Invités par le village: Lachlan Vintage, centre d'attraction du genre de notre parc de l'Héritage à Calgary, et situé près de Forbes dans l'état des Nouvelles Galles, 10 danseurs dont 5 hommes et 5 femmes des tribus de Sarcee, Blackfoot et Stoney ont quitté Calgary pour une tournée de 17 jours en Australie.

Durant leur séjour à Canberra, la capitale, ils présenteront un chapeau blanc de cowboy, emblème de Calgary, au premier ministre: N. Malcolm Fraser.

M. Nick Breaker, par 3 fois le champion mondial de la Chicken Dance et Gilbert Crowchild, un des meilleurs danseurs nord Américain de la danse très complexe des cerceaux et champion de l'année de la chicken dance, accompagnent le groupe, en plus de 3 tambours et de 3 chanteurs. La plupart de ces membres sont associés au comité des événements du Calgary Stampede.

Activités

LUNDI, 20 NOVEMBRE

Ciné-Club Franco-Canadien de Calgary, présentation de La Menace, film Franco-canadien, 1977. Drame policier réalisé par Alain Corneau.

MERCREDI, 22 NOVEMBRE

Représentation des Mimes Electriques. Détails à suivre.

Journées Francophones aux écoles St-Martin de Porrès et Ste-Marie. Aussi les jeudi et vendredi, 23 et 24 novembre.

LUNDI, 27 NOVEMBRE

Cours de danses folkloriques pour les jeunes à 19 h 30 au sous-sol de l'église.

MERCREDI, 29 NOVEMBRE

Cours de céramique pour les jeunes de 7 à 13 ans au centre Wildflower, 701 Dr. S.W. à 19 heures.

COURS DE MAQUILLAGE

CALGARY - Savoir bien se maquiller est un art que toute femme devrait savoir, quel que soit son âge.

Jacqueline Godiveau, esthéticienne, physiothérapeute et massothérapeute diplômée de la faculté des Soins Esthétiques de Paris, donnera, au mois de janvier, des cours d'une durée d'un mois, à raison de 2 heures par semaine, le jour ou le soir, selon les inscriptions.

Le cours est de $30.00 pour les adultes, de $20.00 pour les adolescentes. Pas plus de 10 personnes ne seront inscrites à chaque session afin de permettre à madame Godiveau de se mieux mettre à la portée de toutes.

Vous inscrire, le plus tôt que possible, à la Société Franco-canadienne de Calgary en appelant: 262-7074.

EDMONTON

Claire Labrosse
(436-8889)

Enfin, des cours pour adultes en français

C'est depuis la fin septembre que des cours très variés sont offerts à l'école Picard, ceci grâce à la persévérance de Mme Gabrielle Baillargeon.

En effet, il est possible de prendre 11 sujets différents, soit: la danse folklorique, les conférences sur les voyages, la psychologie de l'adolescent, le français, la peinture à l'huile, le tissage au métier, les communications parents-enfants, le fléché, la cuisine canadienne-française, l'éducation physique et la poterie. D'une durée de 2 heures par semaine, pendant 6 ou 8 semaines, tous ces cours débutaient à la fin septembre pour se terminer il y a quelque temps. Ils recommenceront à la fin janvier ou début février avec un choix de 25 cours.

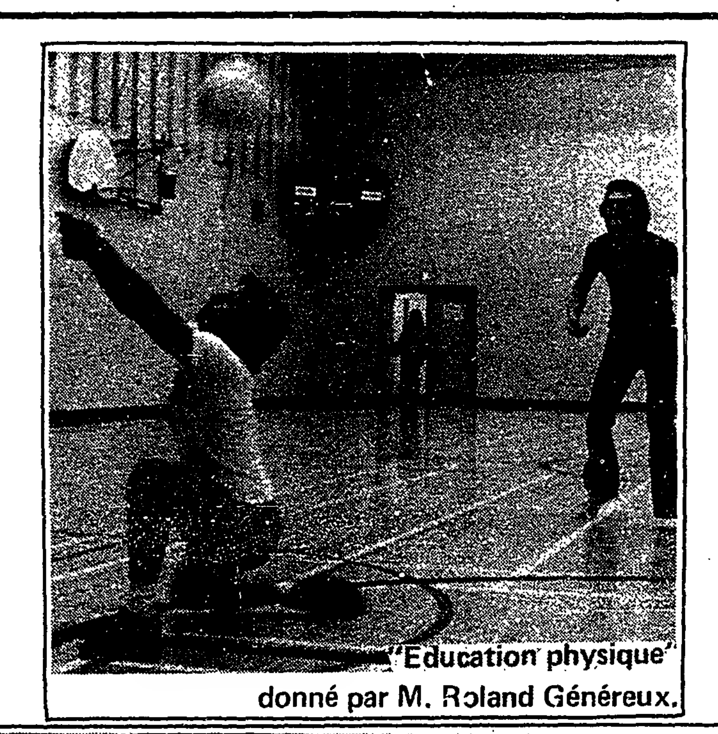
Ce projet aurait pu naître il y a 4 ans sous une création PIL (Projet d'Initiative Locale) mais déclare Mme Baillargeon, "il a été refusé, les membres du parlement ne trouvant pas nécessaire des cours d'adultes en français". De plus, l'an dernier les écoles séparées faisant une deuxième tentative, avaient annoncé 3 cours dont le macramé, le crochet et la danse folklorique. Avec une faible publicité, ils n'ont eu aucune inscription.

Cette année Mme Baillargeon a pris le tout en main en procédant par étapes efficaces. Elle a établi le choix des cours, trouvé des professeurs qualifiés soit à la Faculté St-Jean ou à l'école Picard, déterminé avec eux le contenu des cours, préparé la publicité et ensuite fait la promotion. Faire des appels téléphoniques nombreux, rejoindre des organismes francophones consistaient une tâche nécessaire. De plus, Mme Baillargeon a rejoint des artistes bien connus pour enseigner les cours d'art.

La qualité des professeurs contribue à nourrir l'intérêt des étudiants et à assurer la continuité du projet.

Le public pouvant s'inscrire aux cours offerts est soit la jeunesse post-scolaire, les universitaires, les jeunes travaillant aux métiers, les adultes et les personnes d'âge d'or. Ces dernières peuvent jouir d'une gratuité scolaire si elles s'inscrivent dans un groupe d'au moins 8 personnes.

"Les gens veulent prendre des cours en français" affirme Mme Baillargeon, il faut donc en leur donner l'occasion. D'après les commentaires et les feuilles d'évaluation distribuées aux étu-


"Education physique" donné par M. Roland Généreux.


"Le fléché" cours donné par Mme Micheline Fortier.

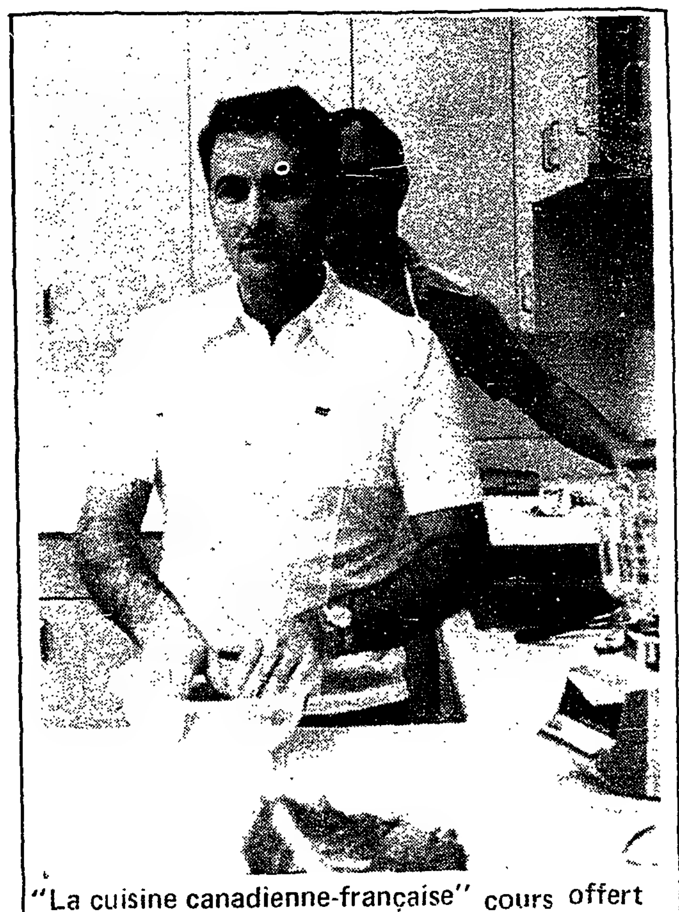

"Poterie" offert par Mme Jano Letts.



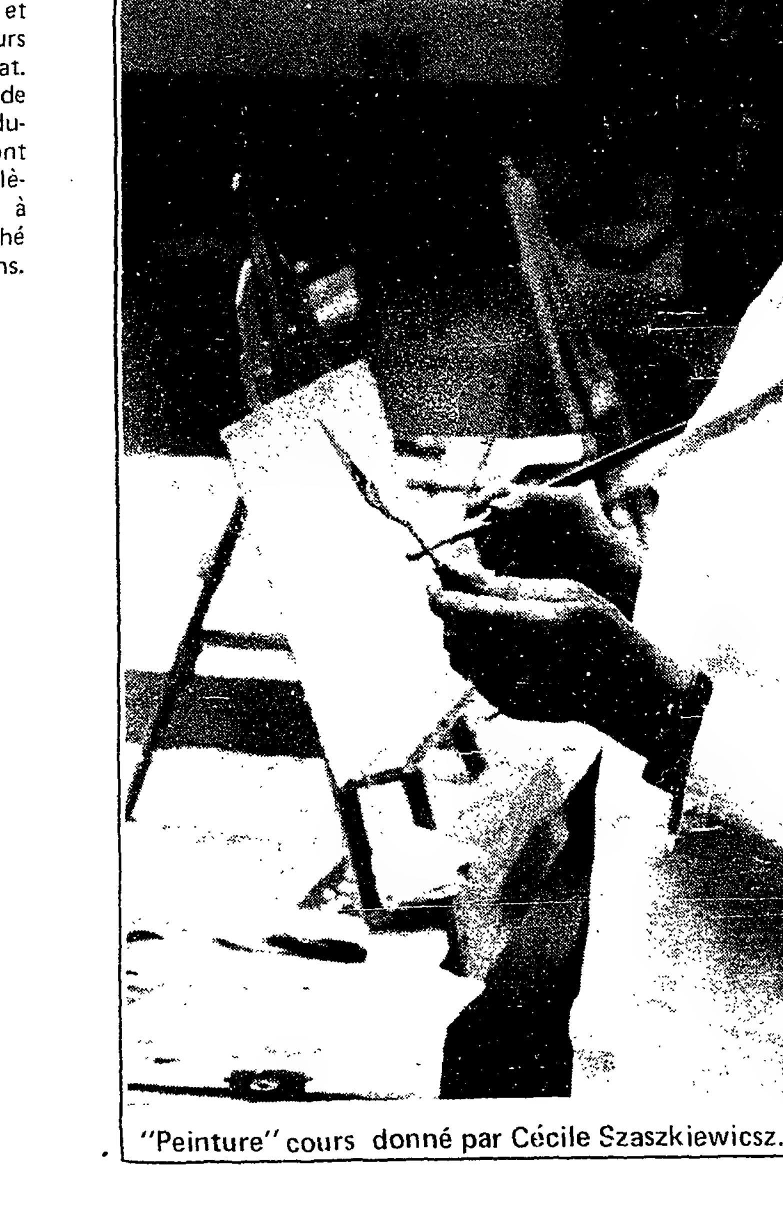
diants, la conclusion est encourageante, les gens sont satisfaits et font des demandes pour d'autres cours.

Les cours en français sont d'autant plus intéressants parce qu'ils font vivre la culture canadienne-française. Tout en améliorant le parler et les expressions. "Une fois que les adultes auront compris ce que l'éducation française fait pour eux, ils seront en mesure d'accepter l'école française pour leurs enfants," ajoute Mme Baillargeon.

Pour souligner cet heureux évènement qui est le départ des cours en français pour adultes la commission scolaire des écoles catholiques en collaboration avec l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton organise une rencontre à l'école Picard le 25 novembre. Les artistes et artisans exposeront leurs articles d'art et d'artisanat. Les participants des cours de danse folklorique et d'éducation physique donneront des démonstrations. Les élèves en poterie, peinture à l'huile, tissage et fléché exposeront leurs créations.

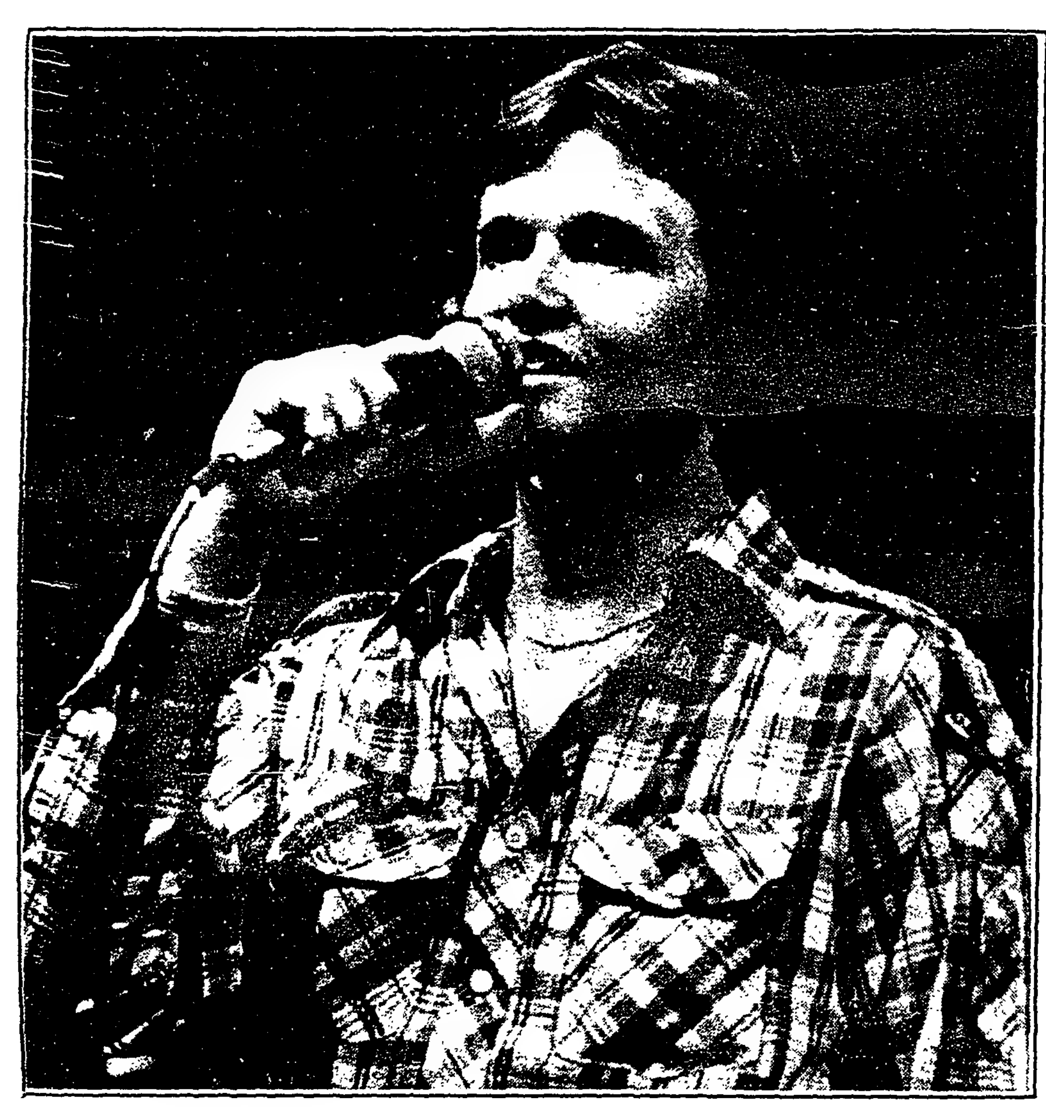


"La cuisine canadienne-française" cours offert par Mme Anne-Marie Dallaire.



"Peinture" cours donné par Cécile Szaszkiewicsz.

"UP WITH PEOPLE" vient à Edmonton



Le nouveau spectacle "Up With People 1978" s'en vient à Edmonton le 23 novembre à l'auditorium Jubilee. Invité à Edmonton par le "Kinsmen Club". C'est un projet à participation communautaire. Trois des cinq troupes internationales de "Up With People" se produiront dans cinq provinces d'ici la fin de l'année.

Le spectacle comprend un groupe vocal discipliné ayant la puissance d'un orchestre de 14 instruments. Une chorégraphie vigoureuse, des costumes riches en couleurs et la participation du public ajoutent à l'impact de la troupe sur scène.

En plus de leur spectacle à l'auditorium Jubilee, ce groupe de 100 artistes visitera à Edmonton, des écoles, des foyers de vieillards, des hôpitaux et des centres d'achat.

"Up With People" comme le nom le suggère est axé sur les "gens". Depuis sa fondation en 1968, l'organisme a a établi un programme visant à faire épanouir la communication entre les différentes nationalités, cultures, groupes d'âges et idéologies. Elle tente aussi d'aider les jeunes participants au programme à découvrir leurs potentiels et à faire épanouir leurs talents de "leadership".

Grâce à la richesse de leur expérience, les jeunes en retournant chez eux, peuvent contribuer pleinement à leur communauté et atteindre avec confiance leurs buts personnels. Quelques 520 jeunes personnes de 17 pays voyagent avec les 5 troupes de "Up With People". Ils viennent de tous les milieux économiques et de sources éthniques très différentes.

"Up With People" est une corporation éducative indépendante, à but non lucratif ayant ses quartiers généraux à Tuscan en Arizona et des bureaux à Zurich en Suisse et à Caracas au Vénézuela. Il est reconnu à travers le monde par ses productions musicales à caractère international et par son programme éducatif inovateur et par sa qualité apolitique.

Les différentes expériences culturelles du voyage ainsi que l'engagement dans le travail quotidien de la troupe font partie de la structure éducative de l'organisation.

A l'intérieur de onze mois chaque étudiant vit dans 80 familles, visite 100 communautés et voyage près de 32,000 milles.



Activités

ACTIVITES AU CENTRE DES LOISIRS

16 novembre: soirée d'entraide avec les études au centre des loisirs.

17 novembre: réception après le spectacle "Tympan"

19 novembre: rencontre avec les photographes de l'exposition du centre des loisirs de 14h30 à 16h30.

20 novembre: atelier de cadeaux de Noeël à 19h30

21 novembre: atelier de Batik à19h30

22 novembre: formation d'une équipe de ballon-panier qui se réunira régulièrement au gymnase de la Faculté St-Jean.

ACTIVITES DE L'ACFA REGIONALE

LUNDI 20 novembre: Réunion du comité d'éducation régional d'Edmonton à l'école J.H. Picard à 19h30.



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services, financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta (Tél.: (403) 425-7083), seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO. 034532 (METRIC)
CHILLER INSTALLATION
COLONEL BELCHER HOSPITAL
CALGARY, ALBERTA

Date limite: 11h30 (MST) le 8 décembre, 1978
Dépôt: $50.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; pièce 801 Edifice des ressources naturelles, 205-9e avenue S.E. Calgary, Alberta; pièce 701 Edifice des finances, Regina, Saskatchewan; pièce 201, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba et peuvent être consultés à l'Association de Construction situés à Edmonton, Calgary, Alberta, Regina, Saskatchewan et Winnipeg, Manitoba.

Si vous désirez plus de détails, veuillez rejoindre,
M. A.F. Bohnen, directeur du projet,
Tél.: (403) 425-7524

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: les soustraitants des travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions, situé à l'Association de Construction 2540-5e avenue N.W. Calgary, Alberta au plus tard 14h00 (MST) le 5 décembre, 1978; conformément aux dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux x fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Il sera remboursé sur réception des docujents en bon état dans le mois qui suivra la jour de dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 801 édifice N.R., 205 - 9e avenue S.E., CALGARY, Alberta (tél.: (403) 231-5637) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO. 85521
PARTITIONING (TENANT LAY-OUT)
CONTRACT 4F 19B
G.OC.B. CALGARY, ALBERTA

Date limite: 11h30 (MST) le 1er décembre, 1978

Dépôt: $50.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: pièce 801, édifice N.R. 205-9e avenue S.E., Calgary, Alberta; pièce 200, 9925 - 109e rue Edmonton, Alberta; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Calgary et Edmonton, Alberta.

Si vous désirez plus de détails, veuillez rejoindre,
S.L. Wright, directeur du projet,
Tél.: (403) 231-5719

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra la jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 200, 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta (Tél.: (403) 425-7083), seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO. 034410
EDMONTON, ALBERTA
GRIERSON CENTRE
NEW FIRE ALARM SYSTEM
AND LIGHTING

Date limite: 11h30 (MST) le 30 novembre, 1978

Dépôt: $25.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: pièce 200, 9925-109e rue Edmonton, Alberta et peuvent être consultés à l'Association de Construction situé à Edmonton.

Si vous désirez plus de détails, veuillez rejoindre,
S.E. Pupek, directeur du projet
Tél.: (204) 985-2360

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services, financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton Alberta (Tél.: (403) 425-7083), seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées.

Date limite: 14h00 (MST) le 15 janvier, 1978. Pour des ascenseurs du gouvernement Canadien situés à:

PROJET NO. 9000-P55/1 PRINCE RUPERT, B.C.
9000-E9/66 EDMONTON, ALBERTA
9000-C4/57 CALGARY,ALBERTA
9000-L29/18 LETHBRIDGE, ALBERTA
9000-S25/44 SASKATOON, SASKATCHEWAN
9000-M48/5 MOOSE JAW, SASKATCHEWAN

Des formules de demande seront disponibles le ou après le 15 novembre, 1978 aux bureaux suivants:

COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS
PIECE 600-303 RUE MAIN
WINNIPEG, MANITOBA
R3C 3G8

ET

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
PIECE 200, 9925-109e RUE
EDMONTON, ALBERTA
T5J 2K1

Si vous désirez plus de détails, veuillez rejoindre,

M. Earl Baxter, Chef de service,
La Commission Canadienne des grains, Wnnipeg, Manitoba
Tél.: (204) 949-2731
ou
M. Norman Chapman,Agent de propriétés supérieur,
Ministère des travaux publics, Canada, Edmonton, Alberta.
Tél.: (403) 425-7542.

Toutes demandes doivent apparaître sur les formules fournies par le département afin d'être considérées.

INSTRUCTIONS

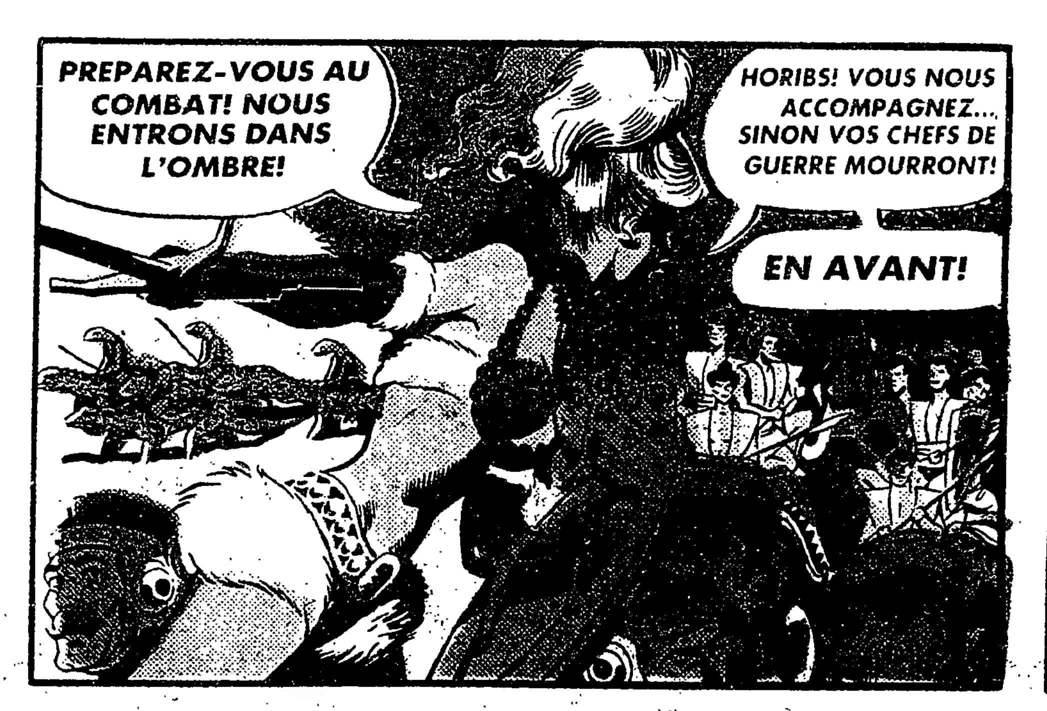
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

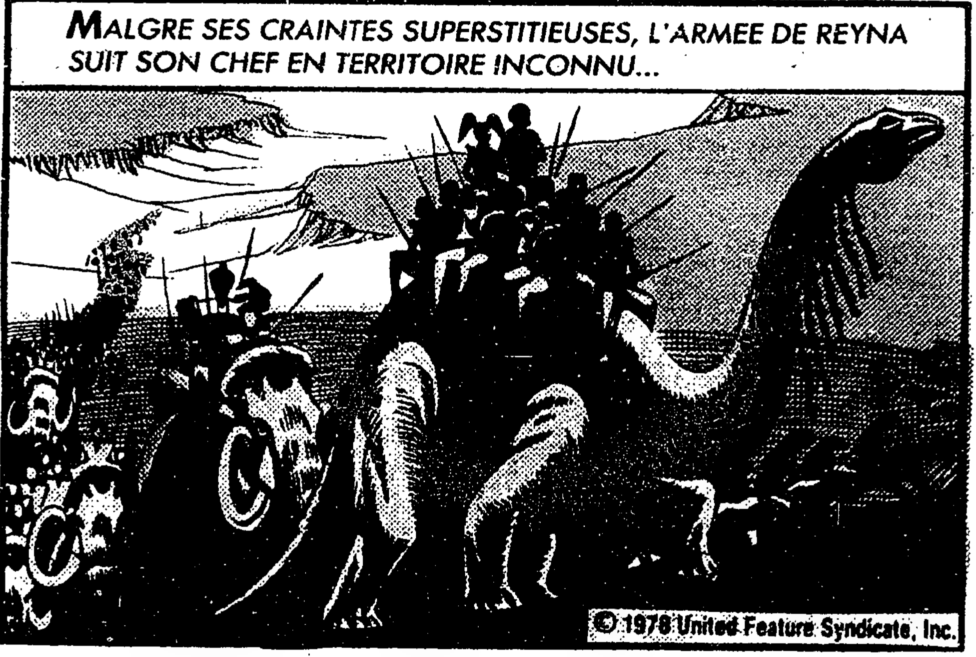
Le Franco-Albertain











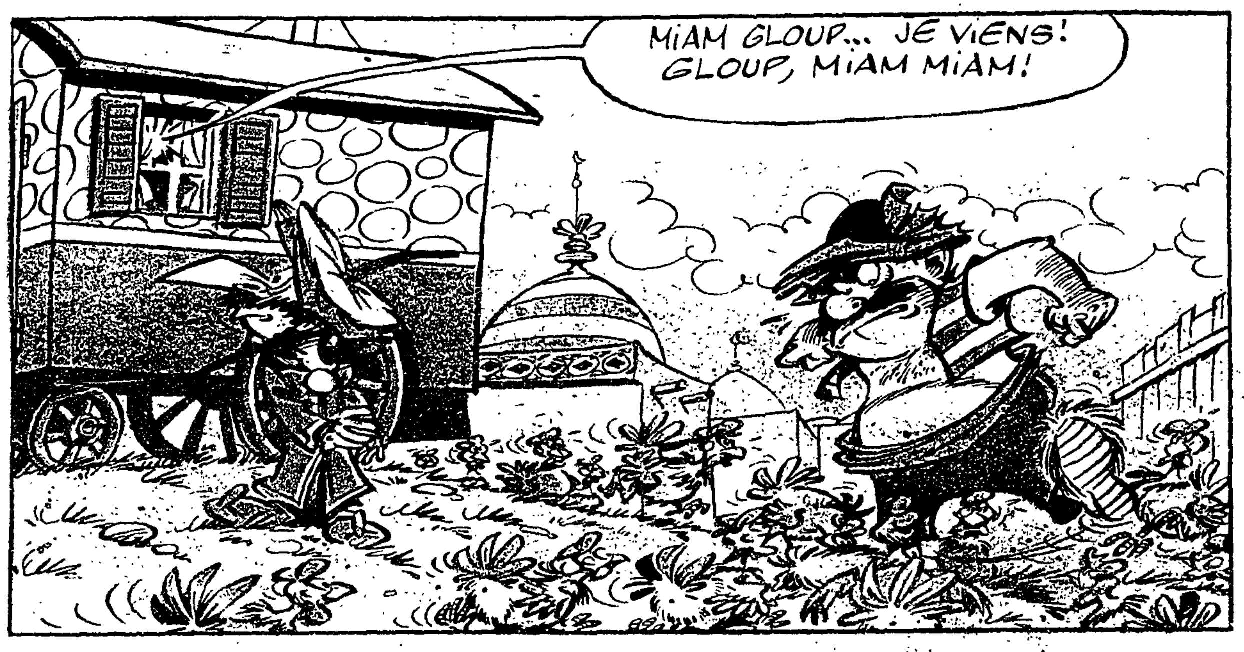




IZNOGOUD

TEXTE DE GOSCINNY
DESSINS DE TABARY





















Le monde de Roxane

par Roxane

1)

4)

2)

5)

3)

6)

Jeu no 2:

Roxane sourit, pleure, et dort...

Peux-tu dessiner les expressions qui manque dans chacun des visages qui se trouvent au-dessous de chaque dessin?

Et toi tu es bien gai aujourd'hui, je vois un gros sourire sur ton visage...

continue tu fais plaisir à ton entourage!!! ....

Jeu no 1:

Roxane fait trois gestes avec sa main, regarde attentivement les trois objets de droite et essaie de trouver le bon geste avec le bon objet? Tu peux aussi mimer ces trois actions, c'est amusant, n'est-ce pas?

Réponses du jeu: .... 1=6, 2=4, 3=5.

Jeu no 3:

Roxane reçoit ses amis aujourd'hui. Jean-Louis le toréador, Daniel le chef cuisinier. Pauline la sportive, Francine la musicienne, Gaston l'espiègle, Célinette la douce et mignonne, Maurice et ses trois petits, Véronique la poète, Alain et Johanne le couple d'amoureux... En les examinant chacun leur tour, peux-tu les identifier? Roxane aime tous ses amis, elle leur dit «Bonjour». Je pense à vous!!! ....

Réponses du jeu:

1) Maurice et ses trois petits, 2) Francine la musicienne, 3) Célinette la douce et mignonne, 4) Gaston l'espiègle, 5) Pauline, 6) Daniel, 7) Véronique la poète, 8) Jean-Louis le toréador, 9) Alain et Johanne, le couple d'amoureux.

1) 2) 3) 4) 5) 6) 7) 8) 9)

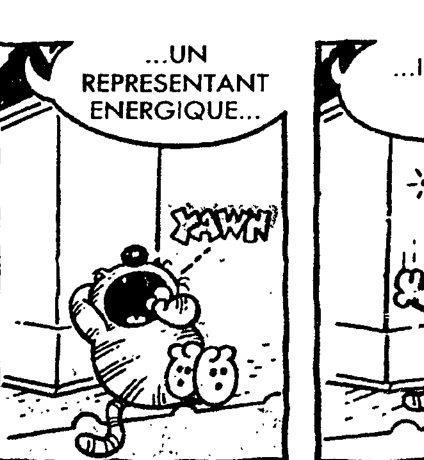
UN DIMANCHE AVEC PLOUK

DE PLUS, SI VOUS M'ELISEZ...

VOUS AUREZ VOTE POUR QUELQU'UN QUI A DES IDEES!

UN LEADER BIEN FRANC!

UN AMI QUI NE TOURNE JAMAIS LE DOS AUX GENS!





...QUI REPOND AUX BESOINS DE SES ELECTEURS...

...DONT LA REPUTATION N'EST PLUS A FAIRE EN CE PAYS!

EXCELLENT DISCOURS, MONSIEUR!

LA FOULE RIAIT A CONTRE-TEMPS!

10-15 © 1978 McNaught Synd., Inc.



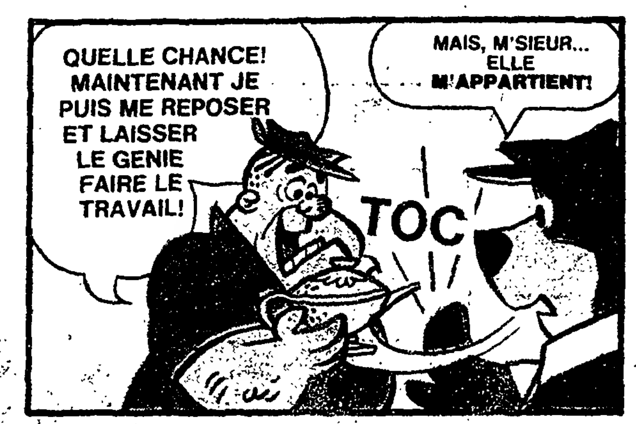


RUSTY, — C'EST LE CHAT DE MME J. CONSTANZO, DE TRENTON, AU NEW JERSEY — EST CONVAINCU DE LA NECESSITE D'ETRE EN FORME. CHAQUE FOIS QUE SA MAITRESSE POSE UNE COUVERTURE POUR LUI SUR LE PLANCHER, RUSTY COURT S'Y COUCHER ET SE ROULE DESSUS D'UN BORD A L'AUTRE

YOGI L'OURS

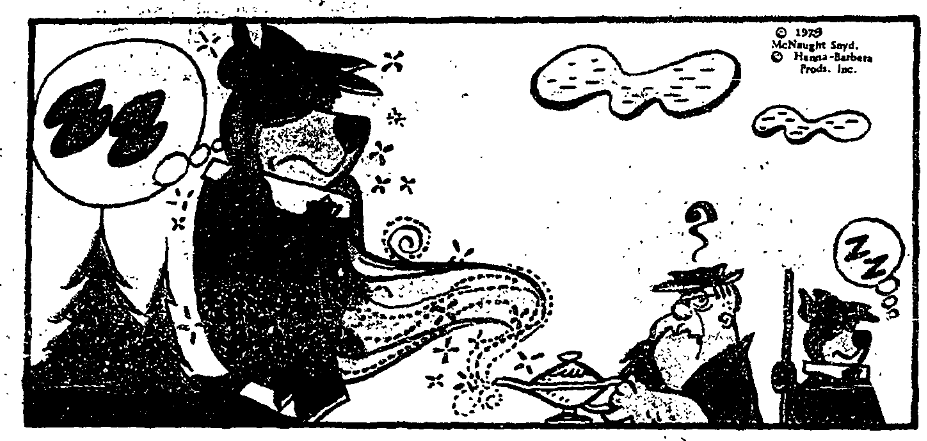
BIEN MA VEINE D'AVOIR CE GROS BOUFFI COMME AIDE POUR L'ENTRETIEN DU PARC!
?
TONK



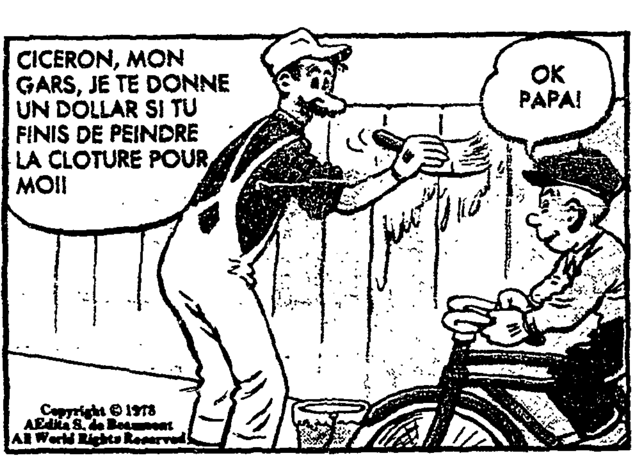




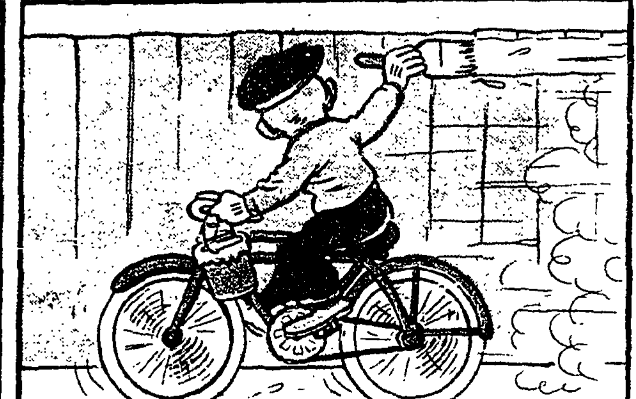


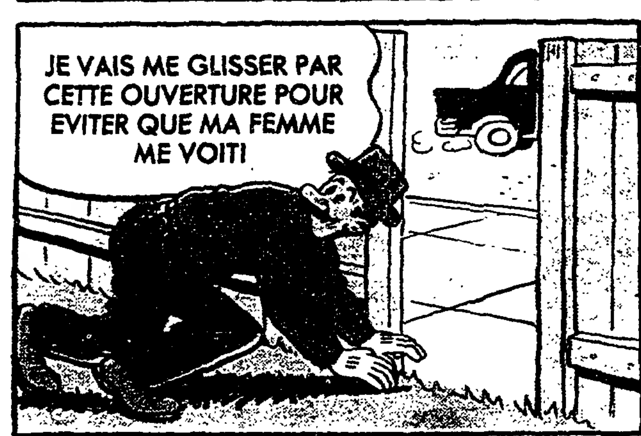


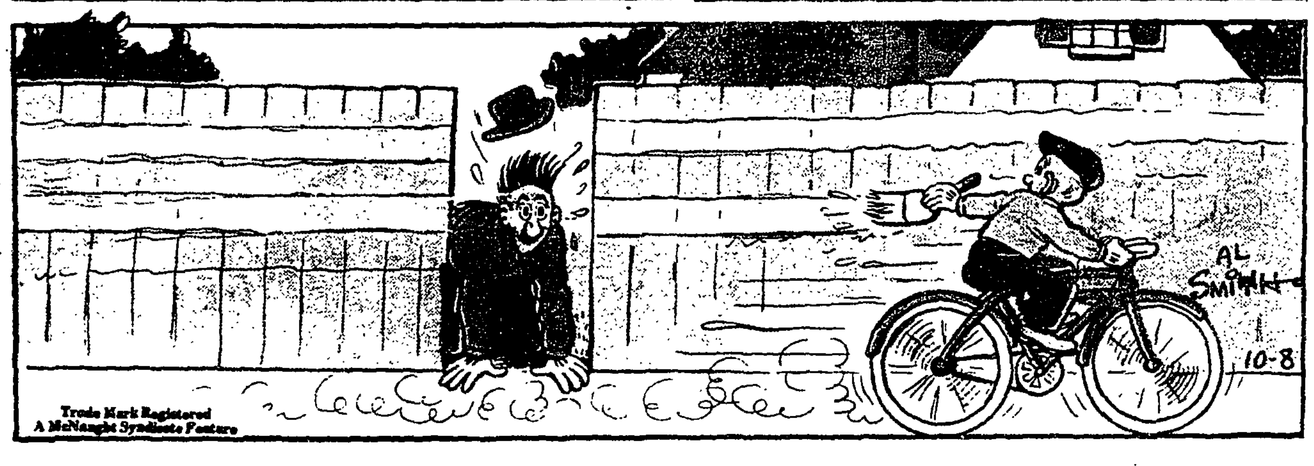
MUTT et JEFF

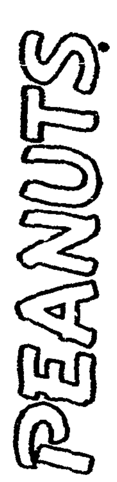
















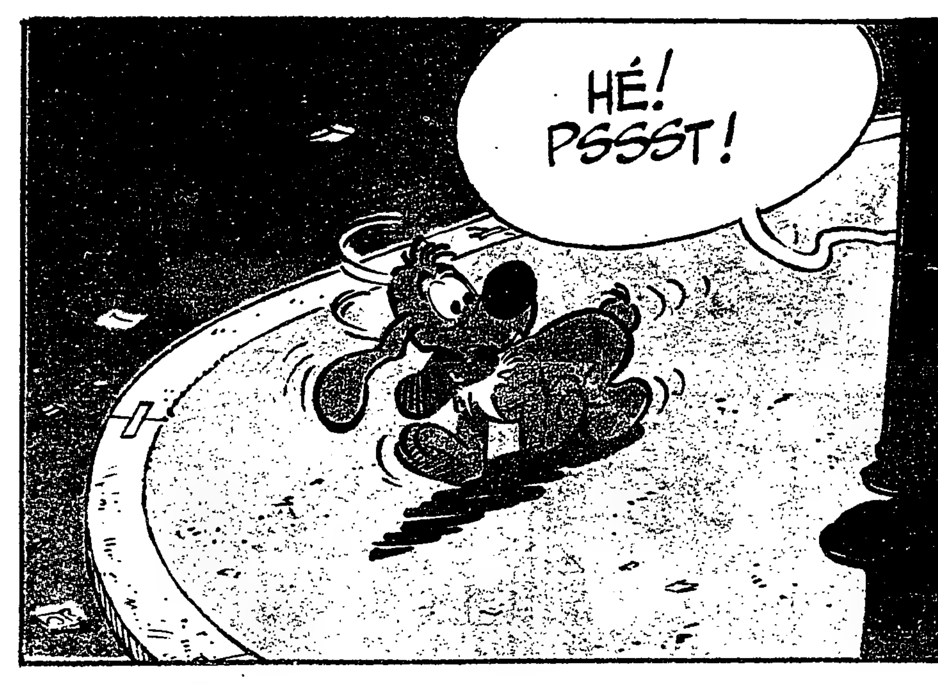


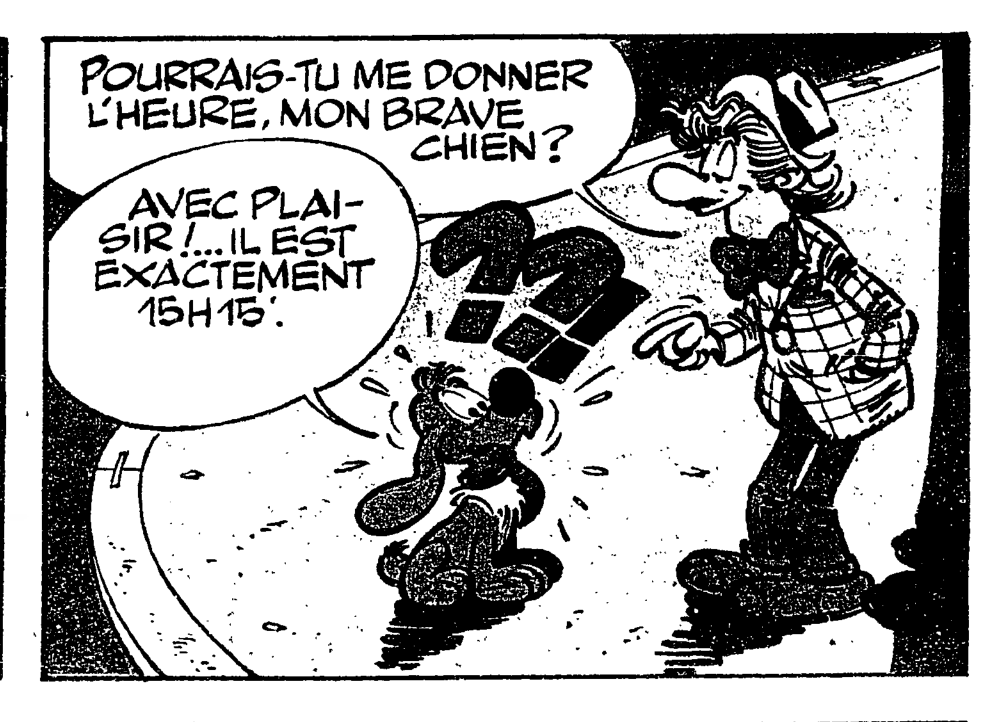




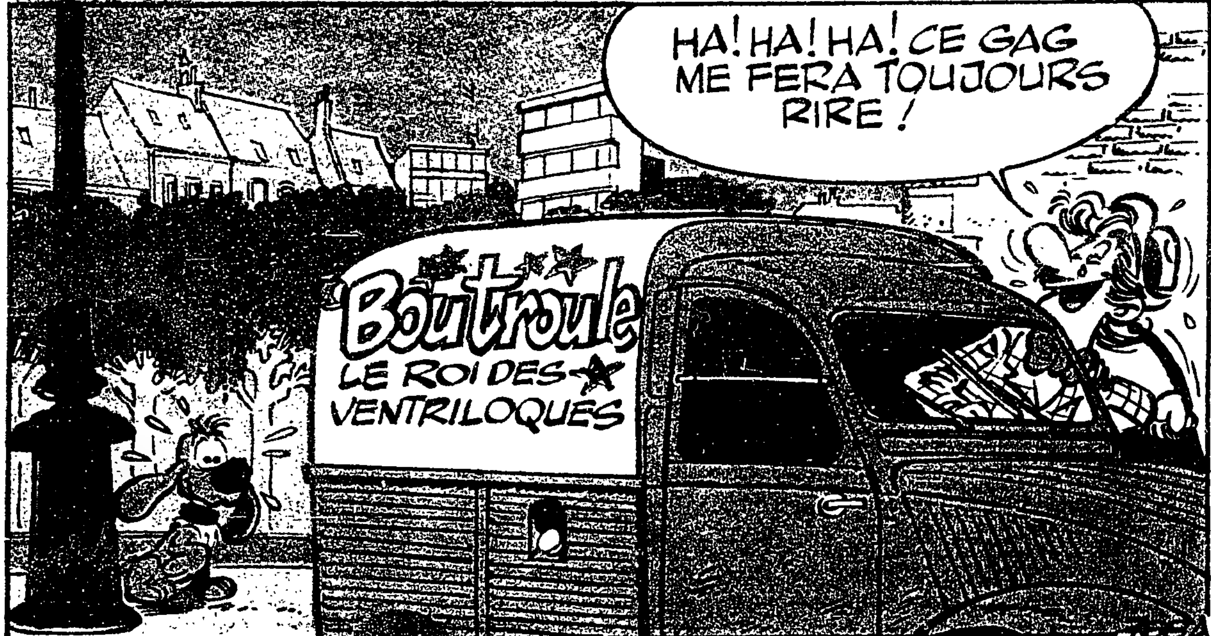


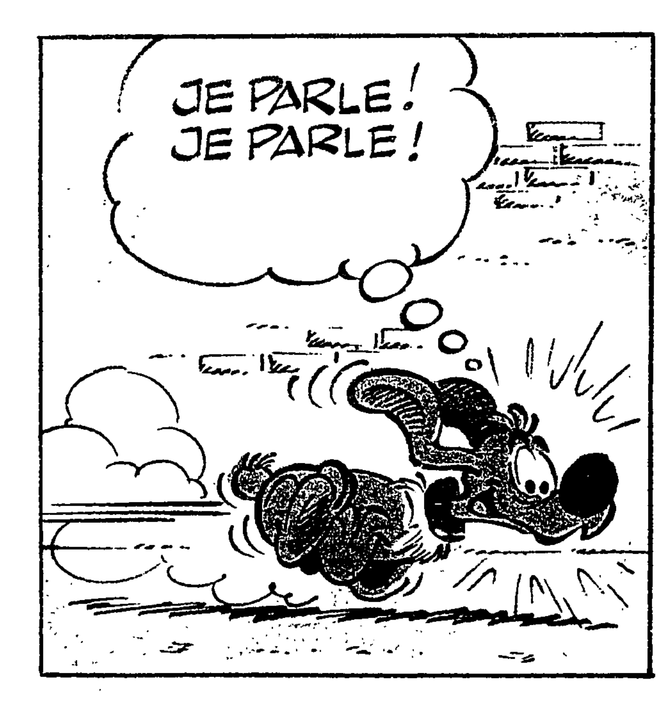
BOULE et BILL par Roba

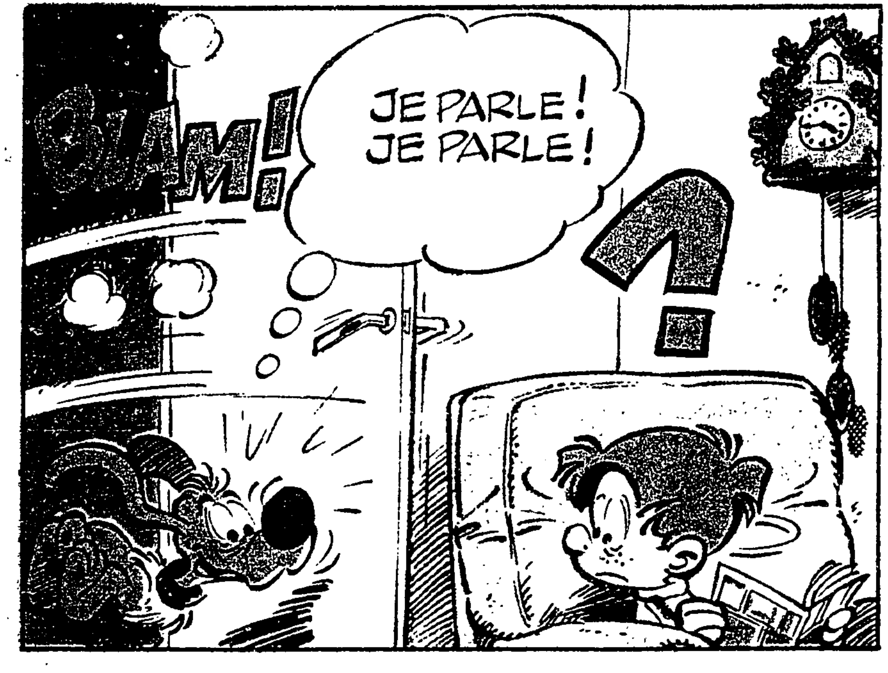














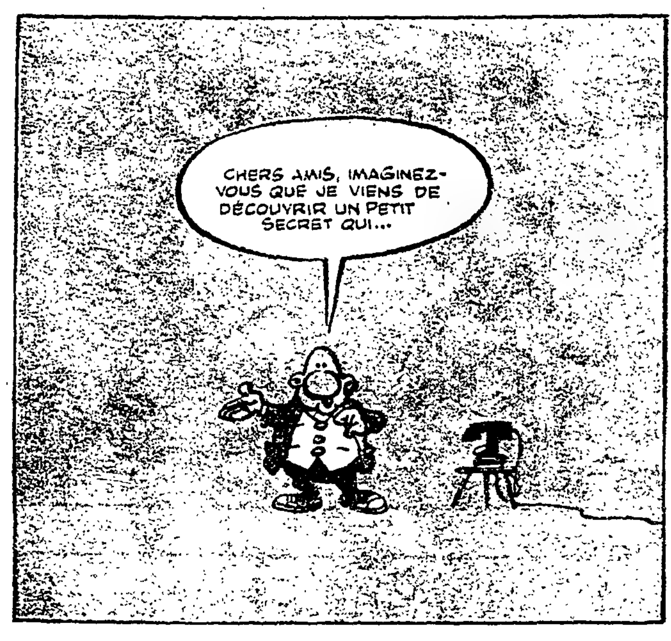




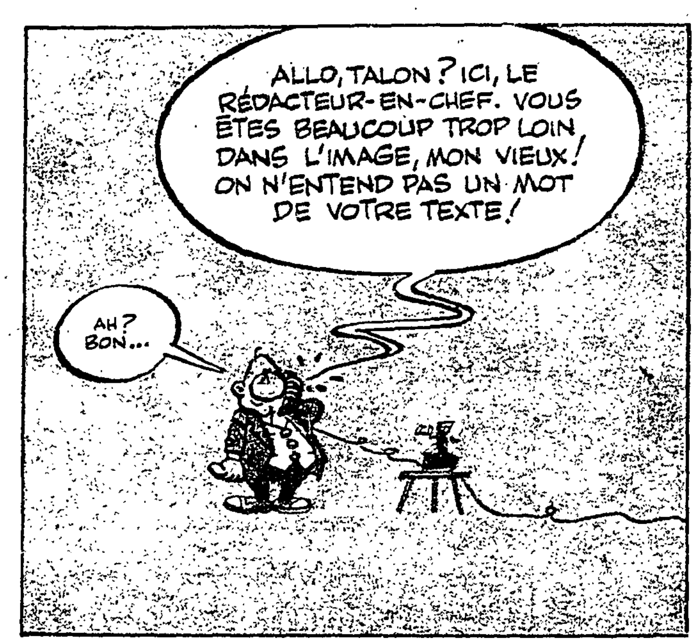


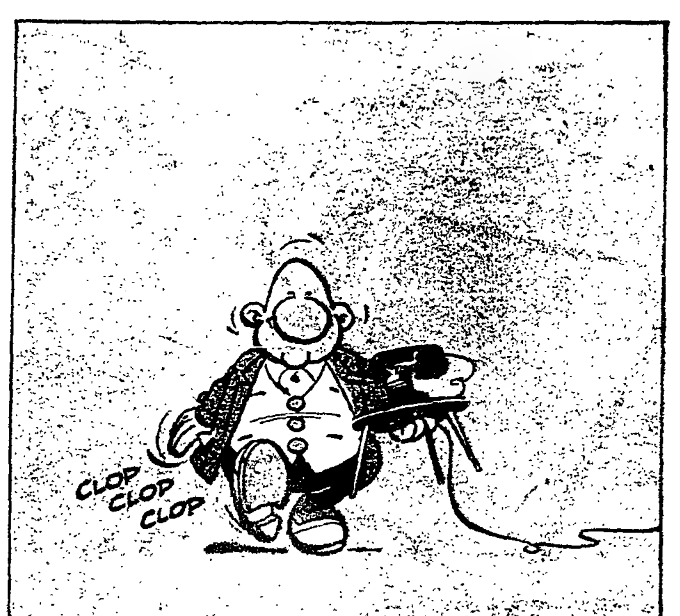
ACHILLE TALON

DARGAUD ÉDITEUR

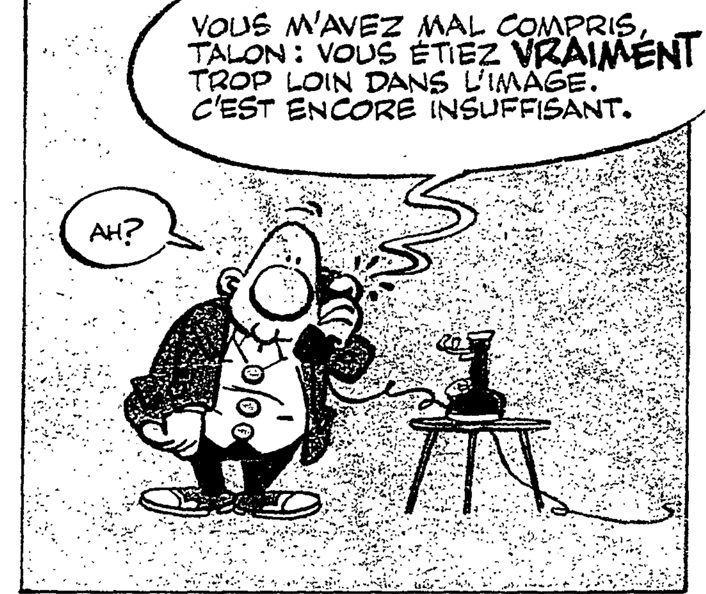


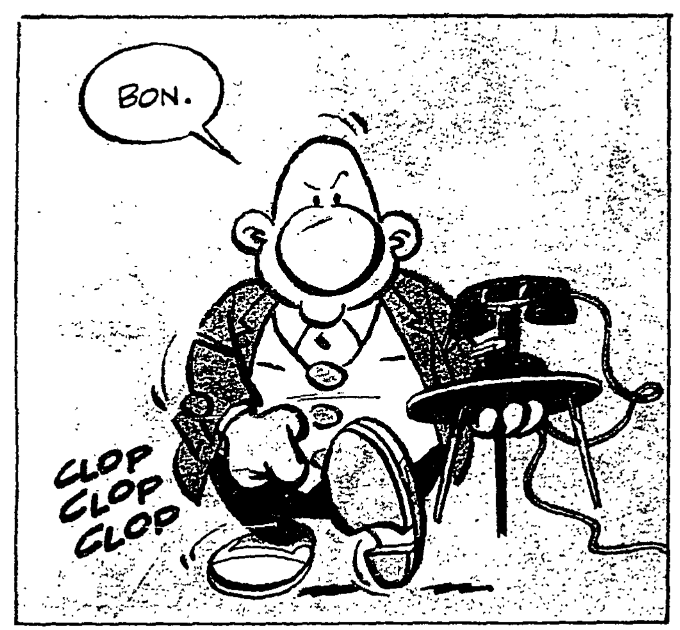


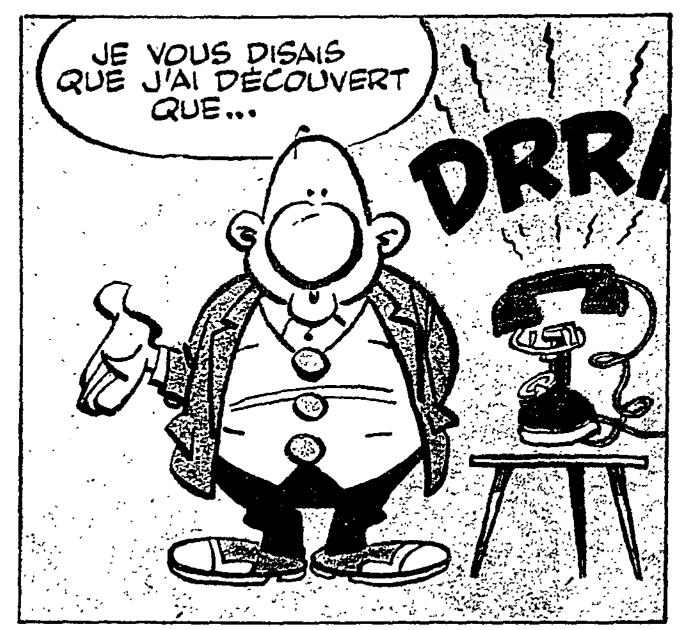






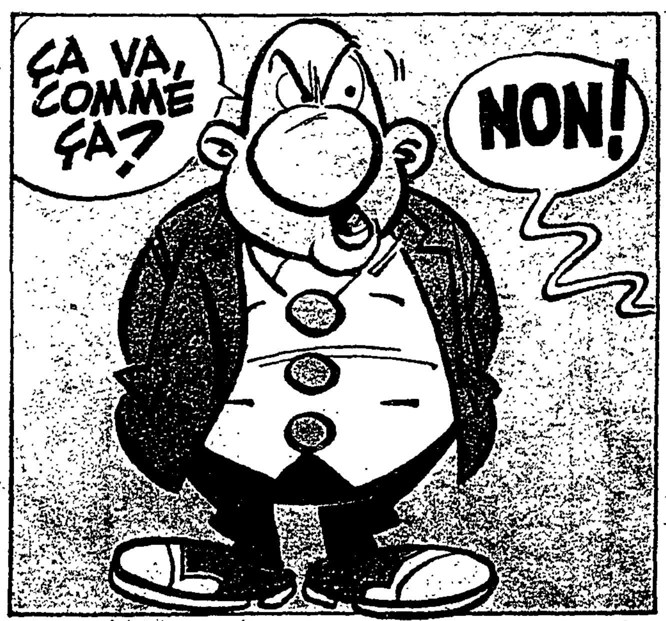














EH BIEN, ◎☆便! JE NE VOUS LE DIRAI PAS, QUE J'AI DÉCOUVERT QUE NOTRE RÉDACTEUR-EN-CHEF DEVENAIT UN PEU **DUR D'OREILLE!**




IL VIENT, CE WHISKY?
N'OUBLIE PAS QU'IL FAUT QUE JE GOÛTE!

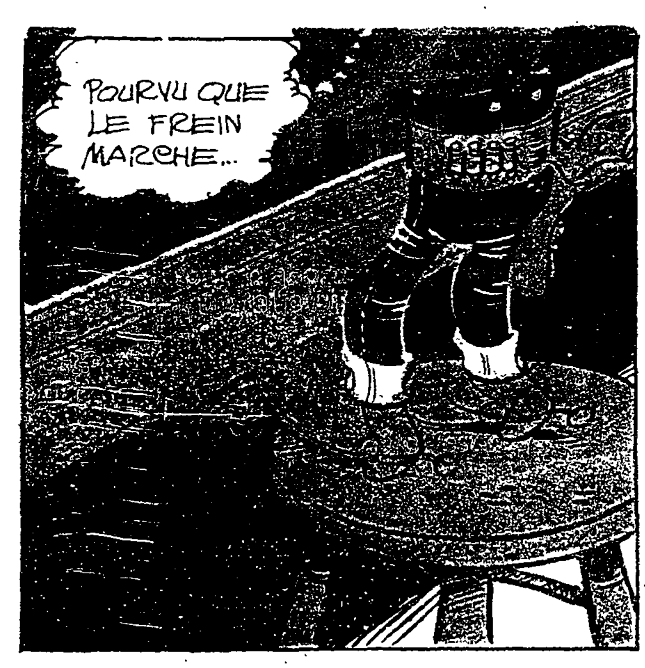

O.K...
EH, JOE! TU AS UN CLIENT POUR LA ROULETTE!
GLOU GLOU GLOU


EXPLIQUE RÈGLES DU JEU, VISAGE PÂLE!
C'EST TRÈS SIMPLE: VOUS MISEZ SUR UN NUMÉRO. SI VOUS GAGNEZ, JE VOUS DONNE 36 FOIS LA MISE. C'EST UN JEU DE HASARD.

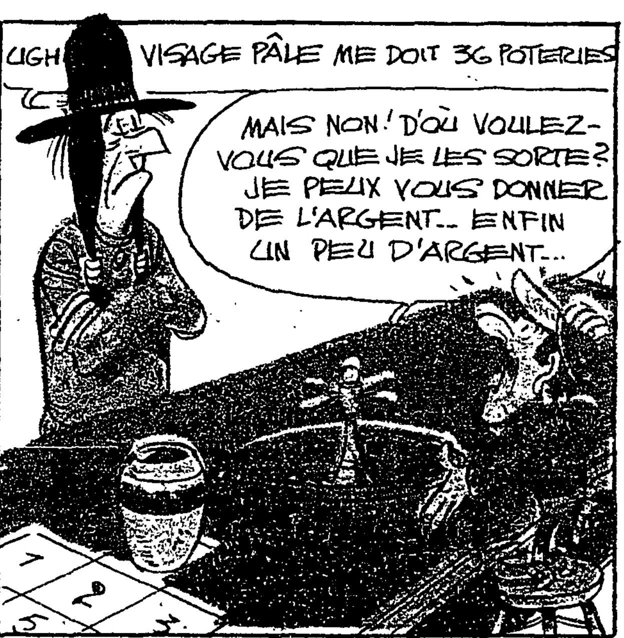

FAITES VOS JEUX!
UGH!


MAIS?... VOUS NE POUVEZ PAS MISER ÇA...

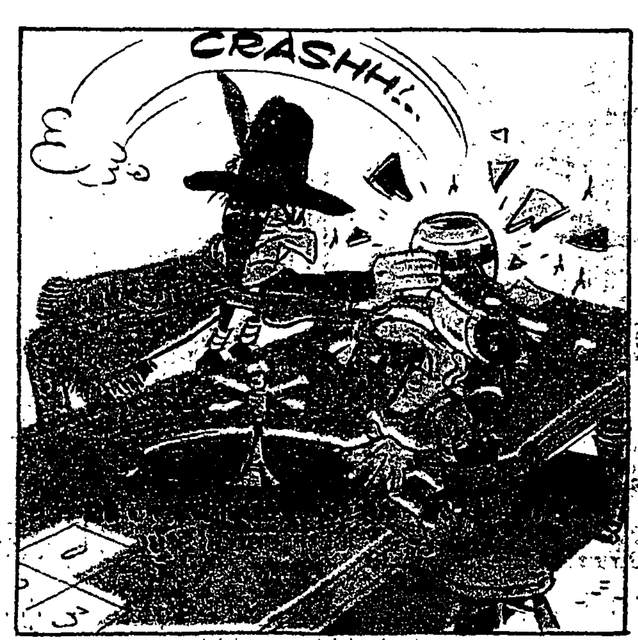

POTERIE TYPIQUE. GRANDE VALEUR. JE MISE SUR LE N° 0.
BAH... JE L'OFFRIRAI À LULU...
RIEN NE VA PLUS!
37 A


POURVU QUE LE FREIN MARCHE...


ÇA N'A PAS MARCHÉ!
VOUS... VOUS AVEZ GAGNÉ...


UGH VISAGE PÂLE ME DOIT 36 POTERIES
MAIS NON! D'OÙ VOULEZ-VOUS QUE JE LES SORTE? JE PEUX VOUS DONNER DE L'ARGENT... ENFIN UN PEU D'ARGENT...

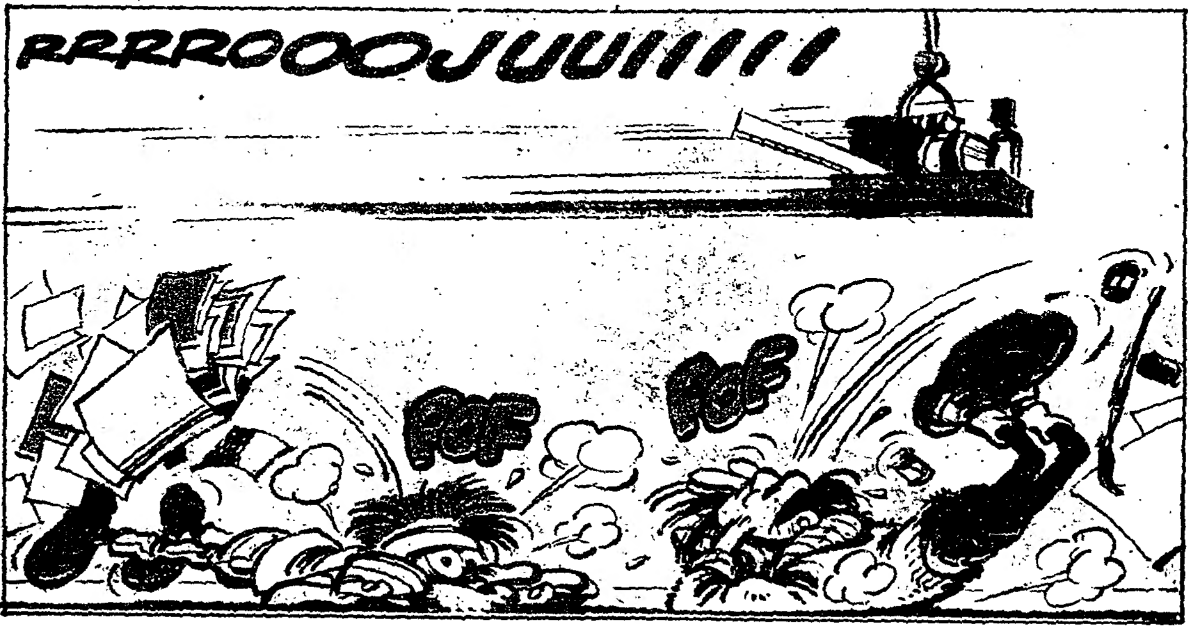

J'AI MISÉ POTERIE, JE VEUX POTERIES!
IL N'Y A PAS DE POTERIES! VOUS M'AGACEZ À LA FIN!


CRASHH!..


VISAGE PÂLE TRICHEUR! ÇA NE SE PASSERA PAS COMME ÇA! TRUITE SAUVAGE A PARLÉ!
37 B


GASTON


RRRRRRRO
HÉ? CE BRUIT... ALERTE!
OUI! C'EST LUI! 'TENTION!

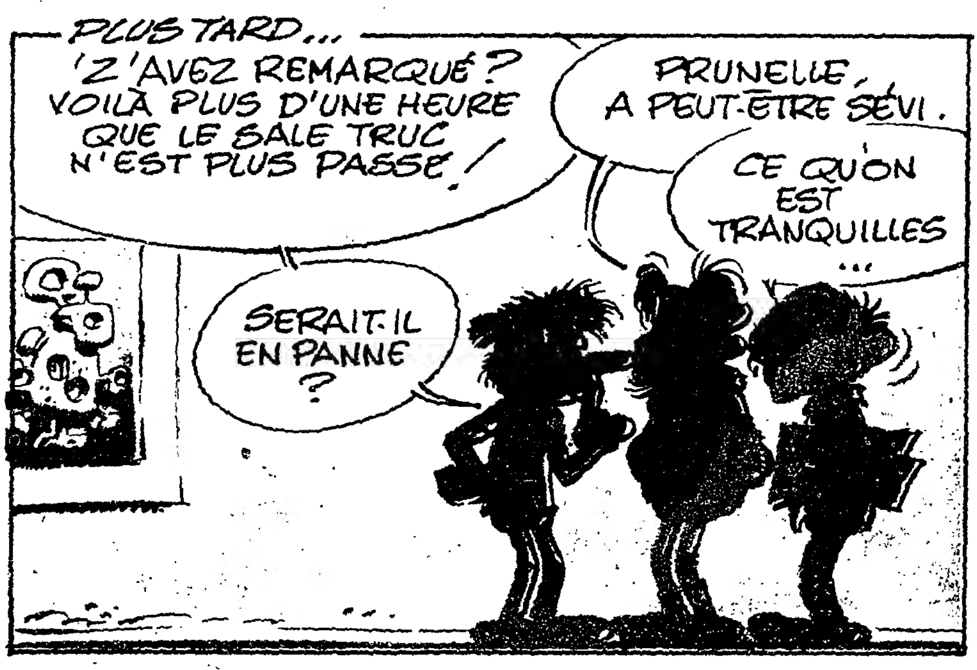

RRRROOOJUUIIIII
POF
POF

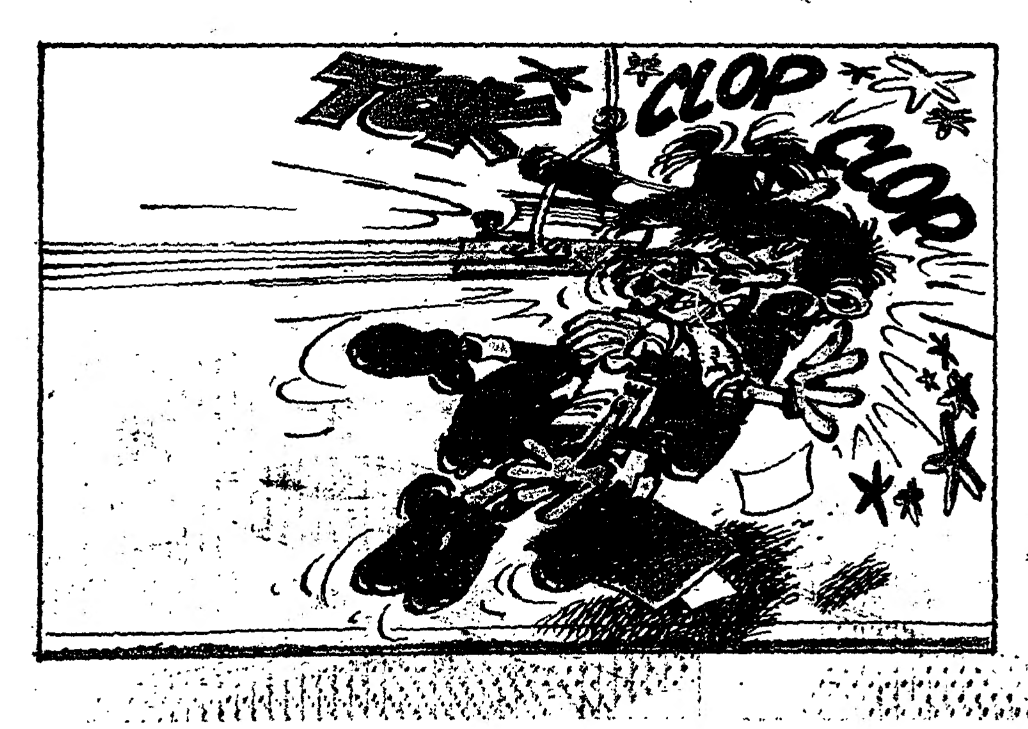

MOI, J'EN AI RAS L'BOL DE CE CASSE-TÊTE À ROULETTES!!


RRRROOOJUII
POF
AÏE IL REPASSE!


RRROOJUII
C'EST VRAI. ON N'EST PLUS EN SÉCURITÉ NULLE PART!...


...IL A ÉTENDU SON RÉSEAU À TOUTE LA RÉDACTION ET IL S'EN SERT COMME UN FOU...
ENCORE HEUREUX QU'ON L'ENTENDE VENIR, L'ENGIN!...
AH OUI! SANS ÇA ON AURAIT TOUS LE CRÂNE FÊLÉ...


PLUS TARD...
'Z'AVEZ REMARQUÉ? VOILÀ PLUS D'UNE HEURE QUE LE SALE TRUC N'EST PLUS PASSÉ!
PRUNELLE A PEUT-ÊTRE SÉVI.
CE QU'ON EST TRANQUILLES...
SERAIT-IL EN PANNE?


TOK
CLOP
CLOP


HOO, LES GARS, RÉJOUISSEZ-VOUS! J'AI ÉLIMINÉ LE SEUL DÉFAUT DE MON MONORAIL: LE BRUIT. J'AI MIS DES ROUES EN CAOUTCHOUC...
668

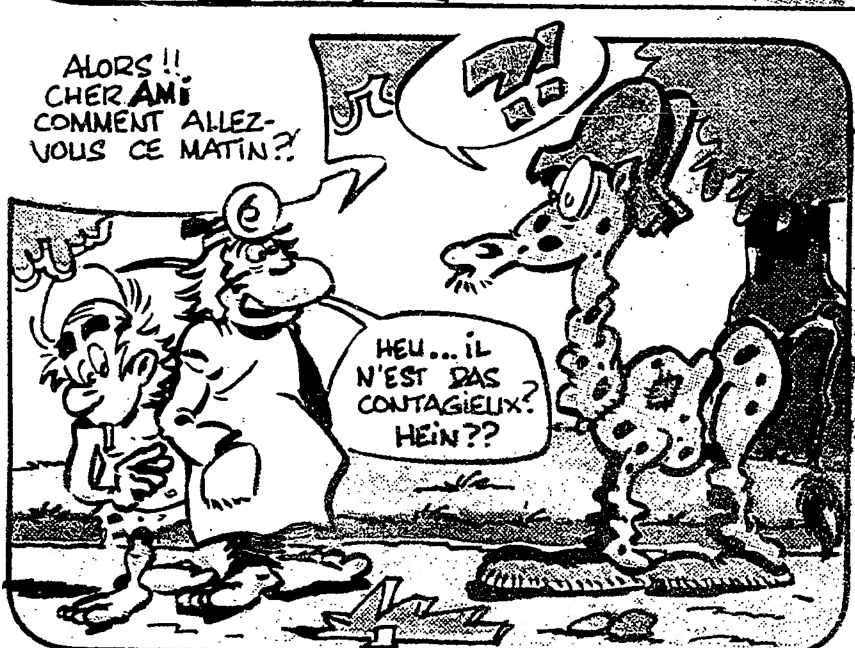


LA TERREUR DE LA JUNGLE

PAR S. FERRAND.



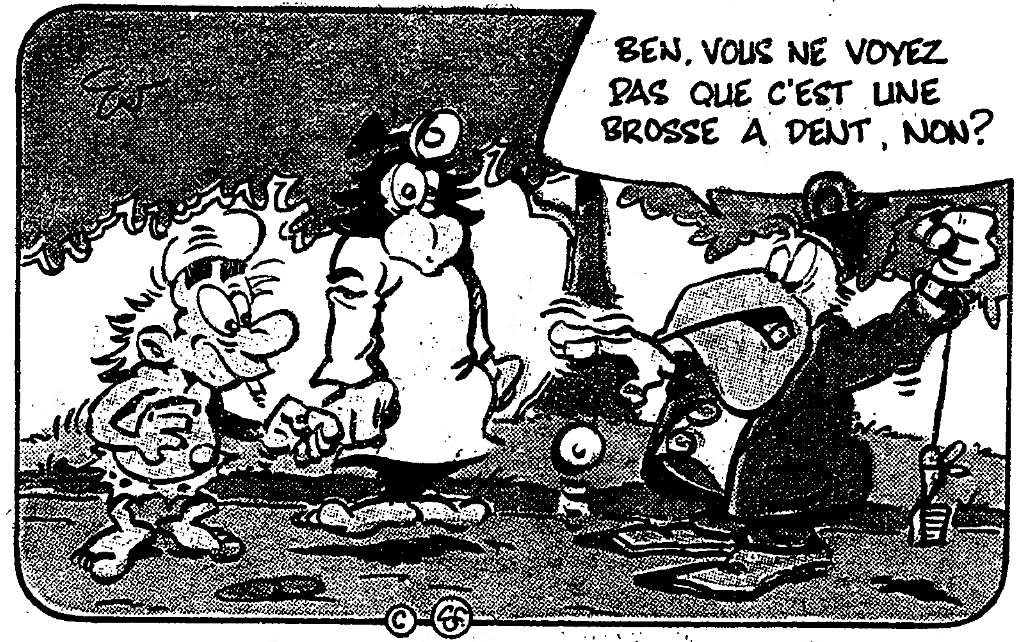






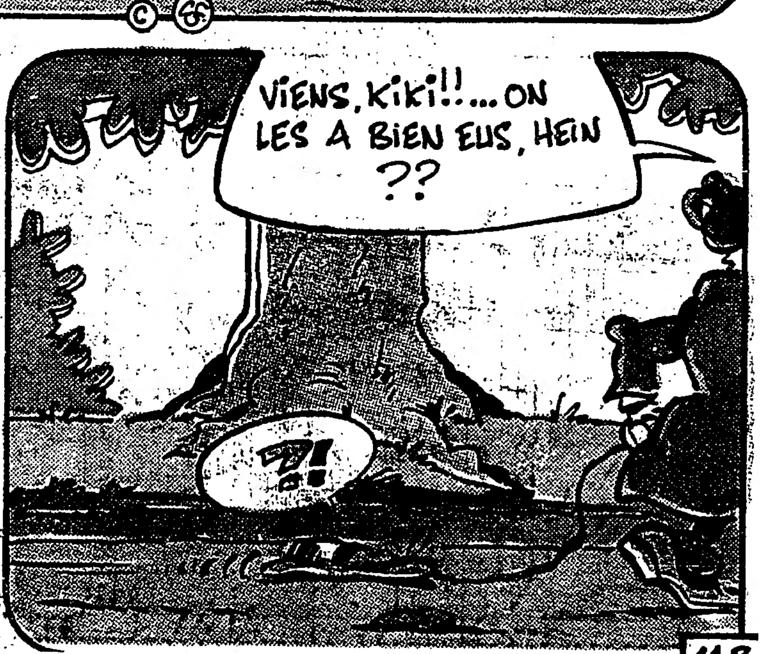













LES WOODS
avec
JULIE WOOD


IL LAISSE ROULER JULIE DEVANT LUI. DEPUIS LE CONTRÔLE PRÉCÉDENT, IL SAIT QU'IL EST EN TÊTE DE L'ÉPREUVE ET QUE JULIE SE TROUVE À 2 MINUTES DERRIÈRE LUI. BIEN DÉCIDÉ À LA REPASSER À NOUVEAU POUR AUGMENTER SON AVANCE SUR ELLE, ON NE SAIT JAMAIS, IL PREND POUR L'INSTANT BEAUCOUP DE PLAISIR À LA VOIR ÉVOLUER DEVANT LUI...
GRACIEUSE ET EFFICACE ! QUELLE FILLE !


DE SON CÔTÉ, IGNORANT LA TRANSFORMATION QUI S'EST OPÉRÉE CHEZ RONNIE, JULIE SE MÉFIE ET APPRÉHENDE LE COUP DUR. MAIS ELLE SAIT AUSSI QUE CE N'EST PAS EN CAPITULANT QU'ELLE SE SAUVERA ET QUE L'ATTAQUE EST LA MEILLEURE DÉFENSE. ALORS, ELLE Y VA ! ELLE OBLIGE SON ADVERSAIRE À DONNER LE MEILLEUR DE LUI-MÊME POUR LA SUIVRE !
EH BIEN, ELLE EN VEUT, LA GOSSE !?
VROOOAW


À EL ARCO, L'AMBIANCE EST DU TONNERRE !
D'HABITUDE, QUAND LE SOLEIL SE COUCHE, LES HABITANTS FONT DE MÊME. MAIS CE SOIR, C'EST DIFFÉRENT : C'EST LA NUIT DE LA BAJA !
DEPUIS LA VEILLE, DE NOMBREUX AMÉRICAINS ONT RALLIÉ EL ARCO ET SE SONT MÊLÉS À LA FOULE DES INDIGÈNES. ON S'AMUSE ET L'ON BOIT BEAUCOUP EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DES PREMIERS CONCURRENTS PRÉVUE POUR LA TOMBÉE DU JOUR.

LES JEUX DE BULLE

Voici les sept nains rencontrés par Blanche-Neige. Deux parmi eux ont un costume identique. Lesquels?

OH! BLANCHE-NEIGE EST DANS L'ASSISTANCE!

C'EST NOUS LES 7 NAINS!

TREMBLE PAS AUTANT

ON EST TOUS COPAINS

LA PLUS BELLE? À MON AVIS C'EST BLANCHE-NEIGE... MAIS T'EN PRENDS ET T'EN LAISSES!

DE DEUX CHO-SES L'UNE... IL M'EN VEUT OU IL A BESOIN DE LUNETTES!

J'COMPRENDS RIEN À CE QU'ELLE DIT!

BEN! C'EST SÛR! IL FAUT COMPLÉTER LES LETTRES POUR COMPRENDRE

OÙ EST LA POMME EMPOISONNÉE DESTINÉE À BLANCHE-NEIGE? IL FAUT ABSOLUMENT EMPÊCHER CELA!

VOICI LA SILHOUETTE DE LA FAMEUSE POMME! ÇA DEVRAIT NOUS AIDER À LA TROUVER!